



# PROJET de DEVELOPPEMENT DURABLE TERRITORIAL



2023 - 2026



# Sommaire

→ Fiche d'identification de l'Espace des 2 rives (4)

→ Préambule (5)

## ■ Historique de l'Espace des 2 rives

p. 6

## ■ Territoire d'intervention

p. 8

## ■ Réactualisation du diagnostic

p. 11

→ Démographie (11) → Familles (13) → Chômage et bas revenus (15)

→ Logements (18) → Développement durable (23) → Structures, équipements et services (28) → Offre d'accueil pour les enfants et les jeunes (29)

## ■ Projet associatif

p. 35

→ Organisation et fonctionnement de l'Espace des 2 rives (35) → Définition des enjeux et orientations prioritaires (40) → Définition du territoire d'intervention pour le nouveau projet (42)

## ■ L'association

p. 43

→ Introduction (43) → Territoire d'intervention (43) → Des professionnels à votre écoute (43) → Composition de l'équipe (44) → Organisation de l'équipe opérationnelle (44) → Financement (44) → Différents équipements (45)

## ■ Deuxième partie

p. 47

→ Introduction (47) → Les administrateurs de l'association (47) → Groupes de travail (48)

## ■ Bilan et perspectives

p. 49

→ Chantier 1 - L'observatoire local et Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) (49) → Chantier 2 - Pôle Ressource Familles (51) → Chantier 3 - Communication interne et externe (52) → Chantier 4 - Projet Educatif Local (55) → Chantier 5 - Entre 2 rives (56) → Chantier 6 - Les Z'arts pour tous (58) → Chantier 7 - Rester jeune (60) → Chantier 8 - Accueil et accès aux droits (61) → Chantier 9 - Carrefour de vie - Espace santé social (65) → Rétrospective des actions ou événements marquants de 2019 à 2022 (66)

## ■ Fiches actions

p. 71

→ Observatoire local et Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) (71) → Pôle Ressource Familles (77) → Projet Educatif Local - Petite enfance et enfance (83) → Projet Educatif Local - Jeunesse (89) → Entre 2 rives (95) → Les Z'arts pour tous (101) → Rester jeune (107) → Carrefour de vie - Espace santé social et accès aux droits (111) → Accueil - Communication interne et externe (117)

## ■ Annexes

p. 123

→ I - Partenaires et opérateurs (123) → Dictionnaire des sigles (125)

## ■ Partenaires

p. 127

## ■ Organigramme de fonctionnement

p. 128

# Fiche d'identification de l'Espace des 2 rives

## Nom

Espace des 2 rives (sigle E2r)

## Coordonnées

4, place de la fraternité 27590 Pîtres

Tél : 02 32 68 32 10

Mail : direction@e2rives.fr

Page Facebook

Site internet : [www.espacedes2rives.com](http://www.espacedes2rives.com)

## Date d'ouverture

1994

## Identité du président

M. Daniel Bayart

## Identité de la directrice

Mme Brigitte Le Gallais

## Composition du Conseil d'administration

23 membres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 en raison du transfert de la compétence enfance jeunesse vers l'agglomération Seine-Eure (2 membres de l'agglomération, 3 représentants de Pîtres et 3 pour le Manoir sur Seine).

## Condition d'occupation des locaux

Convention de mise à disposition des locaux par la mairie de Pîtres (centre social), par la mairie du Manoir sur Seine (Alsh et Sma), par la mairie d'Igoville (Sma)

## Date du dernier agrément

2019 - 2022

## Effectif du personnel

42 ETP

## Horaires et jours d'ouverture

Lundi	7 <sup>h</sup> 30 - 13 <sup>h</sup> 30	13 <sup>h</sup> 30-18 <sup>h</sup> 30	
Mardi	7 <sup>h</sup> 30 - 13 <sup>h</sup> 30	13 <sup>h</sup> 30-18 <sup>h</sup> 30	
Mercredi	7 <sup>h</sup> 30 - 13 <sup>h</sup> 30	13 <sup>h</sup> 30-18 <sup>h</sup> 30	
Judi	7 <sup>h</sup> 30 - 13 <sup>h</sup> 30	13 <sup>h</sup> 30-18 <sup>h</sup> 30	
Vendredi	7 <sup>h</sup> 30 - 13 <sup>h</sup> 30	13 <sup>h</sup> 30-18 <sup>h</sup> 30	20 <sup>h</sup> 30-22 <sup>h</sup> 30

N.B. : l'ouverture à 7<sup>h</sup>30 correspond à la prise en charge des enfants dans le cadre de l'accueil du matin pour les enfants scolarisés (maternelle et élémentaire) et l'ouverture des structures multi-accueil. L'ouverture le vendredi soir correspond à la soirée pour adolescents.

# Préambule

## Présentation générale du Projet de Développement Durable Territorial 2023 - 2026

Le Projet de Développement Durable Territorial (2023 – 2026) vient en continuité du précédent Projet de Développement Durable Territorial (2019 – 2022). Il s'agit du 7<sup>e</sup> projet depuis la création de l'association en 1994. Au-delà d'être un document obligatoire et incontournable demandé par la Caf pour obtenir l'agrément du centre social, il est l'occasion de requestionner le projet de l'Espace des 2 rives et de s'interroger sur la place des habitants/usagers dans le quotidien et la vie du centre social. En effet, ce sujet demande à réfléchir aux différents formats les plus appropriés pour « aller vers » les habitants des petites communes où interviennent les techniciens de l'Espace des 2 rives. Ils interviennent sur un bassin de vie sur lequel le partenariat est bien formalisé, les services proposés sont bien identifiés même si une frange de la population est dans l'évitement des travailleurs sociaux.

Le dernier projet a été marqué par la crise sanitaire liée à la Covid 19 qui a sévi pendant plus de deux ans. L'association a été amenée à s'adapter aux différents protocoles sanitaires. La situation subie et inattendue a demandé de revisiter l'accueil des différents publics de façon globale en tenant compte de la mise en place des gestes barrières. Pendant, cette longue période inédite, l'Espace des 2 rives s'est réinventée pour maintenir le lien avec les usagers. Elle a assuré une continuité de ses services (structure multi-accueil, portage de repas, accueil des bénéficiaires du RSA, encadrement de la pause méridienne, du soir etc). Seuls les ateliers collectifs ont connu un arrêt total. Les protocoles sanitaires n'ont laissé aucune possibilité pour la mise en place de ces ateliers collectifs.

La crise sanitaire est venue bouleverser le calendrier des actions et leur réalisation s'est trouvé décalée, reportée voire annulée.

L'autre fait marquant du dernier contrat de projet est le transfert de compétence de l'enfance jeunesse vers l'agglomération Seine-Eure. Ce transfert a fait l'objet de longs échanges et tractations entre les maires des quatre communes, les techniciens de l'agglomération Seine-Eure et le bureau de l'association. Le transfert est acté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le champ d'intervention de l'Espace des 2 rives prend une nouvelle dimension. Le transfert de compétence s'illustre concrètement par la possibilité pour les parents qui habitent le territoire de l'agglomération de bénéficier au même coût horaire d'une place dans les structures multi-accueil gérées par l'Espace des 2 rives. Il en est de même pour les Accueils de loisirs sans hébergement.

Depuis le dernier PDDT, des comités techniques et de pilotage se sont tenus avec les partenaires dans quatre thématiques : « éducation, sport, scolarité et culture », « santé », « insertion » et « développement durable ». Même si le calendrier s'est trouvé contrarié avec la crise sanitaire, il a été possible de maintenir ces temps d'échanges tout en respectant les gestes barrières. Le processus de renouvellement du PDDT s'inscrit dans une démarche participative dans laquelle les habitants, les élus



de l'association et les partenaires institutionnels et financiers ont pu s'exprimer et être entendus dans les domaines précités.

Dans ce 7<sup>e</sup> projet, élus et techniciens de l'association ont souhaité mettre l'accent sur un point essentiel aujourd'hui : le développement durable. C'est pourquoi, les fiches projets 2023 – 2026 auront toutes un lien avec le développement durable.

Ce 7<sup>e</sup> Projet de Développement Durable Territorial se différencie du précédent par :

- la création d'une nouvelle fiche action : *PEL jeunes*.
- la refonte de la fiche « Accueil et accès aux droits ». Dorénavant, l'accueil est dans la fiche *Communication interne et externe* et l'accès aux droits est dans la fiche *Carrefour de vie* ;
- la fiche action *Observatoire* s'est enrichie d'une nouvelle action, le PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative) ;
- l'accent est mis sur l'éveil culturel dans la fiche action *Les Z'arts pour tous* ;
- un regard attentif porté sur les jeunes femmes de 16 – 25 ans dans la fiche *Pôle Ressource Familles* ;
- l'insertion et formation professionnelle : *Entre 2 rives*.

## Historique de l'Espace des 2 rives

L'Espace des 2 rives, centre social intercommunal associatif, a vu le jour en 1993 sur la commune de Pîtres. A l'époque plusieurs maires (5 maires) font le constat de la progression de divers problèmes sur leur commune : désœuvrement des jeunes, toxicomanie, chômage, recherche d'un mode de garde, accompagnements sociaux, etc... Les mairies sont démunies pour y faire face et n'ont pas forcément les capacités de traitement sur le plan humain, budgétaire et matériel pour apporter des réponses adaptées. Le maire de Pîtres propose la création et la construction d'un centre social dans sa commune.

Un contexte économique qui se dégrade : Pîtres est une commune située en milieu rural et fait partie de la vallée de l'Andelle (regroupement d'une vingtaine de communes). Sa situation économique a été cruellement touchée par le déclin industriel. En effet, sa spécialisation dans le secteur du bâtiment et dans celui de la métallurgie a apporté une prospérité dans les années 1970 et a favorisé l'installation d'une population ouvrière peu qualifiée. Une importante population immigrée est venue s'installer sur la commune de Pîtres et du Manoir sur Seine, communes attractives en raison de l'implantation de nombreuses usines (métallurgie, bâtiment...). Progressivement, les usines réduisent leur effectif ou ferment tout simplement. La précarité s'installe pour une population qui se trouve concentrée dans plusieurs barres HLM situées à la sortie de la commune de Pîtres et en plein cœur de la commune du Manoir sur Seine. Peu mobiles, non qualifiés, les salariés du secteur privé sont plus touchés par la crise. D'autre part, la recherche d'emploi n'est pas facilitée, car cette Vallée de l'Andelle est dépourvue d'infrastructures et de réseau de transport.

Nul doute que la situation de la Vallée de l'Andelle frappe fortement la population locale. La population fait de plus en plus appel aux dispositifs de droit commun.

A sa création, le Centre Social Intercommunal se fixe comme axe prioritaire la formation, en direction d'une population féminine, avec des actions de qualification et des ateliers d'alphabétisation. Il propose également des animations en milieu ouvert au pied des immeubles pour les enfants, les jeunes et leur famille, un accueil pour les jeunes enfants dans une maison mise à la disposition par la mairie. Par ailleurs, le centre social reprend l'organisation de l'accueil des enfants durant l'ensemble des vacances scolaires. Au fil des années, des actions nouvelles se développent, se réajustent et se consolident. Le paysage économique et social se trouve modifié, de plus en plus d'usines disparaissent. Une partie du parc HLM est détruit et la population immigrée est relogée dans de plus grandes agglomérations : Val-de-Reuil, Louviers, Evreux, etc...

La communauté d'agglomération Seine-Eure (Case) s'est créée en 2001 et les 2 communes de Pîtres et du Manoir sur Seine (appartenant au canton de Pont de l'Arche) ont rejoint cet Etablissement Public de Coopération Intercommunal. Ce sont les deux communes, donc une population d'environ 3500 habitants, qui assurent maintenant l'intercommunalité.

Jusqu'en 1998, le centre social se développe en mettant en place de nouveaux services en fonction des besoins identifiés, la situation financière de l'association est saine.

A cette date, on assiste à un changement de direction. Les différents services voient une baisse de leur fréquentation et deviennent déficitaires. La situation financière se dégrade. En 2003, l'ancienne directrice est rappelée pour rétablir la situation et redynamiser les différents services.

Le contrat de projet de 2005 a été conçu pour répondre à cet objectif et retrouver la fréquentation des services et des actions d'une part, et en créer de nouveaux répondant ainsi aux besoins des familles, d'autre part. Les services étant consolidés, le contrat de projet 2010 – 2013 s'est attaché à répondre et prendre en compte de nouvelles problématiques sur la santé, le vieillissement de la population, l'accroissement de la précarité du territoire tout en s'ouvrant à d'autres communes de la Case.

C'est donc le 5<sup>e</sup> contrat de projet qui s'applique en 2014. Il s'attache à continuer les services et actions qui fonctionnent bien (accueil des familles, petite enfance et enfance, portage de repas, actions culturelles), à consolider et à créer de nouvelles formes de dialogue avec les partenaires, à créer des actions nouvelles sur l'insertion comme par exemple l'auto-école associative.

Le 6<sup>e</sup> contrat de projet a eu pour mission de pérenniser les actions qui ont montré leur efficacité (structures petite-enfance, auto-école, actions culturelles, espace santé social, ...), d'intégrer la notion de développement durable dans les différents services, d'étendre certaines actions sur un autre territoire (auto-école) et d'envisager une réflexion en prenant en compte un élargissement du territoire pour des actions ciblées.

Le 7<sup>e</sup> contrat de projet prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

# Délimitation du territoire contractuel de l'Espace des 2 rives en 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le champ d'intervention de l'Espace de 2 rives est passé d'une intercommunalité comprenant les communes de Pîtres et du Manoir sur Seine à un territoire d'intervention beaucoup plus vaste avec le transfert de la compétence enfance-jeunesse.





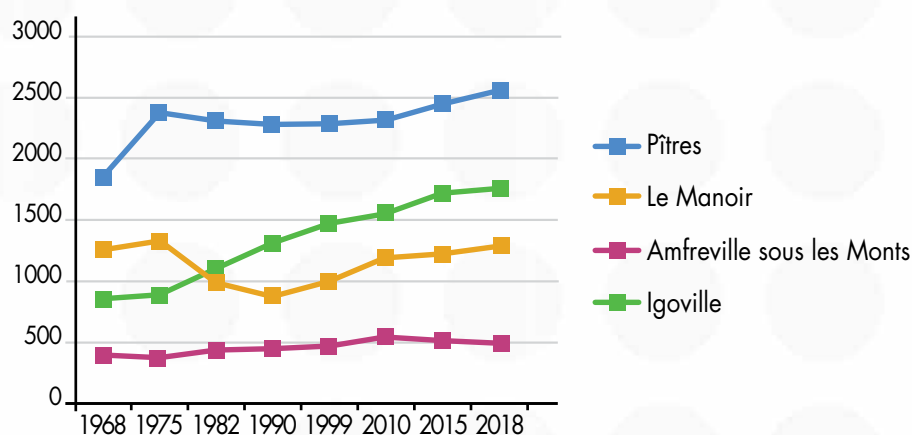
## Réactualisation du diagnostic

Pîtres, Le Manoir sur Seine, Amfreville sous les Monts et Igoville ont délégué la compétence enfance-jeunesse à l'agglomération Seine-Eure. Nous restons les interlocuteurs privilégiés pour les 4 communes citées. Le diagnostic est issu de données extraites de l'INSEE et de la Caf.

### ■ Population totale

Démographie	Pîtres	Le Manoir sur Seine	Amfreville sous les Monts	Igoville
Population totale 2013	2 446	1 165	512	1 720
Population totale 2018	2 580	1 310	489	1 742
Evolution	<b>+ 134 (+ 5,48 %)</b>	<b>+ 145 (+12,45 %)</b>	<b>- 23 (- 4,49 %)</b>	<b>+22 (+ 1,27)</b>

Sources : Insee, RP2015 (géographie au 01/01/2017) et RP2018 (géographie au 01/01/2021) exploitations principales.

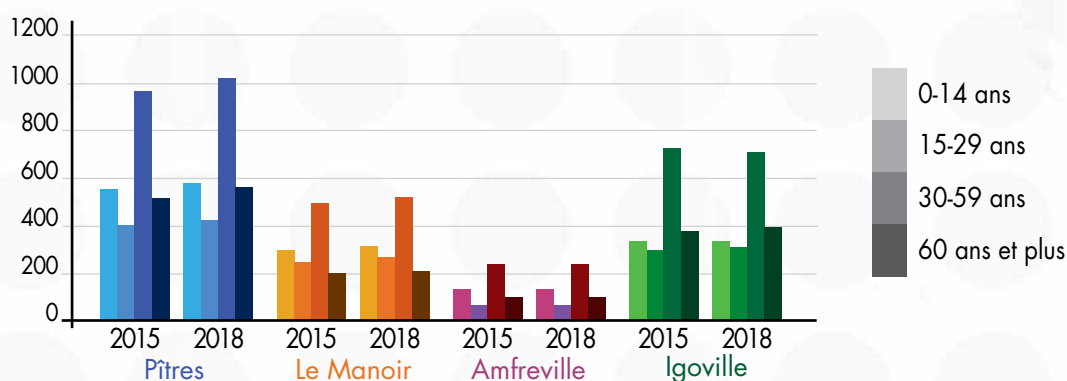


Les tendances observées lors du précédent PDDT sont confirmées bien qu'il faille légèrement réajuster leur analyse.

Pîtres conserve la même évolution avec un peu plus de 5 % d'augmentation. La progression est régulière depuis maintenant plusieurs années. La situation est un peu différente à Igoville qui avait connu une forte augmentation entre 2010 et 2015 (+10,6 %). La tendance reste à l'augmentation mais elle est cette fois, entre 2013 et 2018, de 1,27 %. La situation est exactement à l'inverse au Manoir sur Seine. La commune enregistre une augmentation de sa population de 12,45 %, soit une nette progression (+ 2,6 % entre 2010 et 2015). Ainsi la commune repasse au-dessus de la barre des 1300 habitants, tout près du pic de 1975 qui précédait la fin des foyers Sonacotra et le départ des ouvriers (principalement immigrés) de Manoir Industries.

La population d'Amfreville sous les Monts baisse de 4,49 %. Cependant la livraison récente de pavillons a inversé la tendance puisqu'on enregistre une augmentation depuis 2018, derniers chiffres de l'Insee. De plus, une part significative de la baisse de la population totale (environ 50 %) est le fait de la baisse du nombre d'habitants de 75 ans et plus. C'est d'ailleurs le solde apparent des entrées et sorties (- 1,4) qui fait baisser le total car le solde naturel reste, quant à lui, positif.

## ■ Population tranche d'âge Flux naturel et migratoire



2013 - 2018	Pîtres	Le Manoir sur Seine	Amfreville sous les Monts	Igoville
Variation annuelle moyenne de la population	+ 1,1 %	+ 2,4 %	- 0,9 %	+ 1 %
Solde naturel	+ 0,6 %	+ 0,8 %	+ 0,4 %	+ 1,1 %
Solde apparent entrées/sorties	+ 0,5 %	+ 1,6 %	- 1,4 %	- 0,1 %

Sources : Insee, RP2018 exploitations principales.

Couverture Caf	Pîtres	Le Manoir sur Seine	Amfreville sous les Monts	Igoville
2017	434 foyers 1345 personnes (enfants 638)	262 foyers 757 personnes (enfants 355)	71 foyers 269 personnes (enfants 137)	307 foyers 854 personnes (enfants 379)
2020	<b>501 foyers</b> 1484 personnes (enfants 692)	<b>297 foyers</b> 813 personnes (enfants 365)	<b>74 foyers</b> 244 personnes (enfants 117)	<b>339 foyers</b> 896 personnes (enfants 378)
Taux de couverture en 2020	<b>58,9 %</b>	<b>63,6 %</b>	<b>49,4 %</b>	<b>51,3</b>

Sources : Caf

Les communes connaissent des évolutions différentes selon l'avancement des politiques de construction. Si tous les soldes naturels sont positifs, de + 0,4 % à Amfreville sous les Monts à + 1,1 %, en revanche les soldes apparents des entrées et sorties sont en hausse à Pîtres (+ 0,5) et au Manoir sur Seine (+ 1,6), les deux communes connaissant la plus forte augmentation de population.

Le Manoir sur Seine a connu un accroissement important de sa population et cela se traduit par une nette hausse des effectifs des 0 - 14 ans (+ 35) et des 15 - 29 ans (+ 60), la catégorie 30 - 59 ans connaît une hausse d'effectif mais une baisse en pourcentage du total (- 1,1) et la catégorie des 60 ans et plus est stable en effectif et perd 1,6 points. C'est le même constat qu'en 2015, le dynamisme de la commune est donc confirmé.

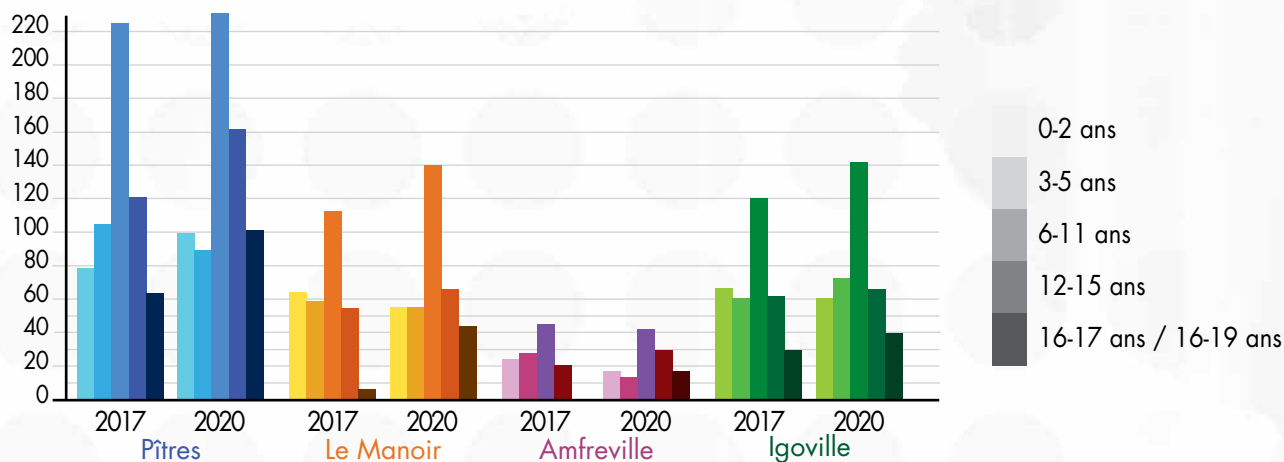
A Pîtres, l'évolution est parfaitement répartie sur toutes les catégories d'âge. Tous les effectifs sont en hausse et les variations des catégories d'âge ne dépassent jamais 1 point, en positif ou négatif. Ce qui confirme ce qui avait été remarqué lors du diagnostic précédent, le vieillissement annoncé n'a pas lieu grâce à la vitalité de la commune.

Igoville avait connu, entre 2010 et 2015, une forte croissance de sa population (plus de 10 %). Il est donc normal que l'évolution ait ralenti. Le solde naturel reste cependant largement positif à + 1,1 % et le solde apparent des entrées et sorties est stable à - 0,1 %. La répartition par tranche d'âge est par conséquent le reflet de cet état de fait : une part de chaque tranche d'âge est passée dans la tranche supérieure. Il est cependant intéressant de constater que la tranche des 0 - 14 ans est exactement au même niveau qu'en 2013 (un effectif de 329, légère baisse en pourcentage). Il y a donc bien un renouvellement de la population.

Amfreville sous les Monts connaît bien un vieillissement de sa population avec des baisses des catégories 0 - 14 ans (qui reste quand même un quart de la population totale) et 15 - 29 ans. Cependant, les 30 - 44 ans sont en hausse (+ 4,6 points pour atteindre 26,7 % de la population totale) et chez les 60 ans et plus, il y a une nette différence entre les 60 - 74 (+ 5 points) et les 75 ans et plus (- 2 points). Et, comme indiqué plus haut, la tendance s'est inversée avec les premiers résultats de la politique de construction.



## ■ Enfants d'allocataires par tranche d'âge



### ■ Pîtres

Nombre total d'enfants allocataires :  
 En 2017 : **590 enfants** (0 - 17 ans)  
 En 2020 : **685 enfants** (0 - 19 ans)

→ 0 - 5 ans

**186** enfants contre 183 en 2017.

→ 6 - 11 ans

**235** enfants contre 224 en 2017.

→ 12 - 15 ans

**162** enfants contre 120 en 2017.

→ 16 - 19 ans

**102** enfants contre 63 (16 - 17 ans) en 2017.

### ■ Le Manoir sur Seine

Nombre total d'enfants allocataires :  
 En 2017 : **355 enfants** (0 - 17 ans)  
 En 2020 : **357 enfants** (0 - 19 ans)

→ 0 - 5 ans

**108** enfants contre 126 en 2017.

→ 6 - 11 ans

**140** enfants contre 109 en 2017.

→ 12 - 15 ans

**65** enfants contre 65 en 2017.

→ 16 - 19 ans

**44** enfants contre 28 (16 - 17 ans) en 2017.

### ■ Amfreville sous les Monts

Nombre total d'enfants allocataires :  
 En 2017 : **119 enfants** (0 - 17 ans)  
 En 2020 : **117 enfants** (0 - 19 ans)

→ 0 - 5 ans

**30** enfants contre 31 en 2017.

→ 6 - 11 ans

**41** enfants contre 52 en 2017.

→ 12 - 15 ans

**29** enfants contre 36 en 2017.

→ 16 - 19 ans

**17** enfants (non comptabilisé en 2017).

### ■ Igoville

Nombre total d'enfants allocataires :  
 En 2017 : **379 enfants** (0 - 17 ans)  
 En 2020 : **377 enfants** (0 - 19 ans)

→ 0 - 5 ans

**132** enfants contre 146 en 2017.

→ 6 - 11 ans

**141** enfants contre 111 en 2017.

→ 12 - 15 ans

**65** enfants contre 65 en 2017.

→ 16 - 19 ans

**39** enfants contre 35 (16 - 17 ans) en 2017.

Les chiffres de la Caf recensant la population des enfants d'allocataires par tranche d'âge en 2020 exposent des différences entre les communes :

au Manoir sur Seine et Igoville, on remarque une légère baisse des effectifs des 0 - 5 ans mais une nette hausse de la classe des 6 - 11 ans puis une stagnation sur la catégorie 12 - 15 ans et une nouvelle augmentation dans la catégorie 16 - 19 ans, à relativiser puisqu'en 2017 cette catégorie ne regroupait que les 16 - 17 ans ;

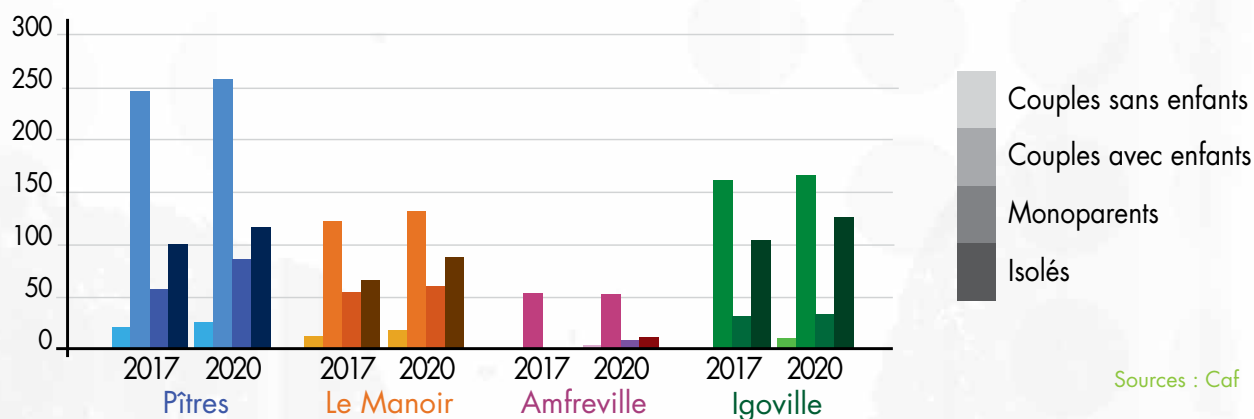
à Amfreville sous les Monts, les 0 - 5 ans sont quasi-inchangés (-1 enfant) alors que les 6 - 11 ans (-11 enfants) et les 12- 15 ans (- 7 enfants) baissent plus clairement. Cependant, il n'y avait pas de catégorie supérieure en 2017 alors que les 16 - 19 ans regroupent aujourd'hui 17 jeunes ;

à Pîtres, toutes les catégories sont en hausse : + 3 chez les 0 - 5 ans, + 11 chez les 6 - 11 ans mais surtout + 42 sur la catégorie 12 - 15 ans et + 39 sur les 16 - 19 ans. La baisse des effectifs 0 - 5 ans en 2017 ne se renouvelle pas puisque cette fois, la catégorie est en légère hausse. De plus l'augmentation des catégories supérieures prouve qu'il y a bien un renouvellement des effectifs.

Seul la commune d'Amfreville sous les Monts a un taux de couverture Caf très légèrement inférieur à la moyenne départementale (49,9 %), Igoville est légèrement au-dessus alors que Pîtres et surtout Le Manoir sur Seine ont un taux de couverture Caf de, respectivement, 9 et 14 points supérieur à cette moyenne.

Les deux catégories aux extrémités du spectre des âges, les jeunes et les seniors sont en augmentation. Il convient donc de continuer et renforcer le travail sur ces deux catégories en tenant compte des problématiques liées à ces deux périodes de la vie. Par ailleurs, le travail intergénérationnel, déjà commencé avec succès depuis plusieurs années, présente l'avantage de rapprocher et d'apporter de la richesse aux deux catégories.

## ■ Familles





Toutes les catégories augmentent leurs effectifs.

La catégorie des couples avec enfants représente environ la moitié de la population à Pîtres (52,5 %), à Igoville (49,3 %) et au Manoir sur Seine (45,1). En revanche, elle est nettement au-dessus de la moitié avec 70 % des familles à Amfreville sous les Monts. Le chiffre de cette catégorie pour l'ensemble de l'Eure est de 41,2 %. Les quatre communes sont donc au-dessus de la moyenne départementale.

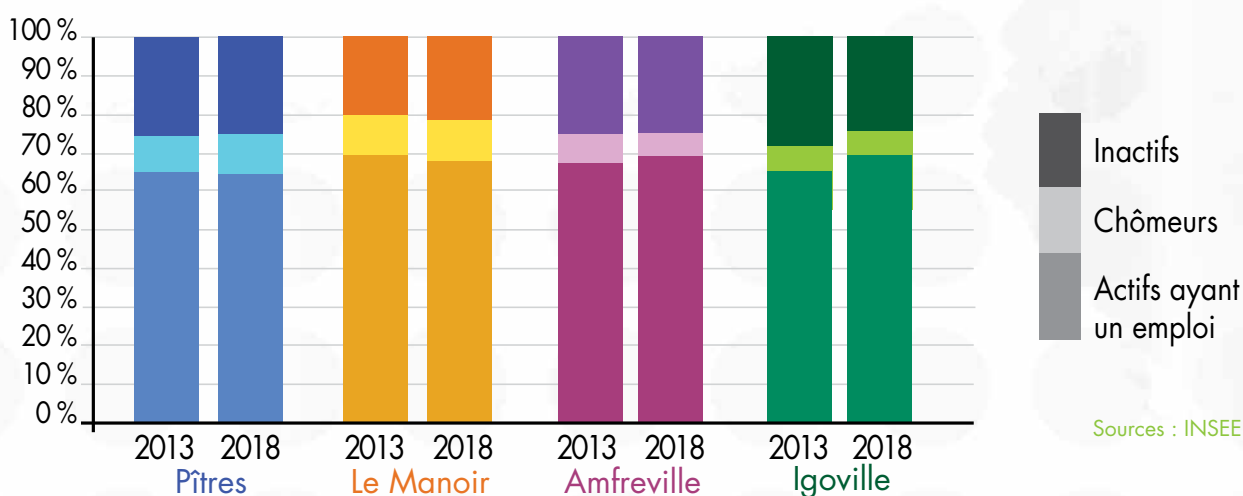
La seconde catégorie, en termes d'effectif, est celle des personnes isolées sans enfants. Dans l'ensemble du département, cette catégorie atteint presque le niveau des couples avec enfants (37,2 %). Sur les communes qui nous intéressent, seul Igoville à un pourcentage équivalent (37,8 %) expliqué par la présence sur le territoire de la commune d'un foyer de vie pour adultes avec handicap. Pour les trois autres communes, cette catégorie est également en deuxième position avec 28,8 % au Manoir, augmentation déjà remarquée lors du diagnostic précédent et qui continue dans des proportions importantes ; 26,3 % à Pîtres ; et « seulement » 16,5 % à Amfreville sous les Monts où elle fait son apparition puisqu'elle était marginale en 2017.

Concernant les foyers monoparentaux, Le Manoir sur Seine est au-dessus de la moyenne départementale (16,6 %) avec 20 % des foyers dans ce cas, cependant l'augmentation en effectif est plutôt faible, ce qui pourrait changer avec la création, près de l'école, d'un bâtiment dans lequel l'étage comportera de petits appartements convenant parfaitement à des parents seuls avec enfants. La construction a commencé en 2021. A contrario, Pîtres est dans la moyenne mais l'augmentation en effectif est notable, environ 50 % avec un total de 81 foyers monoparentaux en 2020. A Igoville, l'augmentation en effectif existe bel et bien mais reste relativement faible. La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble est de 9,4 %, à relativiser à cause de l'importance, dans cette commune, de la catégorie des personnes isolées, vue plus haut. A Amfreville sous les Monts, si la part de 12,2 % peut sembler faible, elle représente 9 foyers, il est à noter qu'elle fait son apparition puisqu'elle n'était pas présente en 2017.

Si les effectifs des couples sans enfants sont en hausse dans les quatre communes, leur part est comprise entre 1,3 % à Amfreville sous les Monts et 6,1 % au Manoir sur Seine.

Il semble donc important de continuer à accompagner les familles avec enfants, toujours majoritaires. Mais aussi d'accompagner les foyers monoparentaux, toujours plus nombreux en proposant une aide pour le logement, l'accès aux droits et la formation qualifiante et à qui il faut proposer des modes de garde. Enfin, il est important de prendre en compte, comme cela a été fait jusqu'à présent, les personnes seules sans enfants dont le nombre grandit et qu'il faut épauler afin d'éviter l'isolement. Les services adéquats existent déjà à l'Espace des 2 rives.

## ■ Chômage

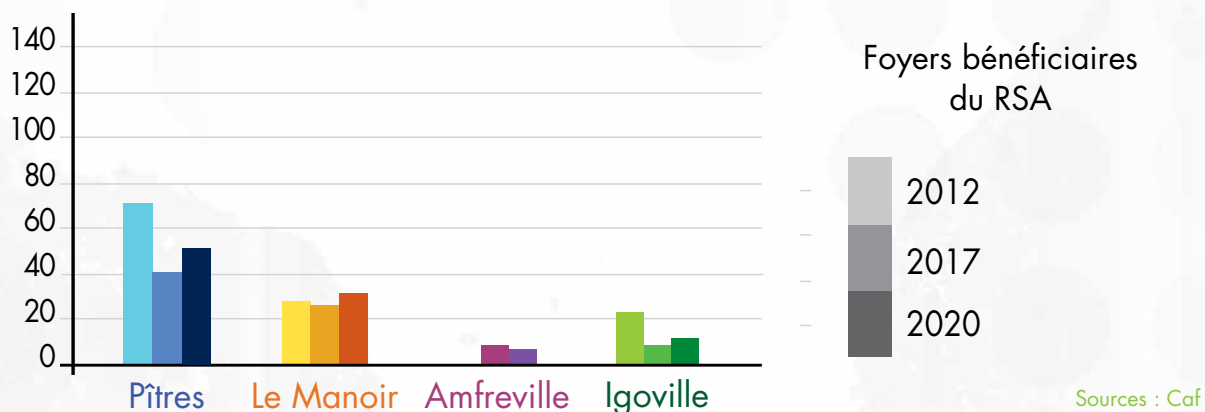


L'évolution des chiffres du chômage est assez différente selon les communes. Entre 2013 et 2018, le pourcentage est resté inchangé au Manoir sur Seine à 10,6 %. En revanche, il a augmenté d'un point à Pîtres pour passer au-dessus de la barre des 10 % qu'il frôlait en 2013. A Igoville et Amfreville sous les Monts, ce chiffre est en baisse : très légère à Amfreville sous le Monts où il était déjà bas, de 6,2 % à 5,9 % ; baisse plus significative à Igoville où il perd 1,3 points de 7,5 % à 6,2 %. Le chiffre des actifs ayant un emploi baisse donc aussi à Pîtres et Le Manoir sur Seine, et augmente à Amfreville sous les Monts et surtout à Igoville où il prend 4,5 points pour atteindre 69,6 %.

Concernant les inactifs, la proportion ne change quasiment pas à Pîtres et Amfreville sous les Monts autour de 25 %. Au Manoir sur Seine, les inactifs augmentent de 1,5 points. A Igoville, le chiffre connaît une baisse importante de 4,2 points. Un point intéressant est que, si l'on excepte Amfreville sous les Monts, dans les trois autres communes, la part des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés gagne entre 1,5 et 2 points tandis que la part des retraités et préretraités perd 2 points.

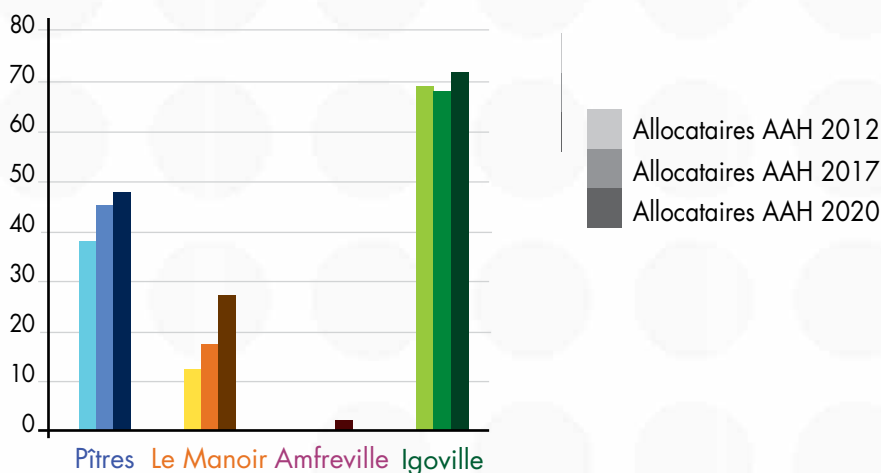
Notons toutefois que ces chiffres de l'Insee datent d'avant la crise de la Covid-19 qui a probablement changé la donne dans le monde du travail.

## ■ RSA - AAH



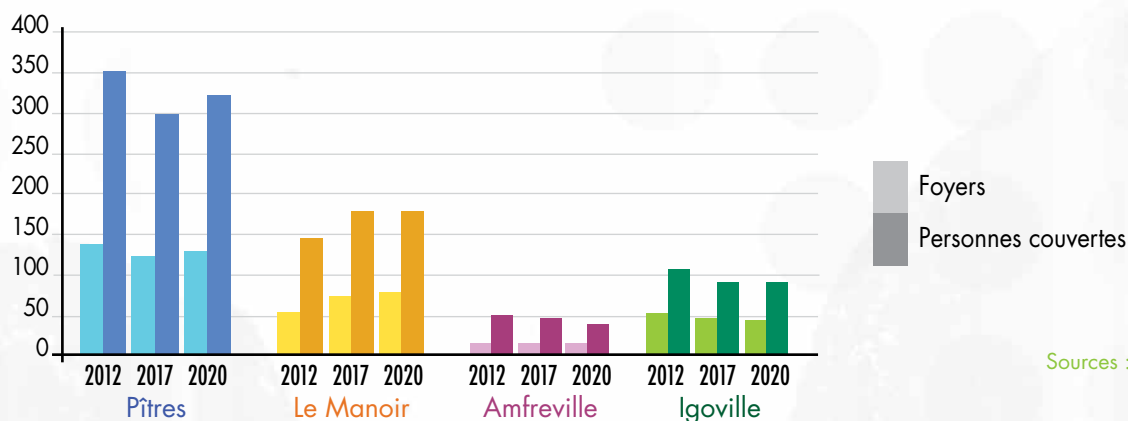
Le nombre de foyers allocataires bénéficiant du RSA est reparti à la hausse dans toutes les communes sauf Amfreville sous les Monts qui n'a que 5 foyers bénéficiaires. Alors que la prime d'activité (PPA) a remplacé le RSA activité en 2016 et est depuis comptabilisé à part, ce qui pouvait être en partie responsable de la forte baisse entre 2012 et 2017, seul Le Manoir sur Seine a un chiffre de bénéficiaires du RSA supérieur à ce qu'il était en 2012. A Pîtres et au Manoir sur Seine, les bénéficiaires du RSA représentent environ 10 % des allocataires ; A Igoville, ils ne représentent que 3,5 % des foyers bénéficiant d'une ou plusieurs prestations. L'Espace des 2 rives étant mandaté par le département pour le suivi des bénéficiaires du RSA, l'augmentation du nombre de ces bénéficiaires est un facteur important.

Le nombre d'allocataires AAH est en hausse légère à Pîtres et Igoville. La hausse est plus sensible au Manoir sur Seine. Cependant à Pîtres et au Manoir sur Seine cette catégorie représente environ 9 % des allocataires Caf. Il y a trois bénéficiaires à Amfreville sous les Monts. Le nombre élevé des bénéficiaires de cette allocation à Igoville (72 allocataires, 21,2 % des allocataires de la commune) s'explique par la présence d'un foyer de vie pour adultes avec handicap.

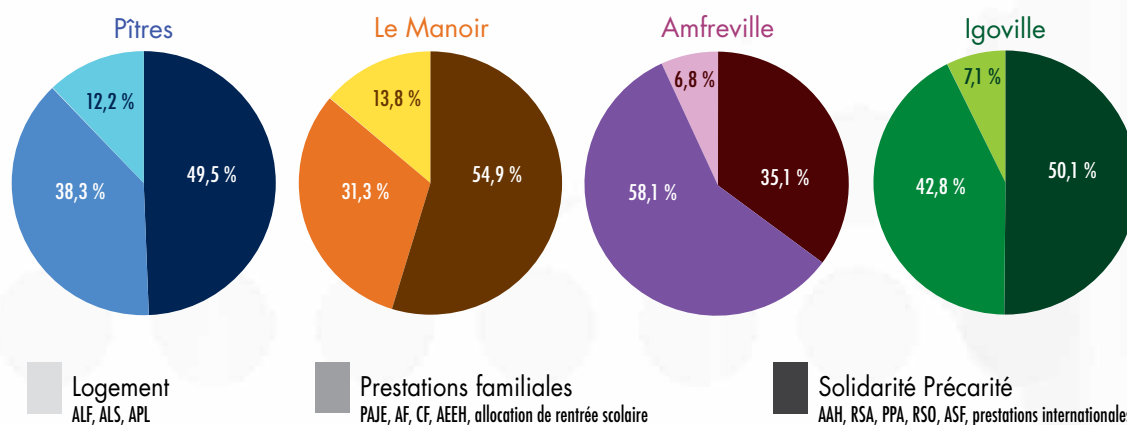


Sources : Caf

## ■ Bas revenu Typologie des prestations



Sources : Caf



Sources : Caf

Concernant la répartition par typologie des prestations Caf, nous trouvons trois cas distincts. A Pîtres et Igoville, les prestations Solidarité Précarité représentent autour de 50 % des prestations versées, à Amfreville sous les Monts, cette catégorie tombe à 35,1 % du total alors qu'au Manoir sur Seine, elle monte à 54,9 % atteignant presque le niveau moyen dans le département (55 %).

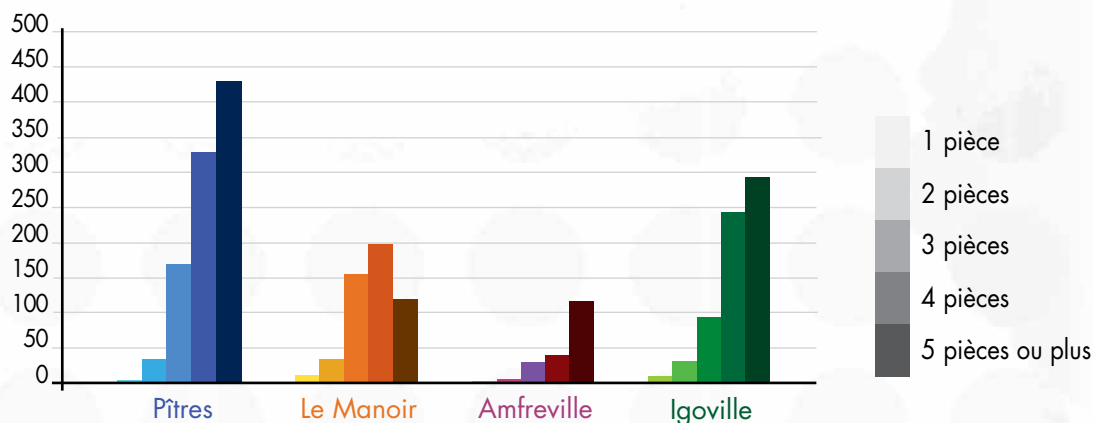
La part des prestations Logement est plus élevée à Pîtres et au Manoir sur Seine (respectivement 12,2 et 13,8 %) qu'à Igoville (7,1 %) et Amfreville sous les Monts (6,8 %). Dans le département, la moyenne est de 14,8 %. Au Manoir sur Seine, le logement locatif et social est plus présent que sur les autres communes

La part des prestations familiales est bien plus importante à Amfreville sous les Monts (58,1 %) que dans les trois autres communes. Précisons toutefois que les effectifs sont beaucoup plus bas que dans les autres communes. Ce chiffre reste à 31,3 % au Manoir sur Seine, juste au-dessus de la moyenne départementale (30,2 %) et tourne autour des 40 % à Pîtres et Igoville.

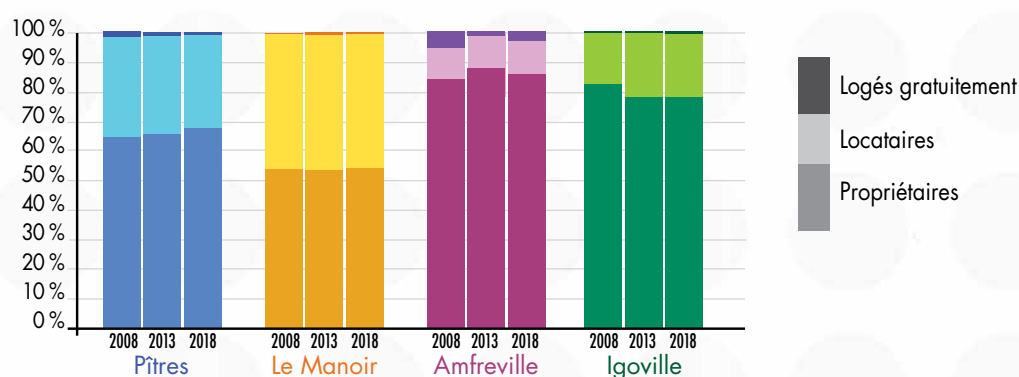
Le chiffre des bas revenus reste stable dans trois communes, ne connaissant que de très légères variations. Seul Pîtres voit une augmentation notable de cette statistique, sans toutefois retrouver le niveau de 2012. Il semble donc important de continuer le travail effectué jusqu'à présent pour accompagner les personnes concernées.

La médiane du revenu disponible (par unité de consommation), donnée par l'Insee pour l'année 2019, montre une grande disparité entre les communes : au Manoir sur Seine, elle est à 20 110 euros ; à Pîtres, elle est à 21 400 euros ; elle monte à 23 760 à Amfreville sous les Monts et atteint les 24 430 euros à Igoville. Pîtres et Le Manoir sur Seine sont donc en-dessous de la moyenne départementale qui est située 21 790 euros.

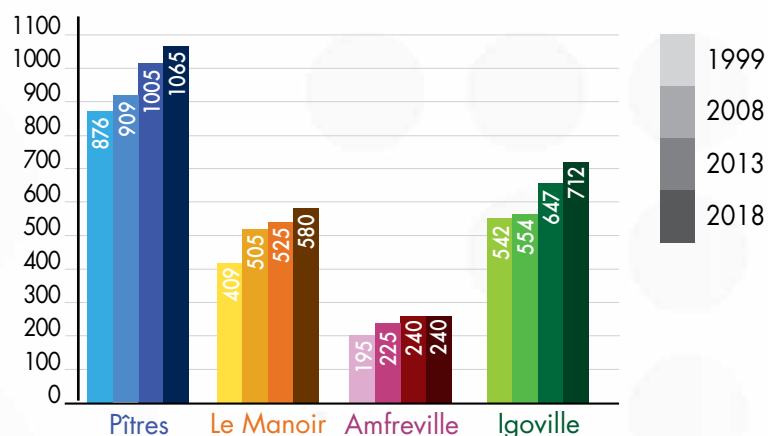
## ■ Logements



Sources : Insee



Sources : Insee



Sources : Insee

Les caractéristiques de trois des quatre communes, en termes de logement, présentent des similarités, que l'on retrouve d'ailleurs dans les chiffres du département. A Pîtres, Igoville ou Amfreville sous les Monts, la catégorie dominante est celle des résidences de 5 pièces ou plus. Si l'on y ajoute la classe qui vient en deuxième position, les 4 pièces, on frôle ou dépasse les 80 % de l'ensemble du parc. Au Manoir sur Seine, la situation est un peu différente avec les résidences de 4 pièces en premier et de trois pièces en deuxième. Il y a presque autant de logements de 3 pièces au Manoir



sur Seine qu'à Pîtres (152 contre 170) alors que le parc de logements de Pîtres est quasiment deux fois plus important. A l'autre extrémité du spectre, on remarque la quasi absence de logements d'une pièce : 25 pour les quatre communes réunies. Et les deux pièces font à peine mieux avec 111 logements pour les quatre communes réunies. Dans les deux cas, c'est au Manoir sur Seine que ces catégories sont les mieux représentées. Là encore, il y a exactement le même nombre de deux pièces au Manoir sur Seine qu'à Pîtres (37).

Le passage de zone rurale à zone périurbaine est encore relativement récent mais il semble que les communes aient entamé leur mutation pour s'adapter. Ainsi dans toutes les communes, le nombre de résidences de 3 pièces est en augmentation. Dans des communes dans lesquelles le nombre de foyers monoparentaux est en augmentation, parfois importante, l'offre de logements adaptés doit suivre cet état de faits et proposer des logements financièrement attractifs. Des logements plus petits pourraient également attirer des couples sans enfants, catégorie déficitaire dans les quatre communes.

De plus, les foyers ayant les besoins et les moyens adaptés à de grandes résidences sont généralement à la recherche d'une installation plus longue. Ainsi des quatre communes, trois ont entre 55 et 65 % de la population qui a emménagé depuis plus de 10 ans, et un quart depuis 30 ans et plus, ce qui est supérieur à la moyenne départementale. Le Manoir sur Seine est en-dessous des 50 % pour la catégorie 10 ans et plus, en terme d'ancienneté d'emménagement dans la résidence principale.

Le constat concernant le statut d'occupation est très similaire et vient renforcer ce qui a été noté précédemment. Pîtres connaît une proportion propriétaire/locataire conforme à la moyenne départementale (66 %/33 %) et qui reste très stable depuis 2008. En revanche, la proportion à Igoville et Amfreville sous les Monts penche beaucoup plus nettement avec respectivement 78 % et 86,2 % de propriétaires. Au Manoir sur Seine, la proportion est presque à l'équilibre avec 45,2 % de locataires. Le Manoir sur Seine est aussi la commune qui possède la part la plus importante de logement HLM (27,7 %, contre 20,4 % à Pîtres, 4 % à Igoville et 0 à Amfreville sous les Monts). Cette situation de déséquilibre dans 3 communes engendre une stabilité qui a aussi ses avantages mais qui peut également être vue comme un manque de dynamisme.

Pourtant, ces chiffres de l'Insee datant de 2018 sont à prendre avec prudence. Amfreville sous les Monts a, depuis, commencé la construction de ses 20 premiers logements sociaux (SILOGE). Les premiers d'entre eux ont d'ailleurs été livrés récemment. Ce sont des T2, T3 et T4 dont 14 seront dédiés à la location. Amfreville sous les Monts est une commune qui comprend une partie en bords de Seine qui n'offre pas de possibilité de construction car déclarée zone inondable, seul la zone située sur le plateau peut accueillir de nouvelles constructions mais les familles propriétaires hésitent à céder les terrains et demandent des prix trop élevés.

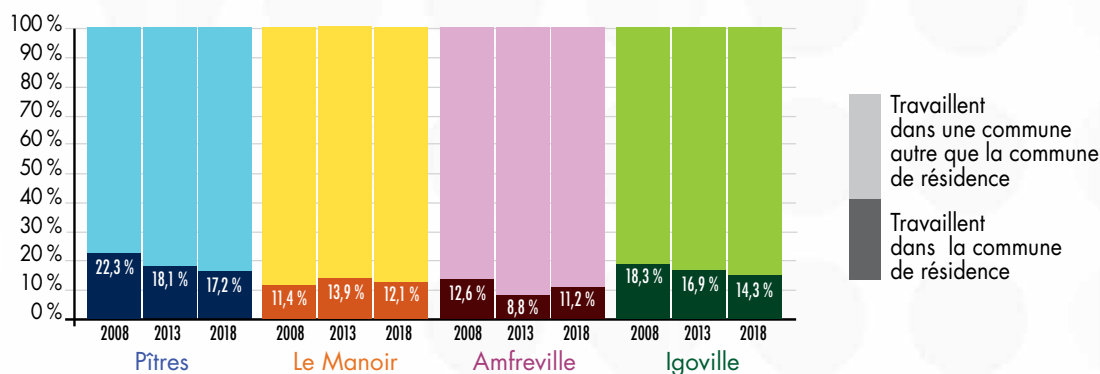
Au Manoir sur Seine, des projets importants sont prévus. Ils ont malheureusement pris du retard soit pour des raisons d'achat des terrains, soit à cause de la crise sanitaire due à la Covid-19, mais les travaux sont en cours dans plusieurs cas. Une

fois terminés, ces projets offriront plus de 80 logements, la plupart en locatif, dont un béguinage destiné aux seniors avec des services à domicile payants tels que portage de repas ou soins à domicile. Toujours au Manoir sur Seine, le contournement-est de Rouen, une autoroute menant à Paris et au nord de la France, et surtout qui avait planifié la présence d'un échangeur sur la commune du Manoir sur Seine, devait, disait-on, être livré pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Aujourd'hui, les travaux sont prévus pour un début en 2028 et un achèvement en 2031. La municipalité refuse actuellement ce tracé car si ce genre d'infrastructure s'accompagne généralement d'implantation de zones industrielles et pavillonnaires, voire commerciale, l'impact sur l'environnement, la gêne pour les habitants et l'attractivité des habitations de la commune serait important. Il est à signaler que la municipalité de Pîtres, très proche, est également opposée au projet qui a été validé par le Premier ministre.

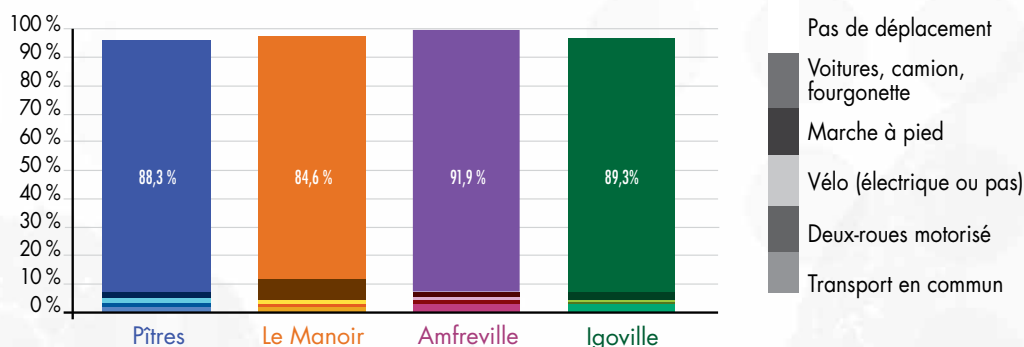
Après l'implantation d'une zone artisanale, toujours un point positif pour une commune, avec l'installation d'un médecin et d'infirmières, Pîtres a repris la construction de pavillons individuels entre la commune et Le Manoir sur Seine. 8 logements ont été livrés en juin 2022 dans le quartier St-Martin

Pour les quatre communes, la crise sanitaire a, comme dans bien d'autres domaines, été un frein dans la réalisation des projets.

## ■ Transports domicile-travail



Sources : Insee



Sources : Insee

La grande majorité des actifs ayant un emploi travaillent en dehors de leur commune de résidence. A Pîtres et Igoville, communes ayant le plus de résidents travaillant sur place, le nombre des résidents travaillant à l'extérieur est en hausse régulière depuis 2008. Cette hausse de la proportion est à rapprocher de l'augmentation de la population. Cette augmentation montre une fois de plus que la zone rurale est devenue périurbaine.

Les déplacements domicile-travail se font, dans leur grande majorité, en voiture, camion ou fourgonnette : à 84,6 % au Manoir sur Seine et autour de 90 % dans les trois autres communes. Une nouvelle initiative, Covoit'ici, en partenariat avec Rouen Métropole et l'agglomération Seine-Eure s'est implantée récemment sur la ligne Rouen - Val-de-Reuil. Covoit'ici reprend l'idée des lignes de bus en plaçant des arrêts de covoiturage sans réservation.

Les transports en commun sont peu utilisés du fait d'un mauvais maillage du territoire. Si des communes ont fait des efforts pour faciliter les déplacements à vélo, il est difficile de se déplacer entre celles-ci à cause du trafic et de l'absence de pistes cyclables. L'agglomération Seine-Eure a cependant lancé un programme, le Schéma Directeur des Infrastructures Cyclables, pour fixer les orientations en matière d'aménagements cyclables. Des itinéraires seront définis représentant 80 km d'infrastructure. Les études devraient s'achever en 2023 pour un début de travaux en 2024. De plus, le dispositif de mise à disposition par l'agglomération Seine-Eure de vélos à assistance électrique à des entreprises, sur abonnement, pour inciter leurs employés à se déplacer de cette façon en est à sa troisième phase. Le projet de voies vertes reliant les communes étudiées à Louviers ou Val-de-Reuil restent en suspens pour le moment.

Depuis le début de la pandémie de la Covid-19, le télétravail est devenu beaucoup plus répandu et il semblerait qu'il deviendra une norme. Cela devrait avoir un impact important sur les déplacements domicile-travail.





## Développement durable

*Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.*

Le développement durable, la protection de l'environnement, l'économie sociale et solidaire (ESS) sont devenus des éléments incontournables de toute politique sociale.

Le centre social est engagé dans le développement durable de par son projet et ses méthodes pour accompagner les initiatives des habitants pour le développement du territoire et ainsi agir pour leur avenir. L'ancrage local, la variété des populations touchées, les actions qu'il entreprend permettent une approche globale. Il est d'autant plus engagé dans la lutte contre les dangers de l'effet de serre et de la pollution, comme toute structure ou citoyen, qu'on lui confie le soin d'enfants, qui sont les premiers concernés. Même s'il y a des actions spécifiques mises en œuvre, il est fondamental que le développement durable soit pris en considération dans toutes les actions entreprises.

Les actions doivent être pensées selon quatre axes et intégrer des partenaires présents sur le territoire élargi (CA Seine Eure, CC Lyons Andelle,...) :

- **Economique** : commerce équitable, promotion des filières courtes, développement local, économie sociale et solidaire (ESS), durabilité des actions, écotourisme...
- **Social** : solidarité, formation, coopération, économie des ressources, partage de repas entre habitants, activités intergénérationnelles...
- **Environnemental** : gaspillage, soutenir le co-voiturage, jardins partagés, empreinte écologique...
- **Gouvernance** : soutenir les initiatives, projet de territoire de la Case, concertation, renforcer le partenariat, actions de sensibilisation (*Rue aux enfants*)...

A Pîtres, les initiatives en faveur des économies d'énergie et, plus généralement, écologiques se multiplient. L'éclairage public est déjà passé en LED dans plusieurs quartiers et bâtiments publics. Il est éteint de 22<sup>h</sup>30 à 6<sup>h</sup> du matin, sauf la nuit du samedi au dimanche (éteint entre 0<sup>h</sup> et 7<sup>h</sup> du matin). L'éclairage public est également éteint entre le 15 mai et 15 août. La rénovation énergétique de l'école est en cours. Contre la pollution visuelle, des réseaux aériens ont été enterrés. La végétalisation du village est en cours, ainsi que la mise en place de poubelles de tri dans de nombreux espaces publics. La commune utilise dorénavant des produits d'entretien Ecolabel. Signalons aussi l'opération Berges Saines, action intercommunale initiée par la commune de Pîtres, qui a rassemblé des habitants pour nettoyer les berges de la Seine.

Au Manoir, ce sont à peu près les mêmes changements qui ont été effectués : enfouissement des réseaux, éclairage public à LED. Une opération qui sera répétée :



l'opération S'cool bus, transport scolaire à pédales, qui était un grand succès et qui a pour but de montrer qu'un système de déplacement doux peut s'appliquer au transport scolaire et sensibiliser les enfants à l'écologie, a dû être suspendue mais devrait reprendre au cours de l'année 2022.

A Amfreville sous les Monts, les bâtiments sociaux ont été construits en conformité avec les normes environnementales et la mairie a procédé au remplacement de l'éclairage public pour passer aux LED, avec horloge.

Concernant la petite-enfance, l'agglomération Seine-Eure a un projet «écolo-crèche» visant à réduire les déchets et l'utilisation de plastique.

Les communes ont un indéniable potentiel d'éco-tourisme. Entre la côte des 2 Amants et les bords de Seine qui permettent de nombreuses activités. La voie verte La Seine à Vélo qui relie Paris au Havre et à Deauville passe en face des quatre communes du territoire lorsqu'elle relie Les Andelys à Pont de l'Arche. Il serait opportun de s'y rattacher avec des accès par les écluses d'Amfreville sous les Monts ou la passerelle couplée au pont de chemin de fer au Manoir sur Seine.

En règle générale, les communes suivent les recommandations de l'agglomération Seine-Eure en matière d'environnement. Les objectifs de développement durable proposés par l'ONU nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.



## ■ 17 objectifs pour sauver le monde



### → **Objectif 1 : pas de pauvreté**

La croissance économique doit être partagée pour créer des emplois durables et promouvoir l'égalité.



### → **Objectif 2 : faim « zéro »**

Le secteur de l'alimentation et de l'agriculture offre des solutions clés pour le développement, et il est au cœur de l'éradication de la faim et de la pauvreté.

*Évitez de jeter la nourriture. Plus d'un tiers de la nourriture produite dans le monde est gaspillé.*



### → **Objectif 3 : bonne santé et bien-être**

Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable.

*Vaccinez votre famille pour la protéger et améliorer la santé publique.*



### → **Objectif 4 : éducation de qualité**

Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable.

*Aidez les enfants dans votre communauté à lire.*



### → **Objectif 5 : égalité entre les sexes**

L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.

*Dénoncez les propos et comportements sexistes.*



### → **Objectif 6 : eau propre et assainissement**

Une eau propre et accessible pour tous est un élément essentiel du monde dans lequel nous voulons vivre.

*Évitez de gaspiller l'eau. La pénurie d'eau affecte plus de 40 % de la population mondiale.*

## ■ 17 objectifs pour sauver le monde



### → **Objectif 7 : énergie propre et d'un coût abordable**

Les énergies renouvelables sont une opportunité pour transformer les vies, les économies et la planète.

*Utilisez uniquement des appareils et ampoules écoénergétiques.*



### → **Objectif 8 : travail décent et croissance économique**

Nous devons revoir et réorganiser nos politiques économiques et sociales visant à éliminer complètement la pauvreté.

*Consommez des biens produits par des entreprises écologiques et des employeurs équitables.*



### → **Objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure**

Les investissements dans l'infrastructure sont essentiels pour parvenir au développement durable.

*Imaginez des façons nouvelles et novatrices de réutiliser du vieux matériel.*



### → **Objectif 10 : inégalités réduites**

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

*Elevez votre voix contre les discriminations.*



### → **Objectif 11 : villes et communautés durables**

L'avenir que nous voulons comprend des villes qui offrent à tous de grandes possibilités.

*Déplacez-vous en vélo, à pied ou en transports publics pour préserver l'air de nos villes.*



### → **Objectif 12 : consommation et productions responsables**

La consommation et la production durables visent à *faire plus et mieux avec moins*.

*Recyclez le papier, le plastique, le verre et l'aluminium : pensez au tri sélectif.*



→ **Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**

La lutte contre le réchauffement climatique est devenue un élément indissociable de la réalisation du développement durable.

*Eduquer les jeunes sur les changements climatiques de façon à les mettre rapidement sur une trajectoire écologique.*



→ **Objectif 14 : vie aquatique**

La gestion prudente de nos océans et mers est vitale pour un avenir durable.

*Évitez les sacs en plastique pour préserver la propreté et la sûreté des océans.*



→ **Objectif 15 : vie terrestre**

La déforestation et la désertification posent des défis majeurs au développement durable.

*Plantez un arbre et aidez à protéger l'environnement.*



→ **Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces**

Promotion de sociétés pacifiques et inclusives, accès à la justice pour tous et renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux.

*Utilisez votre droit d'élire les dirigeants de votre pays et de votre communauté locale.*



→ **Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs**

Des partenariats inclusifs construits sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs sont nécessaires.

### **Equipements sportifs**

Pîtres : un gymnase avec un dojo, un terrain de tennis et 8 associations sportives. Projet de création d'un city stade.

Le Manoir sur Seine : un terrain de jeu (ALSH), un city stade, un terrain de sport et 3 associations sportives.

### **Equipements et outils culturels**

L'Espace des 2 rives avec des actions culturelles, médiathèque à Pîtres, bibliothèque scolaire au Manoir sur Seine et soirée gospel.

Pîtres : Ecole intercommunale de Musique. Un professeur de l'école de musique intervient à l'école de la petite section de maternelle jusqu'en CM2.

### **Services de santé**

Pîtres : un cabinet médical (3 médecins), une pharmacie, un cabinet infirmier, 2 masseurs-kinésithérapeutes, deux dentistes, 2 sages-femmes, une psychologue clinicienne, un naturopathe.

Une permanence psychologique assurée par une psychologue salariée de l'Espace des 2 rives.

### **Services administratifs**

Des permanences ont lieu dans les deux mairies. A l'Espace des 2 rives : CIDFF, mission locale, point informatique avec ou sans accompagnement, Point d'Animation de la Vie Associative (P.A.V.A), « les promeneurs du net ».

Services s'adressant aux jeunes de plus de 16 ans : aide au BAFA et aux projets jeunes.

### **Auto-école associative**

Vous avez un projet social ou professionnel, des problèmes de mobilité ? Venez nous rencontrer à l'Espace des 2 rives. L'auto-école associative fonctionne sur prescription.

### **Un logement d'urgence**

La mairie de Pîtres met à disposition un logement d'urgence qui accueille en ce moment une famille ukrainienne.

### **Accueil des familles**

Le pôle ressource familles de l'Andelle accueille les familles, quels que soient leurs besoins, pour diffuser de l'information, effectuer une orientation ou un accompagnement.

### **Consultation pour un suivi psychologique**

Ce service de proximité s'adresse à tous.

### **Café de la rigolade**

Sur le modèle du Café des parents, qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, le Café de la rigolade offre un accueil structuré et régulier pour les personnes âgées.

Deux fois par semaine, des animateurs encadrent des activités et des sorties pour rompre l'isolement.

### **Ecole multisports**

L'école multisports est destinée aux jeunes, aux adultes et aux seniors. Elle est gérée par l'Espace des 2 rives.

## Offre d'accueil pour les enfants

### ■ Etablissement scolaires 3 - 11 ans et restaurants scolaires

	Ecoles élémentaires	Ecoles maternelles	Restaurants scolaires
<b>Pîtres 2018</b>	210	118	334
<b>Pîtres 2021</b>	186	85	272
<b>Le Manoir sur Seine 2018</b>	122	71	210
<b>Le Manoir sur Seine 2021</b>	114	62	176

Les écoles des deux communes connaissent une baisse d'effectif. A Pîtres, entre 2018 et 2021, le nombre d'enfants à l'école maternelle a chuté de près de 28 %. Cette chute s'explique par la fermeture d'une classe de maternelle il y a deux ans. En élémentaire, les effectifs ont diminué de 11,43 % sur la même période et une classe sera fermée à la rentrée prochaine.

Au Manoir sur Seine, la baisse est moins importante avec - 12,68 % en maternelle entre 2018 et 2021 et - 6,56 % à l'école élémentaire.

Signalons toutefois qu'entre 2013 et 2018, le nombre d'enfants dans les écoles des deux communes avait augmenté de 10 %. Une nouvelle classe avait ouvert au Manoir sur Seine en 2019. Dans cette même commune, la construction du nouveau réfectoire, voisin de l'école, a commencé.



## ■ Offre d'accueil pour les enfants âgés de 0 à 5 ans révolus

L'Espace des 2 rives gère 3 structures multi-accueil (SMA). A Pîtres, l'agrément est de 26 places ; au Manoir sur Seine, l'agrément est de 20 places ; et à Igoville, il est de 15 places. A cela s'ajoute, trois Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) pour les enfants de 3 à 17 ans habitant les trois communes que sont Pîtres, le Manoir Sur Seine et Amfreville sous les Monts.

Ces structures relèvent dorénavant de la compétence enfance jeunesse de l'agglomération Seine-Eure. De ce fait, les équipements sont maintenant d'intérêt communautaire ce qui signifie la possibilité de les fréquenter pour les habitants résidant sur l'agglomération Seine-Eure.

### Nombre d'heures effectuées en structure multi-accueil

	2018	2019	2020	2021
Structure multi accueil <b>Pîtres</b>	37 380	34 966	26 637	39 388
Structure multi accueil <b>Le Manoir sur Seine</b>	28 124	29 053	24 358	28 427
Structure multi accueil <b>Igoville</b>	26 400	24 241	18 419	21 411
<b>Total</b>	<b>91 904</b>	<b>88 260</b>	<b>69 414</b>	<b>89 226</b>

### Nombre d'enfants inscrits

	2018	2019	2020	2021
<b>Pîtres</b>	65	78	72	66
<b>Le Manoir sur Seine</b>	52	56	54	50
<b>Igoville</b>	31	23	28	28
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>157</b>	<b>154</b>	<b>144</b>

Les chiffres de fréquentation des structures multi-accueil sont très constants d'une année sur l'autre. L'année 2020, avec ses divers confinements dus à la crise sanitaire, a, bien évidemment, vu une baisse importante du nombre d'heures effectuées. En revanche, le nombre d'enfants inscrits est resté stable avec même une augmentation à Igoville. Le retour à la normale s'est rapidement réalisé dès 2021. Cependant l'augmentation lente des effectifs 0 - 5 ans (voir la section population) ne permet pas d'envisager une hausse des agréments dans les prochaines années. Si de nouvelles structures s'installaient sur le territoire, cela pourrait mettre en danger l'équilibre de l'offre actuelle, déjà très complète.

## Le Relais Petite enfance (RPE)

### ■ Offre d'accueil pour les enfants âgés de 0 à 5 ans révolus

Depuis sa création en 2012, le RPE permet de recenser et de présenter plus efficacement les 113 places d'accueil individuel proposées par les 29 assistantes maternelles agréées en activité de Pîtres et du Manoir sur Seine en 2021. Implanté depuis son origine dans la commune du Manoir sur Seine, il bénéficie d'un lieu d'accueil et de permanences très adapté pour développer des ateliers d'éveil, des actions de formation et l'accueil des parents.

### Nombre d'assistantes maternelles en activité

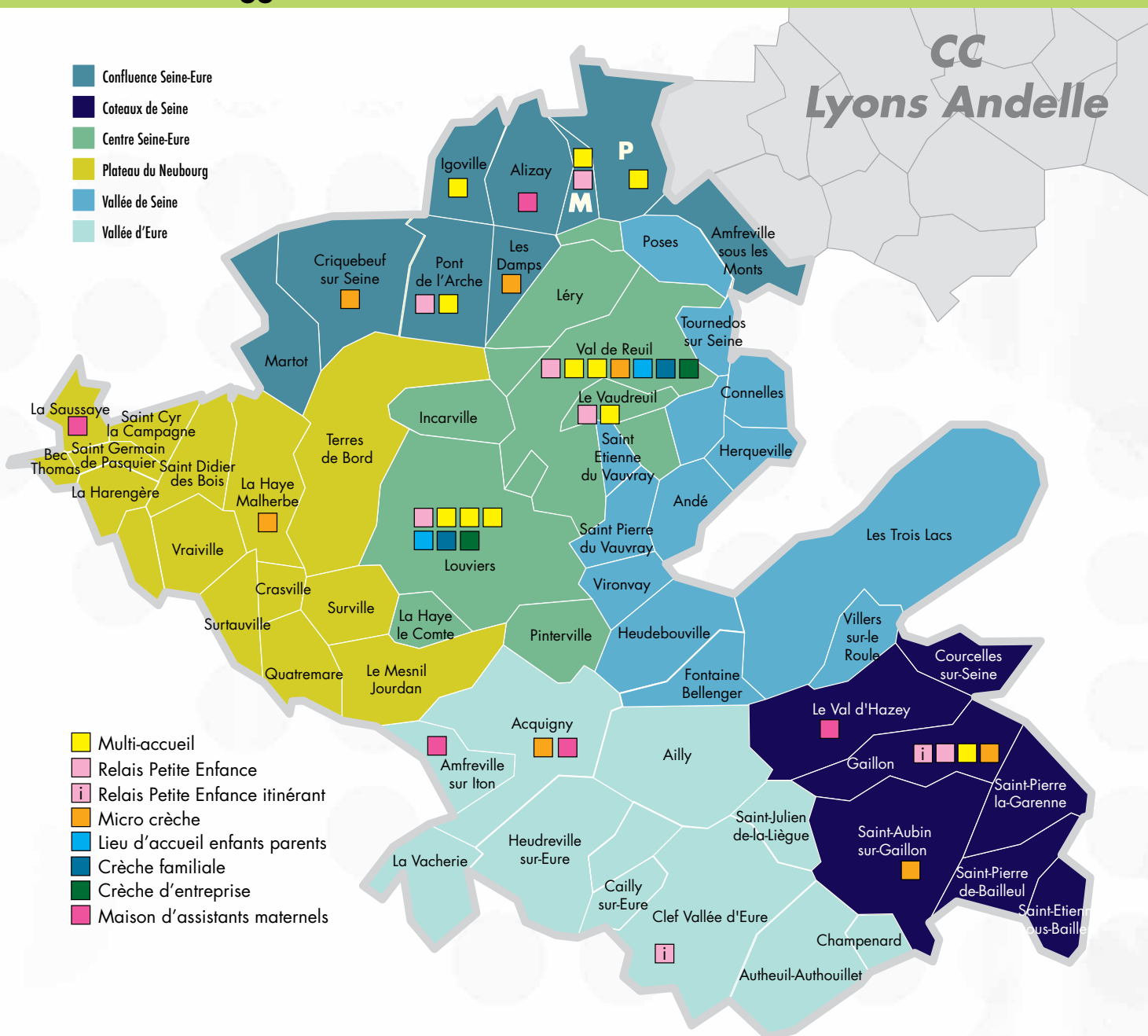
	2018	2019	2020	2021
Pîtres	22	20	19	17
Le Manoir sur Seine	15	12	12	12
Total	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>29</b>

### Nombre de places

	2018	2019	2020	2021
Pîtres	79	74	73	69
Le Manoir sur Seine	53	45	49	44
Total	<b>132</b>	<b>119</b>	<b>122</b>	<b>113</b>

Le nombre d'assistantes maternelles agréées a légèrement baissé ces dernières années à Pîtres. Au Manoir sur Seine, il reste au même niveau après une diminution en 2018. De façon prévisible, cela a pour conséquence une baisse du nombre de places disponibles dans les deux communes. Cette baisse reste cependant assez faible.

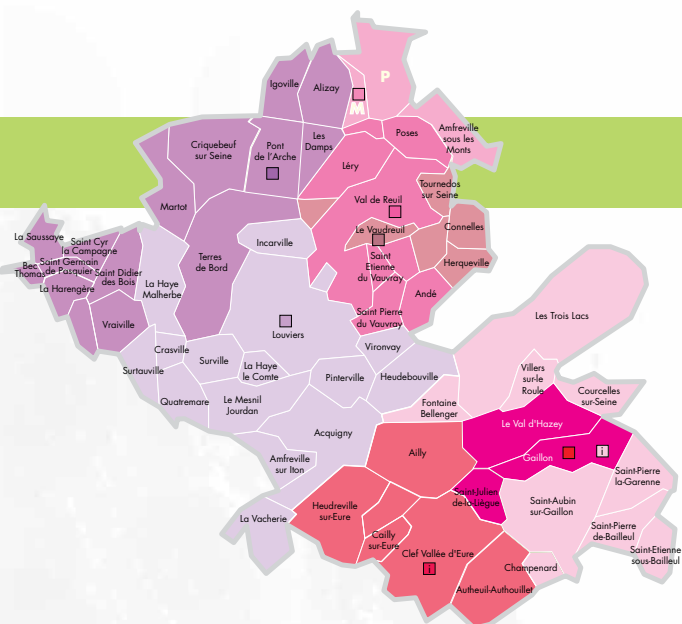
## Offre Petite enfance sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure



- Multi-accueil
- Relais Petite Enfance
- Relais Petite Enfance itinérant
- Micro crèche
- Lieu d'accueil enfants parents
- Crèche familiale
- Crèche d'entreprise
- Maison d'assistants maternels

## Périmètre d'action des RPE

- RPE Le Manoir sur Seine
- RPE Val de Reuil
- RPE Le Vaudreuil
- RPE Pont de l'Arche
- RPE Louviers
- RPE Agglomération Seine Eure
- RPE Agglomération Seine Eure itinérant
- RPE Agglomération Seine Eure itinérant



## Structures sociales sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure





## Organisation et fonctionnement de l'Espace des 2 rives

### ■ **Des échelles de territoire qui changent**

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Projet de Développement Durable Territorial, il est à noter le changement d'échelle d'intervention. En effet, de 3 mois à 17 ans la zone d'influence s'étend dorénavant à l'agglomération avec un axe fort sur la confluence Seine-Eure. Cette extension devra permettre de répondre au plus près aux besoins des familles. En ce qui concerne les thèmes suivants : la santé, la culture, la mobilité, il nous a paru pertinent d'étendre le territoire à la confluence Seine-Eure. Cet espace de vie (confluence Seine-Eure) est partagé par de nombreux acteurs avec lesquels nous souhaitons animer un projet co-construit et partagé avec les institutions, les élus et des habitants. Pour ne prendre qu'un exemple, la jeunesse, l'on sait que pour celle-ci les frontières administratives n'existent pas. Le temps « libéré » se vit sur une échelle élargie parfois même à la métropole. Le partenariat se construit et ne se décrète pas, l'Espace des 2 rives s'appuiera donc sur la dynamique enclenchée par l'agglomération Seine-Eure pour développer la confluence Seine-Eure.

### ■ **Un conseil d'administration élargi**

Depuis 2020, date de la prise en compte du CEJ des communes de Pîtres, le Manoir sur Seine, Amfreville sous les Monts et Igoville par l'agglomération Seine-Eure, le conseil d'administration a intégré deux membres de droit de cet Etablissement Public de Coopération Intercommunal. Le 26 avril 2022, le conseil d'administration a décidé de reconduire une de ses valeurs « agir pour la citoyenneté ». Ses finalités, à savoir le renforcement du lien social et l'accès et la participation de tous à la citoyenneté politique, sociale et à l'éco-citoyenneté, restent maintenues. Les deux objectifs spécifiques définis lors du précédent projet (2019-2022) sont toujours d'actualité. Il s'agit de permettre une participation accrue des habitants et de rompre l'isolement des personnes fragilisées.

### ■ **Des objectifs généraux validés par le bureau**

Pour l'élaboration de ce nouveau projet, des groupes de travail composés d'acteurs, d'élus, de techniciens et d'habitants se réunissent pour débattre sur de nouveaux objectifs généraux. Ils ont été validés le 28 juin 2022.



## ■ **Un groupe de travail Développement Durable se consolide**

Le groupe Développement durable a défini des résultats attendus à l'issue des quatre ans, face aux enjeux, aux objectifs et aux orientations. Réunit le 5 juillet, le groupe a débattu afin de finaliser l'arbre au projet. Dorénavant, ce groupe se retrouvera une fois par trimestre pour effectuer le suivi du projet.

## ■ **Des comités thématiques s'affairent**

Ils viendront compléter les instances de réflexions et de décisions. On retiendra comme thèmes :

- la santé et le handicap,
- l'éducation et la parentalité,
- la culture, la communication,
- la mobilité.



### ■ **Le centre social poursuit trois finalités :**

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

### ■ **Ces finalités s'appuient sur quatre valeurs et principes à respecter et à faire vivre :**

- Le respect de la dignité humaine.
- La laïcité, la neutralité et la mixité.
- La solidarité.
- La participation et le partenariat.

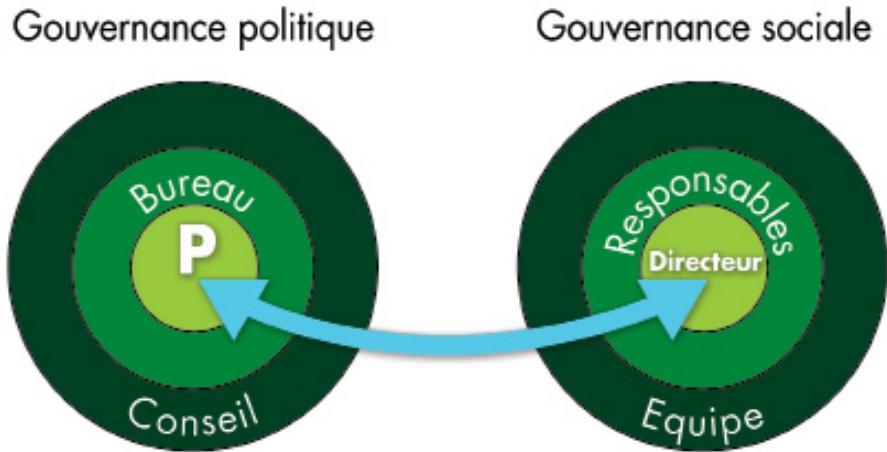
### ■ **Deux missions généralistes confirmées :**

- Un lieu de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

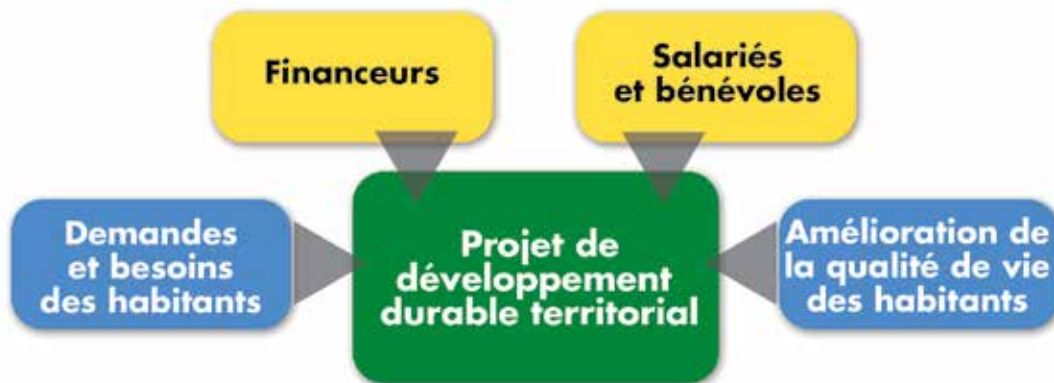
### ■ **Cinq missions complémentaires :**

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations,
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés,
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et des territoires,
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer les démarches participatives,
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

■ **Présentation du sociogramme de l'association Espace des 2 rives**



■ **Présentation synthétique de la structuration du Projet de Développement Durable Territorial**



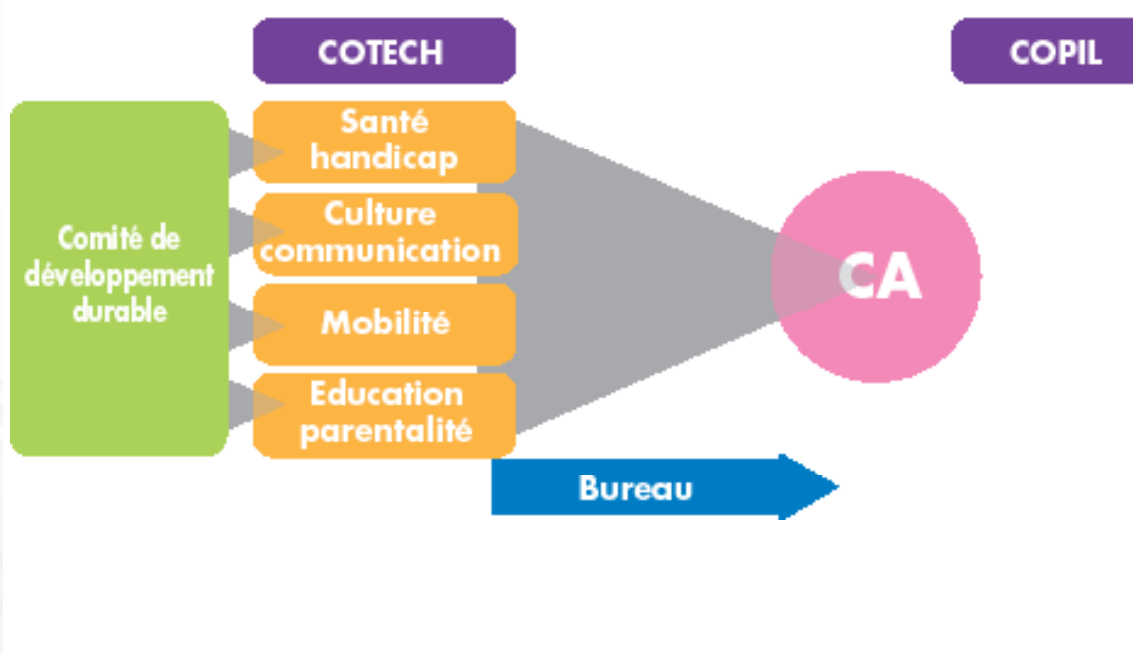
■ **Choix de la valeur qui fonde le projet : agir pour la citoyenneté**



■ Confirmation des valeurs : de quelles citoyennetés parlons-nous ?



■ Schéma de gouvernance permettant le suivi du projet



### ■ Enjeux

#### ■ **Observatoire local et PAVA**

- Encourager les habitants anciens et nouveaux à participer à l'espace de vie de la confluence Seine-Eure
- Partager nos ressources (savoirs) en alimentant le Projet Educatif Local et Social de l'agglomération Seine-Eure

#### ■ **Pôle ressource familles**

- Faciliter l'inclusion des familles, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Retisser les liens de voisinage

#### ■ **Projet éducatif local - Petite enfance et enfance**

- Permettre la réussite éducative de tous les enfants
- Favoriser leur épanouissement et leur processus de socialisation

#### ■ **Projet éducatif local - Jeunesse**

- Accompagner davantage de jeunes à être citoyen au quotidien
- Accentuer et diversifier les projets en directions des jeunes

#### ■ **Entre 2 rives**

- Développer des actions d'insertion au regard des besoins du territoire

#### ■ **Les Z'arts pour tous**

- Permettre l'accès à la culture et au numérique au plus grand nombre

#### ■ **Rester jeune**

- Faciliter l'inclusion des personnes âgées

#### ■ **Carrefour de vie - Espace Santé Social - Accès aux droits**

- Répondre aux demandes individuelles de manière collective afin de renforcer les solidarités et le bien-être de tous
- Réduire les inégalités sociales en matière d'accès aux droits

#### ■ **Accueil et communication**

- Promouvoir les projets de l'Espace des 2 rives auprès des habitants de Pîtres et du Manoir sur Seine



## ■ Orientations

### ■ Accompagnement social :

Soutenir les familles fragilisées, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap pour leur permettre de reprendre pied dans la vie citoyenne. Accompagnement collectif d'habitants dans leurs projets.

### ■ Eco-citoyenneté :

Développer de la cohésion sociale et de la solidarité afin de conforter, en partenariat, les principes d'équité sociale. Sensibiliser et éduquer les enfants et les adultes sur les produits locaux, le commerce équitable, les solidarités entre les peuples, la sauvegarde de l'environnement...

→ « *L'éco-citoyenneté est fondée sur une éthique nouvelle qui considère la responsabilité singulière de l'humanité vis-à-vis des autres espèces vivantes et des milieux naturels que porte la terre. L'éco-citoyenneté est indissociablement liée à l'éducation et à l'information* ». Extrait de la charte de l'environnement adopté en février 2005.

### ■ Participation des habitants :

Promouvoir une gouvernance participative dans tous les projets selon les modalités suivantes.

→ La fédération des centres sociaux du nord définit la gouvernance de la façon suivante : « *l'organisation d'une coopération active entre les partenaires, allant de la participation à la contractualisation, qui ne transforme pas tant les lieux de délibération que les processus d'élaboration des décisions* ».

→ La participation au sens de l'empowerment façon par laquelle l'individu sur le plan individuel accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle. Einsen 1994

### ■ Intergénérationnel :

Promouvoir l'intergénérationnel

→ « *L'intergénérationnel se définit comme la transmission d'expérience et de savoirs entre personnes d'âges différents, au bénéfice de l'entreprise, de la famille et de la société dans son ensemble. Le partage intergénérationnel permet en effet de favoriser une plus grande cohésion sociale ainsi qu'une plus forte solidarité* ». Extrait d'un article d'Alexandra de Saivre, Fondatrice de *Tous en Tandem*

### ■ Parentalité :

Soutenir la fonction parentale.

→ Sans la citer, la *Convention des droits de l'enfant* s'appuie entre autres sur la



notion de parentalité positive, qui se réfère à un comportement parental fondé sur l'intérêt supérieur de l'enfant, visant à l'élever et le responsabiliser manière non violente, en lui fournissant reconnaissance et assistance, et en établissant un ensemble de repères favorisant son plein développement.

#### ■ **Jeunesse :**

Accentuer et diversifier les projets en direction des jeunes âgées de 11 à 17 ans

### Définition du territoire ou des territoires d'intervention pour le nouveau projet

- Structures multi-accueil : Pîtres, Le Manoir sur Seine et Igoville (agglomération Seine-Eure).
- Relais Petite Enfance : Pîtres, Le Manoir sur Seine, Amfreville sous les Monts (agglomération Seine-Eure) et à moyen terme Alizay et Igoville.
- Accueil de loisirs sans hébergement : Pîtres, Le Manoir sur Seine (agglomération Seine-Eure).

#### ■ **9 projets**

- Observatoire local et Point d'Appui à la Vie Associative : confluence Seine-Eure
- Pôle Ressource Familles : intercommunalité
- Projet Educatif Local - petite enfance et enfance : confluence Seine-Eure
- Projet Educatif Local - jeunesse : confluence Seine-Eure
- Entre 2 rives : agglomération Seine-Eure et Utas Est.
- Les z'arts pour tous : confluence Seine-Eure
- Rester jeune : intercommunalité
- Carrefour de Vie - Espace Santé Social - Accès aux droits : confluence Seine-Eure
- Accueil et Communication : intercommunalité.

# L'association

## Introduction

L'association existe depuis 1993, il s'agit d'un centre social intercommunal situé en milieu rural. Depuis sa création, l'Espace des 2 rives suit l'évolution politique, économique et s'adapte aux caractéristiques d'un territoire en perpétuelle mouvance.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Espace des 2 rives transfère sa compétence enfance jeunesse vers l'agglomération Seine-Eure, une nouvelle étape marquante dans la vie de l'association avec une extension significative du territoire.

## Territoire d'intervention

L'Espace des 2 rives a eu très longtemps comme territoire d'intervention une intercommunalité constituée des communes de Pîtres, du Manoir sur Seine, d'Amfreville sous les Monts, d'Igoville et d'Alizay. Cependant, ce territoire d'intervention a pris une autre dimension depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec le transfert de compétence de l'enfance jeunesse à l'agglomération Seine-Eure.

Au fil des années, l'Espace des 2 rives a eu cette perspicacité d'investir dans différents domaines d'intervention (petite enfance, personnes âgées, santé, suivis sociaux, culture, auto-école etc...) encadrés par une équipe diversifiée de professionnels, de bénévoles et de partenaires. Son champ d'intervention est maintenant vaste et diversifié et complémentaire, ce qui en fait un projet solide et cohérent.

## Des professionnel(le)s à votre écoute

L'Espace des 2 rives est composé d'une équipe pluridisciplinaire (cf. le descriptif ci-dessous) avec des professionnel(le)s qui ont des compétences et des savoir-faire différents et complémentaires. Elle s'emploie à être au plus près des besoins des habitants-usagers et surtout à apporter une réponse dans les plus brefs délais. Cette pluralité permet de traiter les problématiques de plus en plus diverses et complexes : santé, emploi, recherche d'un mode de garde, accès aux droits, mobilité, surendettement, logement, suivis psychologiques etc...

## Composition de l'équipe

Depuis le précédent contrat de projet, l'équipe dirigeante est composée par les mêmes personnes. Elle est constituée par une directrice générale, une directrice adjointe, un directeur du pôle famille, une directrice adjointe du pôle famille et d'une responsable du pôle Gestion Administration et Organisation.

L'ancienneté des techniciens permet d'avoir une bonne connaissance des habitants/usagers, d'être au plus proche de leurs attentes et de cibler ainsi les projets et les actions à mettre en place. L'Espace des 2 rives est un trait d'union entre les partenaires, les politiques et les habitants.

## Organisation de l'équipe opérationnelle

L'organisation citée dans le précédent Projet (2019 – 2022) n'a pas changé. En effet, elle est en phase avec l'organisation des services et la disponibilité des professionnel(le)s. Elle diffère suivant les pôles (famille, petite enfance et GAO) car les contraintes sont différentes (horaires d'ouverture des services). Pour rappel, elle se décline de la façon suivante : l'équipe dirigeante (directrice, directrice adjointe, responsable du pôle gestion et administration, responsable du pôle famille, responsable adjointe du pôle famille) se réunit chaque mardi matin en comité de direction. A cette occasion, des points de situation sont faits sur le suivi des dossiers, des finances, de la gestion des équipes.

En parallèle, des réunions de service se tiennent hebdomadairement pour le pôle famille et mensuellement pour le pôle petite enfance. Sont abordés l'organisation, le fonctionnement, la prise en charge des enfants et la relation avec les parents.

## Financement de l'Espace des 2 rives

L'Espace des 2 rives est financé et soutenu par les collectivités territoriales (communes de Pîtres et Le Manoir sur Seine) et la Caisse Allocations Familiales de l'Eure. Il bénéficie aussi de financements complémentaires apportés par l'agglomération Seine-Eure, le Conseil Départemental (CD), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et le Fond Social Européen (FSE), le Service Départemental de l'Education, de la Jeunesse et de l'Engagement.

## Différents équipements

Une partie des professionnel(le)s de l'Espace des 2 rives ont l'avantage de travailler dans un spacieux bâtiment qui regroupe l'espace accueil, différents bureaux, la structure petite enfance Far'Andelle, l'Alsh maternel, l'auto-école associative, certains ateliers pour les adultes (informatique, Saveurs du monde), l'accueil des enfants d'âge élémentaire avant et après l'école. Sont également accueillis les bénéficiaires du RSA. Des partenaires (mission locale, CIDFF) assurent également leur permanence dans ces mêmes locaux. Cette centralisation des principaux services gérés par l'Espace des 2 rives rend plus efficace le travail des techniciens et a pour effet d'apporter une réponse rapide aux usagers. Au-delà, c'est un espace où se croisent les usagers (parents, stagiaires auto-écoles, assistantes maternelles etc.), on se rencontre, on discute, le lien se crée. Les techniciens décryptent plus facilement les besoins individuels et collectifs.

L'Espace des 2 rives gère également : deux autres structures petite enfance situées sur les communes du Manoir sur Seine et d'Igenville (locaux mis à disposition par les mairies) et deux Alsh situés sur les communes du Manoir sur Seine et d'Amfreville sous les Monts.

Une nouvelle cantine est en cours de construction sur la commune du Manoir sur Seine. Elle nous laisse entrevoir la possibilité de récupérer une partie des anciens locaux pour créer un espace pour les jeunes de 12 à 18 ans.

Elle assure également la gestion d'une maison à vocation de logement social qui se divise en deux appartements distincts.



## Deuxième partie

### Une méthodologie qui s'appuie sur la concertation de tous les acteurs du centre social

#### Introduction

Le diagnostic est issu de données extraites de l'INSEE et de la Caf. Il s'est construit également à travers de multiples rencontres qui se sont tenues dans le cadre de l'évaluation des différents *chantiers* : insertion, culture, éducation, sport, scolarité, santé, communication, etc... durant ces quatre années. Ces comités techniques, ces comités de pilotage, ces groupes de travail et tous les formats qui ont pu être initiés par l'équipe de l'Espace des 2 rives pour donner la parole aux habitants-usagers apportent des éléments pour mieux déterminer les besoins du territoire.

#### Les administrateurs de l'association

- Travail avec le Conseil d'Administration et la directrice pour confirmer les axes prioritaires du contrat de projet (2023 - 2026).
- Validation de l'arbre de projets.

#### ■ Les partenaires financiers

→ Invitation à chaque comité technique et Comité de pilotage, aux différents chantiers (insertion, santé, éducation, culture, communication...) d'un élu de chaque collectivité et d'un agent et/ou d'un technicien territorial de la Caf pour validation des bilans et des préconisations envisagées.

#### ■ Les habitants usagers

→ Ils ont utilisé les modes d'expression avec lesquels ils étaient le plus à l'aise : échanges formels et informels avec les professionnel(le)s de l'E2r, questionnaires, *coups de main* au moment des manifestations culturelles (montage du chapiteau du cirque, rangement de la salle de spectacle après les spectacles du vendredi soir, préparation des apéritifs dînatoires, montage de meuble, accompagnement des personnes âgées etc...), groupes de parole.



### Comités techniques Espace des 2 rives

■ Insertion <i>Entre 2 rives</i> et <i>Pôle ressource familles</i>	→ 30 juin 2019
■ Insertion <i>Entre 2 rives</i> et <i>Pôle ressource familles</i>	→ 26 novembre 2019
■ Insertion <i>Entre 2 rives</i> et <i>Pôle ressource familles</i>	→ 31 décembre 2019
■ Insertion <i>Entre 2 rives</i> et <i>Pôle ressource familles</i>	→ 15 octobre 2020
■ Insertion <i>Entre 2 rives</i> et <i>Pôle ressource familles</i>	→ 6 juillet 2021
■ Insertion <i>Entre 2 rives</i> et <i>Pôle ressource familles</i>	→ 2 novembre 2021
■ Education Culture Sport Social	→ 3 novembre 2020
■ Education Culture Sport Social	→ 26 janvier 2021
■ Education Culture Sport Social	→ 24 février 2022
■ Espace Santé et Bien vieillir	→ 19 février 2019
■ Espace Santé et Bien vieillir	→ 9 novembre 2019
■ Espace Santé et Bien vieillir	→ 14 janvier 2020
■ Espace Santé et Bien vieillir	→ 6 octobre 2020
■ Espace Santé et Bien vieillir	→ 27 avril 2021
■ Développement durable	→ 30 avril 2019
■ Développement durable	→ 15 octobre 2019
■ Développement durable	→ 18 janvier 2021 (visioconférence)
■ Développement durable	→ 22 mars 2021 (visioconférence)
■ Développement durable	→ 7 décembre 2021
■ Développement durable	→ 25 janvier 2022
■ Développement durable	→ 12 mai 2022

### Comite de pilotage Espace des 2 rives

- 4 mars 2019 (Espace santé social)
- 23 septembre 2019
- 16 novembre 2020 (Espace santé social)

### Dates des différents Conseil d'Administration

2019	2020	2021	2022
■ 14 janvier	■ 29 juin	■ 23 janvier	■ 16 mars
■ 4 mars	■ 3 juillet	■ 21 mai	■ 26 avril
■ 12 mars		■ 20 décembre	
■ 3 juin			
■ 29 octobre			
■ 9 décembre			

# BILAN ET PERSPECTIVES

## 4 ans de Projet Social de Territoire

Au travers des 9 projets mis en place, un travail de diagnostic et d'évaluation permanent a été organisé pour concourir aux évolutions sur le territoire. Une équipe de 60 salariés s'est attachée à répondre au plus près aux besoins des habitants.

### Chantier n° 1

#### L'observatoire local - Un changement d'échelle d'intervention

L'échelle d'intervention évolue grâce à la prise en compte de la compétence enfance jeunesse par l'agglomération. Depuis 2020, le CEJ des communes de Pîtres, du Manoir sur Seine, d'Amfreville sous les monts et d'Igoville est repris par l'agglomération Seine-Eure. Un travail collaboratif entre l'Espace des 2 rives et l'agglomération a permis ce développement. Ainsi les services offerts aux habitants sont maintenant d'intérêt communautaire. Un des avantages est de permettre l'accessibilité des Accueils de loisirs sans hébergement (Alsh) et des structures multi-accueil (SMA) à la population qui réside sur l'agglomération. Un important travail sur les financements s'est engagé avec les élus et les techniciens sur les 3 années précédant le projet. Le but était de permettre à l'association de conserver l'aspect qualitatif du projet éducatif local et les ressources adéquates. La sollicitation est venue des communes qui, d'une part, peinaient avec leur trésorerie et, d'autre part, y voyaient un intérêt de pérennisation des actions engagées plus facile à garantir au niveau de l'agglomération. C'est dans cette vision de durabilité que la contractualisation avec les partenaires s'est tenue.



À la suite d'un diagnostic santé partagé par les responsables du contrat local de santé, une convention pluriannuelle est signée avec l'Agence Régionale de Santé. Cela vaut d'être souligné compte tenu de la rareté des engagements pluriannuels des partenaires. Cette inscription durable permet d'engager les actions pour améliorer le bien-être de la population.

Notre participation aux instances pilotées par l'agglomération telles que *Territoire de solutions* pour l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), et les commissions handicap, enfance jeunesse, Projet Educatif et Social Local (PESL) cherche à concilier les dimensions plurielles du développement : économique, social, environnement durable.

Le schéma de gouvernance de l'Espace des 2 rives est un mode de décision collectif afin de parvenir à « une terre de solutions » visant le bien-être des habitants. Les enjeux et les stratégies sont complexes, il s'avère indispensable d'associer des représentants institutionnels, des politiques, des habitants pour élaborer durablement les projets. Depuis 2019, un groupe *Développement durable* est né de la volonté d'habitants. Des actions conduites dans un souci notamment d'habiter autrement la cité ont vu le jour telles que *La rue aux enfants*, la protection des abeilles, de la faune et de la flore,

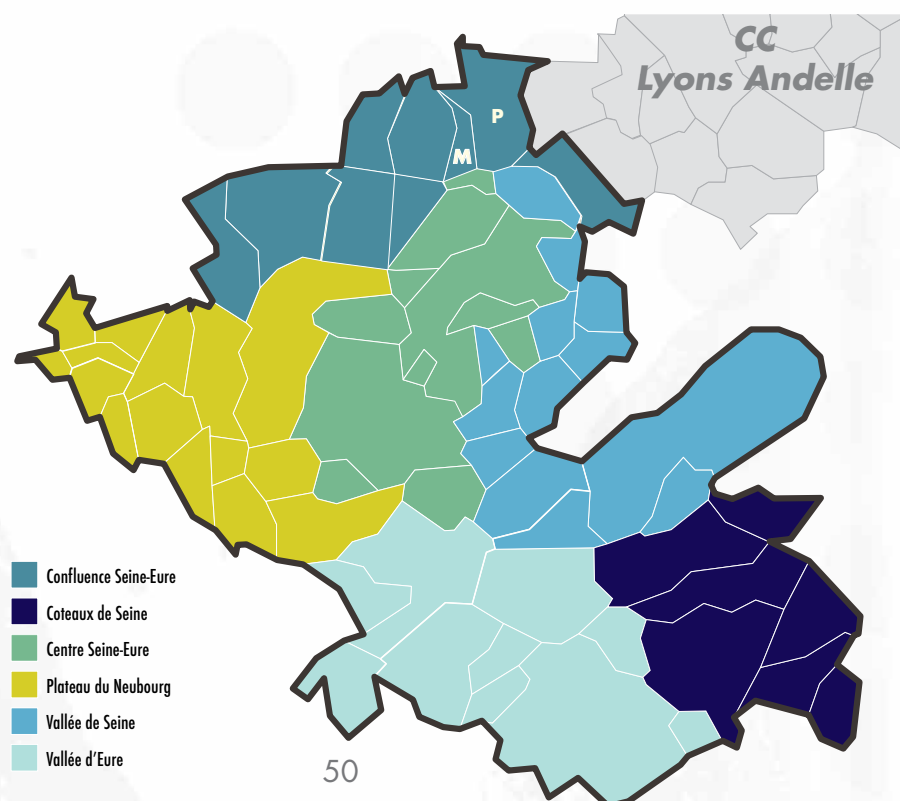
la mobilité douce etc. Des comités techniques sur la santé, l'éducation et la culture, la mobilité sont animés régulièrement.

Depuis plusieurs années nous participons au recueil de données pour Senacs.

De nouveaux projets ont émergé : *Les promeneurs du Net* (Criq-Caf, E2r), un Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA : SDEJSC -E2r), la web radio intergénérationnelle (département, E2r), *Berges saines* (pilotage mairies), *Le mercredi des seniors* (pilotage CCAS) à la suite de la coopération avec des institutions et des usagers-habitants.

## ■ Préconisations

- Participer à l'élaboration du PESL de l'agglomération, un projet concerté sur un espace de vie nouveau, la confluence Seine-Eure. Cette coopération avec et entre de nouveaux acteurs vise à partager une vision commune et faire profiter de ressources nouvelles, connues ou méconnues des habitants du territoire.
- Essaimer un projet en ESS de l'agglomération Seine-Eure : étude sur le *Begin'âge* de Louviers pour un essaimage au Manoir sur Seine.
- Observer de manière continue les besoins des habitants-usagers : questionnaires, entretiens, recueil des besoins ; et inscrire durablement les projets.
- Renforcer les capacités d'initiative des citoyens (développement de la démocratie participative) quel que soit le domaine : santé, culture, éducation, vie de famille.
- Faire des expérimentations incluant des démarches d'éco-citoyenneté (éducation - information).
- Développer des solidarités entre les générations en « allant vers ».
- Dynamiser un Point d'accueil à la vie Associative afin de soutenir les initiatives associatives ou les porteurs d'idées.



## Chantier n° 2 Pôle Ressource Familles de l'Andelle

Les espaces d'accueil et de rencontre des familles sont multiples. Les accueils individuels et collectifs sont bien rodés.

L'offre de service permettant de concilier vie professionnelle et vie sociale constitue le point d'ancrage de la relation entre professionnels et habitants-usagers. Les accueils de loisirs, les structures multi-accueil, le Relais Parents Enfants, le suivi des bénéficiaires du RSA, les permanences sociales, les ateliers parents-enfants sont autant d'atouts qui favorisent les rencontres.

A l'Espace des 2 rives, l'accompagnement collectif est stable alors que l'accompagnement individuel, lui, est en forte augmentation au cours des quatre dernières années. Sans tirer la sonnette d'alarme, il n'en reste pas moins que, les trois quarts du temps, d'après les professionnels, les actions en direction des familles se passent sur le champ individuel, dans ou hors les murs. La nature des problèmes englobe tous les champs : santé, emploi, surendettement, fracture numérique.

Les ateliers et les actions collectives proposés sont les suivants : *Saveurs du monde*, informatique, badminton, ateliers parents-enfants, espace passerelle. Agir collectivement est un besoin pour créer ou entretenir des liens sociaux. Les participants développent les compétences psychosociales qu'ils mettent parfois au service d'autrui.

Une conseillère en économie sociale et familiale intervient auprès d'une population dite « invisible » au sein des *Restos du cœur*. Depuis quatre ans, une faible proportion d'entre eux s'autorise à franchir les portes de l'Espace des 2 rives.

Le directeur du pôle famille encadre, depuis deux ans, un *Café des papas* dont l'objectif est de réfléchir sur les relations intra- et extra-familiales.

Une animatrice sociale anime un *Café des mamans*. A ce titre, elle a évalué la participation et la satisfaction des habitants/usagers.

- ◆ 70 % des participants se disent valorisés à la suite du visionnage des vidéos et sont fiers d'avoir participé à « un message de prévention » pour la collectivité.
- ◆ 30 % des participants disent avoir trouvé de nouvelles idées de sortie à la suite de la vidéo sur les loisirs.
- ◆ 100 % des participants viennent aux ateliers pour créer du lien social avec d'autres parents
- ◆ 50 % viennent également pour communiquer et verbaliser sur leur vie de parent.
- ◆ 80 % des parents apprécient le partage sur les problématiques rencontrées avec leurs enfants et les conseils du groupe.
- ◆ 50 % des parents participant au groupe d'échanges déclarent communiquer plus facilement auprès des personnes ressources (conjoint/ famille/amis).
- ◆ 45 % des participants se fréquentent en dehors des ateliers en fin d'année.



Sous ces déclarations plutôt réconfortantes, il n'en reste pas moins qu'il existe une part des familles que nous ne captions pas ou peu lorsqu'elles ne manifestent pas de besoin de service ou de contact. C'est pourquoi nous continuons d'agir à l'extérieur de nos murs en lien avec la Présidente des *Restos du cœur*.

### ■ Préconisations

- Sensibiliser les familles à la sauvegarde de leur environnement.
- Faire la promotion des déplacements doux en famille.
- Poursuivre la démarche d'agir dans et hors les murs.
- Accompagner l'organisation d'actions collectives en répondant à des Objectifs de Développement Durable(ODD).

## Chantier n°3 Communication interne et externe

L'application rigoureuse des protocoles sanitaires qui a découlé de la pandémie a stoppé les rencontres entre les habitants-usagers. L'ensemble des ateliers collectifs, des manifestations s'est trouvé à l'arrêt pendant la période de confinement. Au moment du déconfinement, la reprise s'est fait en pointillés avec la nécessité d'appliquer les directives gouvernementales (limitation du nombre de personnes dans les espaces).

L'accalmie de la rentrée de septembre 2020, nous a offert la possibilité de reprendre une activité quasi-normale : mise en œuvre du *Festival du cirque*, de *La rue aux enfants*, reprise de certains ateliers collectifs (*Saveur du monde*, informatique, sophrologie, ateliers parents-enfants en extérieur etc..) tout en respectant les règles strictes du protocole sanitaire.

Cette reprise des actions a été de courte durée puisque, de nouveau, nous avons été contraints de restreindre les actions collectives jusqu'à la fin de l'année.

D'habitudes nombreuses, les rencontres avec les partenaires se sont trouvées également limitées. Les rendez-vous en visioconférence ont été privilégiés.

Cependant, le dossier de transfert de compétence de l'enfance jeunesse vers l'agglomération Seine-Eure a pu se finaliser.

Le projet associatif affirme une volonté forte pour le développement durable. La crise sanitaire en a malheureusement permis une illustration avec la fabrication de masques en tissu pour le personnel et un masque pour les personnes âgées du portage de repas. La réalisation de ces masques a été menée tambour battant par quatre salariés de l'association (bénévoles sur ce temps) et par un membre du bureau de l'association. A la fin du chômage partiel, chaque salarié s'est vu remettre des masques en tissu.



Le 1<sup>er</sup> confinement a nécessité de s'adapter pour communiquer à la fois avec nos usagers et nos partenaires tout en évitant les rencontres physiques. Après l'annonce du confinement, il était essentiel de réfléchir à maintenir le lien avec nos usagers et les partenaires. Le numérique a été notre canal principal de communication pendant une bonne partie de l'année : site internet (newsletter, page Facebook), création de deux boîtes mail (salariés de l'E2r, parents des structures multi-accueil et assistantes maternelles), visio-conférence, mail, téléphone et SMS.

Le déconfinement en plusieurs étapes a rendu possible pour le personnel au chômage partiel de revenir sur site progressivement. Concernant les structures petite enfance, les parents rassurés par les protocoles d'hygiène mis en place ont remis rapidement leurs enfants.

Au fur et à mesure que les actions ont pu reprendre, les usagers de l'association sont revenus rapidement participer aux actions. Très clairement, les personnes avaient besoin de se revoir, de sortir de chez eux, de reprendre une vie sociale. Dès septembre, les structures multi-accueil ont retrouvé leur activité normale avec des taux d'occupation satisfaisants. Les ateliers ont repris également sous condition de l'application des protocoles sanitaires.

### ***Nos partenaires :***

L'utilisation de la visioconférence s'est imposée pour les échanges avec les partenaires permettant ainsi de maintenir le suivi des projets et, de façon générale, la vie de l'association.

### ***Pour le pôle petite enfance :***

Une boîte mail petite enfance a été créée afin d'envoyer des idées d'activités aux parents et en retour nous donner des nouvelles de leur enfant. Au-delà, cette boîte a permis de communiquer avec les familles concernant la reprise d'activité, le contenu des protocoles sanitaires, etc...

La même démarche a été suivie par l'animatrice du RPE pour les assistantes maternelles.

### ***Pour le pôle famille :***

Pendant le confinement, le portage de repas pour les personnes âgées a été maintenu sans interruption. Des bénévoles se sont mobilisés pour que chaque jour, chaque personne âgée reçoive une lettre, une carte postale. Des enfants ont également été mobilisés via une newsletter pour faire un dessin et le remettre aux personnes âgées. La personne en charge du portage de repas a récupéré les dessins des enfants à leur domicile pour respecter le confinement.

Des newsletters ont été envoyées régulièrement aux familles afin de les informer du fonctionnement de l'accueil du matin et du soir, de la pause méridienne, au fur et à mesure de l'évolution des mesures gouvernementales.

Durant les vacances scolaires, des programmes d'animation ont été diffusés à plus de 300 familles par le biais des écoles.



Le directeur du pôle famille anime la page Facebook tandis qu'une bénévole et des techniciens enrichissent le site internet avec des newsletters. De plus, nous comptons 3 groupes WhatsApp qui permettent de communiquer rapidement avec le public. Ces groupes vivent également sans nous et force est de constater le renforcement des liens entre papas ou entre ados.

### **Pôle Gestion Administration et Organisation :**

Dans le même esprit que pour les parents du pôle petite enfance, une boîte mail a été spécialement créée pour les salariés afin d'avoir le même niveau d'information (condition du chômage partiel, date de réouverture des services, protocole sanitaire etc...).

Deux cadres ont été présents sur site pour assurer la continuité (répondre aux appels téléphoniques, à la quantité de mails) et coordonner les deux seuls services ouverts : portage de repas et structure multi-accueil de Pîtres (ouverte pour le personnel soignant).

Rapidement, l'équipe dirigeante de l'association a saisi l'importance de garder le lien avec les usagers pour atténuer les risques d'anxiété, de syndrome dépressif, de difficulté à avoir son enfant en permanence sans pouvoir souffler, etc. C'est pourquoi la communication a pris un autre sens et a participé à ce que les gens puissent se sentir mieux pendant toute cette période.

La sensibilisation entamée depuis deux ans sur les écogestes au travail auprès des salariés commence à s'ancrer dans le quotidien. Un groupe de travail nommé *Développement durable* constitué depuis deux ans est très actif et organise des manifestations en lien avec le sujet : *Berges saines*, ramassage des déchets dans les rues de la commune.

Les activités proposées dans les structures petite enfance et dans les Accueils de loisirs sans hébergement prennent en compte cette dimension de recyclage.

Nos outils de communication ont été redynamisés et le nombre de personnes ayant vu du contenu publié est en nette augmentation. Par exemple, en 2021 sur la page Facebook, notre couverture est de 18 061 soit + 306 par rapport à 2020. Un site internet dynamique existe. Des Newsletters (une cinquantaine) sont envoyées à 850 personnes.

Malgré de nombreux supports numériques, des tracts papier, un panneau lumineux au Manoir, un soutien logistique aux associations, une partie des habitants dit ne pas connaître ce que fait l'Espace des 2 rives.

### **■ Préconisations**

- ➔ Donner encore davantage de lisibilité aux habitants sur les actions et les projets
- ➔ Créer un comité d'usagers par service pour l'élaboration des projets.
- ➔ Rendre visible les travaux des Comités techniques auprès du plus grand nombre.

## Chantier n°4 Projet Educatif Local

Une trentaine de salariés a assuré l'encadrement de plus de 600 enfants de 3 à 17 ans au cours des quatre dernières années. Pour que l'équipe soit complémentaire, des animateurs ont suivi des formations telles que BAFA, CSP, SST, PSC1, webradio. 81 % du personnel a au moins un diplôme dans l'animation. La préoccupation de l'association est de maintenir le nombre d'animateurs pour assurer l'encadrement des enfants. C'est pourquoi un départ ou une absence longue d'un salarié déclenche immédiatement un recrutement. Des vacataires sont venus renforcer l'équipe de l'été. Neuf prestataires enrichissent les propositions d'ateliers. Deux bénévoles viennent en soutien pour l'aide aux leçons.



En 2021, une nouvelle plage d'accueil les vendredis de 20h30 à 22h30 a été ouverte aux jeunes à partir de 12 ans ainsi que deux soirées par semaine pendant les vacances scolaires. Un accompagnement numérique s'est mis en place tous les vendredis de 17h30 à 19h30, *Les promeneurs du Net*. Des ateliers pédagogiques quotidiens leur permettent d'évoluer dans leurs savoirs. Ainsi, l'atelier infographie s'est associé à un projet scolaire sur la mode en 2050 (partenariat avec deux professeurs). Les émissions de webradio en direct et la réalisation d'un studio REAAP ont contribué aux échanges intergénérationnels.

Les différents débats et sorties avec les parents ont participé à conforter des repères éducatifs, que le personnel entretient en se servant des compétences psychosociales acquises grâce aux formations. Ces dernières ont également été développées auprès des jeunes qui ont suivi nos interventions santé au collège (en partenariat avec l'infirmière).

L'accompagnement des jeunes a permis une progression dans les apprentissages pour 75 % des participants à l'aide aux leçons. 25 % ont évolué dans le comportement face aux consignes demandées et 70 % des participants à l'infographie ont développé des savoirs.

En moyenne 60 % des enfants de 6 à 10 ans pratiquent une activité sportive et 35 % ont une activité culturelle sur nos accueils de loisirs. De plus, 40 % des enfants ont besoin d'activités liées à la création pour travailler la motricité, l'écoute, l'entraide et l'estime de soi. Ces données nous permettent de travailler les compétences relationnelles, la confiance en soi et une meilleure maîtrise de ses émotions. Ce travail est en lien avec les objectifs des associations locales (sportives et culturelles) et des partenariats se font dans ce sens. Les manifestations comme *La rue aux enfants*, *Berges saines*, les droits de l'enfant avec l'UNICEF ; l'intervention d'associations (escrime, cross training, zumba...) sont quelques exemples d'actions qui favorisent l'ouverture d'esprit des enfants, qui poussent les enfants et les parents à aller vers l'autre.

La bienveillance dans la prise en charge des enfants s'est aussi retrouvée dans les projets tels que le développement durable avec un travail sur la mobilité douce, sur le handicap et le droit à la différence, le gaspillage alimentaire, le traitement des déchets, la fresque du climat.

L'organisation des équipes s'est bien adaptée aux protocoles liés à la crise sanitaire et aux situations familiales qui, pour certaines, sont complexes. En effet, les séparations, la santé mentale des enfants et des parents, les troubles alimentaires sont au cœur de nos préoccupations. Ces problématiques sont traitées en interne, en équipe pluridisciplinaires. Malgré quelques échecs liés à un manque de coopération des parents, des orientations scolaires ou des prises en charge psychologiques et éducatives ont permis de faire évoluer adultes et enfants vers un mieux-être.

Nos expériences sont présentées lors de notre participation aux groupes de travail sur le handicap, sur l'enfance et la jeunesse, sur la parentalité à l'agglomération Seine-Eure, au Conseil d'administration du collège et à la commission enfance jeunesse de Pîtres.

### ■ Préconisations

- Développer les actions de mixité sociale et culturelle à l'échelle de la confluence Seine-Eure.
- Renforcer les ateliers sur l'écologie, les solidarités, la paix, la vie aquatique et terrestre.
- Qualifier les interventions avec des intervenants formés au développement durable.
- Réaffirmer la place des parents dans l'Alsh : animer un comité d'usagers spécifique aux centres de loisirs, rencontres en soirée, ateliers parents-enfants.

### Chantier n° 5 Entre 2 rives



Après 10 ans d'existence, l'auto-école est un levier d'intégration sociale et citoyenne. Tout au long de la formation, avec le support d'ateliers collectifs, du parcours pédagogique pour le permis de conduire et de temps d'échanges, les stagiaires développent des compétences qui mobilisent un ensemble de ressources (savoir, savoir-faire et savoir être). Notre capacité à accueillir et à intégrer des personnes avec des difficultés de langage et/ou d'apprentissage a contribué à une reconnaissance des prestataires de l'agglomération Seine-Eure qui s'appuie sur la dynamique des ateliers collectifs pour travailler l'inclusion des personnes. La diversité culturelle enrichit la dynamique de groupe et suscite des débats ou des réflexions sur les discriminations sexuelles, religieuse, culturelle.

Les compétences psychosociales les plus développées :

- ◆ Compétences cognitives : savoir prendre des décisions/savoir résoudre des problèmes.
- ◆ Compétences émotionnelles : savoir gérer son stress/savoir gérer ses émotions.

- ◆ Compétences sociales : savoir communiquer efficacement/avoir de l'empathie.

80% des stagiaires sont capables :

- de respecter les règles de fonctionnement, le règlement intérieur et le groupe.
- de formuler une demande et de comprendre la réponse apportée même si ce n'est pas la réponse attendue.
- de communiquer efficacement.

L'entraide et la coopération sont encouragées à travers les temps partagés (ateliers collectifs, code, ateliers techniques).

- ◆ 40 % des stagiaires sont autonomes pour réaliser CV, lettres de motivation, démarches pour leur permis.
- ◆ 50 % se sentent plus en confiance pour des entretiens d'embauche, pour donner suite aux simulations mises en place.
- ◆ 60 % maîtrisent les démarches administratives dématérialisées : Caf, Ameli, Pôle emploi.
- ◆ 20 % sont partiellement autonomes sur l'outil informatique pour demander une information spécifique (prise de contact mail par exemple ou effectuer une démarche en ligne) mais sont capables d'accéder à leurs données personnelles sans difficultés.

Au-delà de ces difficultés, la dimension du groupe joue un rôle bénéfique dans l'apprentissage du code de la route. Les stagiaires sont réunis avec un objectif commun d'acquisition du permis de conduire. Ce travail de groupe permet à certains de se révéler dans ce cadre et de se socialiser après des périodes d'isolement liées à leur situation sociale. L'auto-école sociale contribue à la reprise de confiance en soi et favorise le vivre ensemble.

Sur chaque cours de code, une dizaine de questions sont abordées sur l'écologie, l'écoconduite.

Le support de la question permet un échange plus approfondi sur ces thématiques.

Des mises en situation, notamment sur l'impact économique de l'application de ces gestes viennent compléter la théorie.

En conduite, la formation est continue sur les bons gestes avec des examens blancs sur cette thématique qui compte 1 point lors de l'examen final.

Chaque année une cinquantaine de personnes est accueillie. En moyenne 75 % des stagiaires habitent en dehors de l'intercommunalité Pîtres/Le Manoir-sur-Seine et utilisent les transports en commun, un deux-roues ou bénéficient d'un accompagnement familial. Donc la mobilité géographique est obligatoire dès l'entrée en formation. Chaque année, une dizaine de stagiaires obtient le permis.

En 2022, une nouvelle voiture a été financée à 50 % par la fondation Caisse d'Épargne. Toujours en 2022, la nouveauté consiste à obtenir la labellisation *Qualiopi* qui reconnaît la structure comme centre de formation permettant encore à un plus large public de bénéficier de ce projet.

Des stagiaires élus par leurs pairs siègent au Cotech *Entre deux rives* en présence d'acteurs et d'élus. Une autre façon de concevoir une démarche participative en donnant la parole aux principaux concernés.

### ■ Préconisations

- Favoriser l'action des stagiaires dans l'auto-école associative : découverte de l'environnement, garage solidaire, solidarité entre eux, respect des différences culturelles et sociales.
- Impliquer des stagiaires dans les instances de gouvernance.
- Insister durant la formation sur les écogestes.
- Participer au montage des formations aux métiers de l'enfance et de la jeunesse.

## Chantier n°6 Les Z'arts pour tous



Un projet pluri- et trans-générationnel est inscrit dans la vie locale depuis plus de 10 ans. L'impact social consiste en l'accueil d'un public très diversifié, en âge, en catégorie socio-professionnelle, en mixité culturelle. La solidarité lors de ces événements est visible.



Quelques exemples pour illustrer notre propos

- Aide au montage et au démontage du chapiteau à l'occasion du festival du cirque

Depuis plusieurs années, un noyau dur constitué de papas forme le groupe de bénévoles qui aide au montage et démontage du chapiteau. Quinze papas se mobilisent durant deux week-ends pour cette manifestation. Ils estiment que c'est une façon de remercier l'association de ce qui est fait pour les enfants et mesurent également la chance de bénéficier d'une telle programmation gratuitement. Le travail est physique et pénible mais il règne une bonne ambiance. On se rencontre, les liens se resserrent, les inégalités sont gommées, on se connaît un peu mieux.

- Préparation des repas du midi et du soir pour les artistes

Les bénévoles sont en majorité des retraités. Ce temps de bénévolat leur permet de faire des rencontres, de se sentir utiles dans la vie de l'association, dans la vie de la cité. Félicités par les artistes après les repas, remerciés publiquement le soir des spectacles par les organisateurs et les artistes eux-mêmes, les bénévoles se sentent valorisés.

- Population qui accède à la culture

L'offre culturelle offerte par l'Espace des 2 rives fait partie intégrante de la vie culturelle des communes et elle rythme également l'année scolaire des écoles maternelles et élémentaires de Pîtres et du Manoir-sur-Seine via les résidences d'artistes.



Au moins 272 enfants différents entre 3 et 14 ans ont bénéficié d'une action culturelle (atelier, spectacles, exposition...).

Une centaine d'enfants participent à une dizaine de sorties culturelles chaque année. La découverte de lieux de spectacles, d'exposition telle que les *Micro-folies*, les rencontres avec les artistes, autant de temps dédiés au parcours culturel des enfants qui viennent renforcer leurs savoirs.

Au moins 600 adultes différents originaires des communes de Pîtres et du Manoir ont assisté au moins une fois aux spectacles proposés chaque année.

Le soutien financier apporté par l'agglomération Seine-Eure dans ce projet prouve la dimension territoriale de l'action.

Dans un communiqué de presse datant du 27 octobre 2021, l'état réaffirme son engagement concernant les pratiques culturelles des plus jeunes, je cite « le déploiement du pass Culture ou l'effort historique en faveur de l'éducation artistique et culturelle (dont les crédits auront pratiquement doublé ces dernières années) témoignent de la volonté du Gouvernement de contribuer à enraciner chez eux une pratique culturelle puissante et diversifiée, adaptée à leur environnement numérique natif » tout en les incitant à ouvrir leur regard à la diversité de la création culturelle. Notre partenariat avec la DRAC illustre ce propos. En effet, bien que les finances soient un peu décroissantes, l'engagement est réaffirmé depuis 4 ans. La vitalité offerte par les parcours culturels faits de sorties, d'ateliers artistiques, de spectacles et d'exposition contribue à renforcer les liens intra et extra-familiaux.

Au terme de ces quatre belles années, certes bousculées par la crise sanitaire, on peut manifestement attester que la culture est rendue accessible à tous sur le territoire. Les blocages sont levés grâce au partenariat construit avec l'Éducation Nationale, la présence effective des artistes durant des semaines de résidence, les spectacles plébiscités par les habitants. Sans distinction, nous favorisons l'expérience artistique de tous les enfants scolarisés. Espérons que les temps à venir offriront des parcours culturels aussi complets.

## ■ Préconisations

- Permettre une accessibilité à la culture pour la population la plus fragile et favoriser la découverte de pratiques culturelles dans un esprit de mixité sociale.
- Maintenir le partenariat avec l'Éducation Nationale, la DRAC, l'agglomération Seine-Eure, la Caf et le département.



## Chantier n°7

### Rester jeune



Nombreuses sont les personnes âgées à avoir recours à différents services à domicile pour les tâches qu'elles ne peuvent plus effectuer elles-mêmes. Certaines ont besoin de livraisons de repas ou d'une présence quasi constante à leurs côtés.



Le service « portage de repas » concerne 32 personnes en moyenne par an. Volontairement nous avons fait le choix que ce soit des animatrices qui encadrent cette activité afin de renforcer les liens intergénérationnels, les solidarités, l'inclusion dans la vie locale malgré l'état de dépendance de certains. Elles colportent des nouvelles, sensibilisent sur les événements de la vie de la cité, établissent des liens avec les enfants de l'accueil de loisirs. Le portage répond à la fois à un besoin alimentaire mais aussi à une demande de compagnie et de lien social.

La relation quasi quotidienne avec les infirmières et les aides à domicile renforce le suivi des usagers et les démarches à mettre en place pour répondre à leurs besoins (administratifs, soins, santé mentale). 11 personnes bénéficiaires en 2020 ne sont plus présentes en 2021 (3 reprises en charge des repas par la famille, 4 décès, 1 besoin uniquement pendant hospitalisation du/de la conjoint/te, 3 avaient besoin de ce service sur une courte durée à la suite d'un retour d'hospitalisation) et 11 nouvelles personnes ont intégré le dispositif en 2021.

Les conséquences de la Covid et des protocoles sanitaires ont fortement limité les échanges intergénérationnels. Seules deux émissions de webradio se sont déroulées en présentiel et les deux autres avec des interviews à distance. 10 personnes âgées ont participé au projet webradio avec la réalisation de 3 journaux distribués à l'ensemble des personnes âgées usagers de l'E2r.

Malgré les visites à domicile régulières, la répétition des confinements n'invite pas les personnes âgées à sortir de chez elles. La mobilisation est compliquée car elles craignent de contracter la Covid. Une réelle difficulté est présente pour mettre en place les actions intergénérationnelles du fait aussi de ne pouvoir brasser les publics.

*« 90 % des Français préféreraient vieillir chez eux, selon un sondage Odoxa paru en 2019. Les révélations du livre Les Fossoyeurs, qui dénonce les conditions de vie dans certains Ehpad et la marchandisation des personnes âgées, ne peuvent pas leur donner tort. Mais en situation de dépendance et de perte d'autonomie, l'aide devient nécessaire pour la personne âgée. Santé, services à domicile, objets connectés... Avec 16,7 millions de retraités en 2021, l'économie du vieillissement, aussi appelée la Silver Économie, est un business à part entière ». C'est pourquoi à l'échelle de l'intercommunalité nous contribuons à maintenir le service portage de repas, l'accompagnement individuel et l'animation collective qui ne sont pas rentables économiquement mais néanmoins nécessaires au maintien à domicile.*

## ■ Préconisations

- Permettre aux habitants de vivre le plus longtemps possible à leur domicile.
- Maintenir les liens entre les personnes âgées dépendantes, les enfants et les adultes de la cité.
- Rechercher la viabilité économique du service.

## Chantier n° 8 Accueil et accès aux droits

Les personnes présentes à l'accueil sont les premiers interlocuteurs d'un nouveau visiteur. Ce sont elles qui donneront le premier ressenti quant à l'Espace des 2 rives. Il s'agit de l'accueil physique, de l'accueil téléphonique, de toutes les relations avec les habitants usagers ou non. Les agents d'accueil répondent à 3 finalités : renseigner, conseiller, orienter.

Avec 5 000 contacts téléphoniques et physiques en moyenne par an, l'Espace des 2 rives favorise l'accessibilité et l'effectivité de l'accueil et l'accès aux droits. Nous sommes repérés par les acteurs et parfois membre de réseau dont celui de l'agglomération. Nos trente années d'intervention sur ce champ au local ont fait varier nos pratiques notamment du fait de la dématérialisation. La fracture numérique reste un problème pour bon nombre d'habitants-usagers. En fonction de sa situation personnelle et de ses revenus, un habitant peut bénéficier de dispositifs particuliers : protection universelle maladie, Complémentaire santé solidaire, accompagnement social... La farandole est longue en matière d'accès aux droits : état civil, surendettement, accès aux soins, logement, retraite, situation fiscale, justice... Un partenariat est formalisé avec le CIDFF, la mission locale, la Carsate, les CCAS, l'Utas Est, Epireuil. 250 personnes sont accueillies individuellement par un groupe projet comprenant le référent famille, une conseillère en économie sociale et familiale et une animatrice sociale. Nous opérons selon deux modalités :

- ◆ l'accueil généraliste qui relève des agents d'accueil qui effectuent 50 % des accueils concernant les structures multi-accueil et les accueils de loisirs,
- ◆ l'accueil approfondi qui regroupe l'équipe projet citée ci-dessus répond, quant à elle, aux habitants encore trop nombreux qui n'ont pas recours aux droits et aux services, bien que remplissant pourtant les conditions d'obtention d'un droit social ou d'une prestation liée à un service public. Ils ne vont pas en bénéficier sans être accompagnés.

### **Permanences d'accès aux droits et aux soins / Restos du cœur / atelier dématérialisation et point autonome : quelques chiffres**

- ◆ Permanence sur l'accès aux droits et aux soins (suivi) : 48 personnes
- ◆ Accueil, écoute, conseil, orientation et accompagnement des personnes fragilisées : 234 personnes



- ◆ Point autonome informatique (en libre accès ou accompagné) : 125 personnes
- ◆ Atelier dématérialisation : 8 personnes

Les usagers résident sur le territoire de Pîtres (44 %) et le Manoir sur Seine (56 %).

- ◆ 64 % des usagers sont des femmes contre 36 % d'hommes.
- ◆ La majorité des usagers, soit 66 %, a entre 25 et 55 ans. Seule une personne est âgée de moins de 25 ans et bénéficie d'un accompagnement avec la mission locale de Louviers. On constate trois usagers âgés de plus de 60 ans.
- ◆ 67 % des usagers sont inactifs dont 9 % à la retraite. Les actifs représentant 25 % vivent une situation professionnelle précaire à temps partiel ne permettant pas de subvenir aux besoins élémentaires.

Nombre d'entretiens réalisés : 197

Au vu des conditions d'accueil, deux types d'accompagnement sont proposés :

- ◆ les échanges informels (accueil, écoute et orientation), notamment aux *Restos du cœur* : en moyenne 4 par matinée ;
- ◆ des entretiens individuels sur la permanence sociale.

Typologie des orientations réalisées :

Les usagers sont orientés vers des services différents selon les besoins dans différents domaines, à savoir :

- ◆ le domaine de la santé : CPAM, rendez-vous spécialistes, orientation santé plateforme RSA ;
- ◆ le domaine de l'emploi et/ou la formation pour la création d'un CV, la recherche d'emploi : orientation vers le service public Pôle Emploi, invitation à la présentation de *Humando Service* à l'E2r, le Pimm's.
- ◆ les démarches administratives pour l'accès aux droits : Maison France Services à Pont de l'Arche, permanences sociales au Manoir sur Seine, CCAS de Pîtres et du Manoir sur seine.
- ◆ 83 % des personnes sont capables d'identifier les intervenants le lundi et vendredi matin pour exprimer un besoin. Les personnes expriment leurs besoins plus facilement quand la relation de confiance est présente entre le professionnel et l'utilisateur.
- ◆ 65 % sont capables de citer un lieu ressource sur le territoire d'intervention pour l'accès aux droits : l'Espace des 2 rives et la Maison France Services. L'objectif est de permettre aux personnes de connaître les relais sur le territoire pour effectuer une démarche ponctuelle.
- ◆ 33 % des usagers sont capables de réaliser une démarche en autonomie, une fois la procédure expliquée. La contrainte informatique est liée à un manque d'outil au domicile (pas de connexion, et/ou d'ordinateur), une mauvaise maîtrise de

l'outil informatique ou pas envie de s'en servir.

Les intervenantes orientent vers le point numérique autonome, l'atelier informatique de l'E2r et le Pimm's dans ce cadre.

- ◆ 83 % sont capables d'exprimer clairement leurs difficultés après un premier entretien. Pour les autres, il est nécessaire de stimuler la personne pour qu'elle verbalise sa ou ses problématiques.

Orientation en interne et vers les partenaires suivants : la psychologue de l'E2r, la référente socio-professionnelle dans le cadre du dispositif RSA à l'Espace des 2 rives, les CCAS des communes de Pîtres et du Manoir sur Seine, l'assistante sociale de la sécurité sociale, la *Maison de la justice et des droits*, les *Restos du cœur*, la banque alimentaire d'Alizay, l'épicerie sociale et solidaire Epireuil, le Pimm's, séjour famille de l'E2r, le CLIC, le CIAS de Louviers, le service public de Pôle Emploi, l'accompagnement social du Conseil Départemental, et l'atelier informatique de l'Espace des 2 rives.

Par ailleurs, sur la fonction accueil généraliste dix salariés sont formés au nouveau logiciel d'inscription et facturation (*Abelium*) (directrice adjointe, chargées d'accueil, responsables de structures multi-accueil, responsable GAO, directeur pôle famille et adjointe). L'Espace des 2 rives et son « guichet unique » est bien identifié. Le nombre d'accueil en est l'illustration. Deux techniciens de la petite enfance participent aux groupes de travail du réseau *Cocoon*.

## ■ Préconisations

- ➔ Consolider la mise en synergie des acteurs à l'échelle des territoires pour une résolution de problème rapide.
- ➔ Former les agents d'accueil au numérique pour qu'ils soient davantage autonomes dans leurs pratiques professionnelles et réactifs vis-à-vis des usagers.
- ➔ Accompagner physiquement les usagers vers l'accès à leurs droits afin de prévenir le non-recours aux droits.

## Chantier n° 9 Carrefour de vie

En dehors de l'accès aux droits et aux soins dont nous avons parlé dans le chantier précédent, quatre objectifs dessinent les contours du projet. Le premier vise à encourager la pratique sportive pour tous les publics, le second se traduit par le soutien à la parentalité, le troisième consiste à offrir une écoute psychologique de proximité et enfin le quatrième prévient la perte d'autonomie chez les seniors.

Pour répondre à l'ensemble de ces objectifs, un espace forme pour les seniors, une équipe de badistes, une école multisports ont été créés. En complément, deux séjours



familiaux concourent à accompagner les parents face aux problèmes rencontrés dans leur quotidien avec leurs enfants. Puis, une psychologue intervient depuis plusieurs années à l'Espace des 2 rives. Enfin, une opération senior au volant se déroule deux fois par an et le *Café de la rigolade* se réunit tous les mercredis. La bienveillance et l'empathie sont omniprésentes. La valorisation des compétences psycho-sociales de chacun anime le cœur du projet. Des liens se développent en dehors du domicile.

Au cours de cette période 2019-2022 l'équipe projet s'est formée au CPS et à la méthodologie de projet avec les chargés de missions de l'agglomération Seine-Eure et l'organisme régional « promotion de la santé ».

La pandémie a interrompu de facto le *Café de la rigolade* qui n'a pas retrouvé sa dynamique après la Covid 19. Malgré des visites à domicile, l'absence d'une dizaine de personnes a perduré. La peur du contact de l'autre, la peur d'attraper le virus ont fait se replier sur elles-mêmes les personnes vulnérables. Aujourd'hui encore la mobilisation reste difficile.

Hors période Covid, l'espace forme, l'école multisports et le club des badistes ont trouvé leur public (80 personnes). Enfants, adultes et seniors se mobilisent pour bouger dans une ambiance chaleureuse et constructive. Certains pratiquent une activité physique en dehors de l'Espace des 2 rives.

La liberté de pratique post Covid a stimulé la majorité à commencer ou à reprendre une activité physique régulière pour différents aspects. Voici les résultats verbalisés par les pratiquants.

- ◆ Un corps en mouvement retrouvé et un mieux-être physique au quotidien.
- ◆ L'acquisition de (nouvelles) compétences techniques qui valorisent l'estime de soi, la pensée critique (compétences cognitives).
- ◆ Un lien social différent de la cellule familiale et professionnelle. Le pratiquant est considéré en tant que coéquipier de sport, autrement que par son statut social.
- ◆ Créations d'interactions positives, bienveillantes qui valident un esprit de coopération et créent une dynamique de groupe de qualité (compétences sociales)
- ◆ Dépassement de soi et des limites physiques que le pratiquant pense être les siennes. Auto-évaluation positive et réaliste (compétence émotionnelle).

En ce qui concerne la parentalité, le *Café - santé* et les séjours familiaux (7 familles) répondent aux besoins, d'une part de développer des relations intrafamiliales et d'autre part d'être soutenu dans sa fonction parentale. La gestion des émotions, la résolution de problèmes ou encore l'écoute de l'autre sont omniprésentes durant ce temps. De nombreux échanges se font grâce au jeu. Les supports sont fondés sur les émotions pour :

- ◆ Créer sereinement de l'échange entre le parent et son enfant.
- ◆ Développer l'écoute active.
- ◆ Apprendre à connaître l'autre dans sa globalité et réussir à se faire comprendre.



Une écoute psychologique de proximité permet de répondre à des problèmes en lien avec la sphère familiale (séparation, trouver sa place dans la fratrie ...) mais également à des symptômes de mal-être (forte tristesse, envahissement émotionnel, trouble du sommeil et de l'appétit ...). Parfois une orientation est proposée vers d'autres professionnelles notamment lorsque le suivi ne peut être de courte durée. 24 enfants et 13 adultes ont été concernés par cette action en 2021. Nous retrouvons là les chiffres des années précédentes. Durant la période Covid, la psychologue s'est rendue disponible pour des entretiens téléphoniques.

Chaque année, deux journées pour *Les seniors au volant* se déroulent pour une dizaine de personnes avec le moniteur auto-école de l'Espace des 2 rives. Les participants plébiscitent cette action qui leur permet de prendre conscience qu'une longue expérience de conduite ne dispense pas de s'interroger sur ses capacités afin de prévenir d'éventuelles difficultés et continuer à conduire en toute sécurité.

Conduire un véhicule en toute sécurité nécessite de bonnes capacités motrices, physiologiques et cognitives. Au fil du temps, les réflexes ne sont plus systématiques. Et les seniors de plus de 65 ans sont davantage susceptibles de présenter des altérations de leurs capacités, comme l'indique le site de la Sécurité Routière.

### ■ Préconisations

- Promouvoir le bien-être de tous à tout âge particulièrement pour les personnes vulnérables : espace forme, école multisports, badminton, accès aux droits et aux soins, *Café de la rigolade*, écoute psychologique.
- Protéger sa propre santé et la santé de ceux qui vous entourent en faisant des choix éclairés (permanence d'accès aux droits et aux soins).
- Sensibiliser chaque habitants-usagers aux modes de vie sains (alimentation saine, gaspillage alimentaire), aux droits à des services de soins de qualité pour tous.



## Rétrospective des actions ou événements marquants de 2019 à 2022

### Dates et actions significatives

2019

- Création d'un COTECH sur le développement durable porteur de nouvelles actions :
  - Rencontre avec la responsable de la manifestation *La rue aux enfants* de Pont de l'Arche.
  - Rencontre avec des professionnels de l'agglomération Seine-Eure sur le thème des « couches lavables ». Expérimentation sur les couches lavables dans les SMA
  - Rencontre avec un ancien apiculteur de Pîtres. Projection de films et débats sur le thème des abeilles.
- Co-organisation avec les habitants de la 1<sup>re</sup> édition de *La rue aux enfants*.
- 46 enfants à Pîtres et 23 au Manoir sur Seine suivis en parcours individualisé.
- 57 personnes en suivi sur l'auto-école associative.
- Participation au diagnostic de territoire enfance jeunesse de l'agglomération Seine-Eure
- Contractualisation avec 35 familles dans le cadre du CLAS.
- Organisation de 9 rencontres débats dans le cadre du REAAP.
- Convention avec l'agglomération Seine-Eure pour le transfert de compétences Enfance et Jeunesse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Convention avec l'association Eure Mobilité et avec l'agglomération Seine-Eure pour l'auto-école associative
- Convention pluriannuelle entre l'ARS et l'Espace des 2 rives (2020-2022).
- Convention avec l'ADEME (gaspillage alimentaire) et le CD *Le facteur est passé*.
- Participation à l'élaboration du nouveau CLS 2019/2023 de l'agglomération Seine-Eure.
- Un projet intergénérationnel où les enfants écrivent aux seniors et vice-versa : *Le facteur est passé*.
- Participation à la co-construction d'une culture commune d'accueil et d'accès aux droits (pilotage agglomération Seine-Eure et CDAD) et Caf.
- Participation à la semaine de la parentalité avec *Les cabanes aux émotions* à Evreux pilotée par l'agglomération Seine-Eure.
- 22 familles participent entre janvier et octobre à 28 ateliers parents/enfants exclusivement sur le développement durable (séances en péri et extrascolaires) et elles ont été associées aux 2 journées nationales de l'anti-gaspillage (ateliers intergénérationnels et spectacle interactif).
- Convention BRSA 30 personnes. 54 personnes accompagnées avec une majorité de femmes (75%).
- 1 séjour famille : 8 familles concernées repérées dans le cadre d'un accompagnement social co-porté par des professionnels et des habitants.
- 4 temps de formation avec le personnel de cantine de Pîtres sur les normes d'hygiène et 4 commissions cantine.
- 4 jeunes accueillis en formation BAFA, 10 en PSC1 et 12 en stage scolaire.
- Formation de 2 animateurs à la conduite du *S'Cool-bus*.

2019

- Convention avec la Mission Locale pour 6h d'intervention sur découverte du permis pour le public de la Garantie jeunes.
- Convention avec l'Apéf pour 8 h d'intervention aux Andelys sur découverte du permis.
- Participation à 10 réunions de travail sur la mise en œuvre de la plateforme mobilité et à sa présentation à la Case et au Pôle emploi.
- Organisation en partenariat avec la MAIF d'un forum sur la mobilité (5 prescripteurs et 60 personnes dont 50 % d'anciens élèves de l'auto-école associative).
- 10 personnes ont obtenu le permis.
- 15 artistes en résidence dans le cadre de nos 2 festivals. 13 spectacles présentés. 272 enfants de 4 à 15 ans participent aux ateliers artistiques. 10 restitutions scéniques et une exposition photographique.
- 10 sorties culturelles ont été réalisées dans 7 salles de spectacles différentes pour 102 participants de 4 à 12 ans.
- 9 personnes âgées ont participé à la résidence musicale avec Agathe Bloutin.
- Achat d'un camion neuf 9 places avec un équipement TPMR (une rampe pour les fauteuils roulants et un marche pied).
- 1<sup>re</sup> année d'utilisation du logiciel *Accueil*.
- Participation à la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Accueil de la conférence *Et baisse les yeux quand je te parle !*

### Dates et actions significatives

2020

- Création d'une boîte mail pour communiquer avec les familles des SMA et les assistantes maternelles.
- Mise en place d'un service ponctuel pour effectuer leurs courses alimentaires pour les plus de 70 ans.
- Convention de mécénat avec la Caisse d'Epargne pour l'initiative solidaire Normandie (l'auto-école associative).
- Renouvellement de la Convention avec l'Association Eure mobilité (auto-école associative) et avec l'Agglomération Seine-Eure pour l'auto-école associative, la culture, la santé.
- Convention pluriannuelle entre l'ARS et l'Espace des 2 rives (2020-2022).
- Convention avec l'ADEME (gaspillage alimentaire) et le CD *Le facteur est passé, ces deux conventions ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 2020.*
- Projet de Développement durable labélisation *La rue aux enfants*.
- Projet d'aide au fonctionnement de la DDCS face au Covid 19.
- Participation au Projet Educatif et Social de l'agglomération Seine-Eure (PESL).
- Le transfert de compétences « Enfance jeunesse » est acté. Une convention est signée en 2020 entre l'agglomération Seine-Eure et l'Espace des 2 rives.
- Le Cotech auto-école associatif se réunit pour adapter le projet aux impératifs sanitaires : code en Visio.
- Rencontre avec des professionnels de l'agglomération Seine-Eure sur le thème de *L'enfance et de la jeunesse sur l'espace de vie*.
- Mise en place, dans le cadre du REAAP, des soirées rétro gaming.
- Animation d'une Webradio avec 4 émissions en direct (1000 auditeurs) et la participation d'une dizaine de personnes âgées.
- Afin de ne pas rompre l'accompagnement, les référents socio-professionnels se sont adaptés pendant la crise sanitaire : entretiens téléphoniques développés pour éviter la rupture de l'accompagnement, écoute active et valorisation de soi ont été privilégiées.

2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mise en place d'une quinzaine d'accueils d'urgences pour répondre aux besoins des familles liés à une problématique séparation/deuil.</li> <li>→ Convention pour l'accueil de 30 personnes BRSA. 36 personnes accompagnées avec une majorité de femmes (75%).</li> <li>→ L'utilisation de la visioconférence s'est imposée pour les échanges avec les partenaires permettant ainsi de maintenir le suivi des projets et de façon générale la vie de l'association.</li> <li>→ La tarification pour les jeunes a été revue avec une augmentation de 2 euros pour la carte jeunes.</li> <li>→ Accompagnement d'une cohorte de 7 familles sur la période de juillet à octobre 2020 sur projet anti-gaspillage. Réalisation de livrets de cuisine diffusés à 60 exemplaires.</li> <li>→ En comptabilisant les rencontres pour présenter l'auto-école, pour les bilans intermédiaires, pour les dossiers d'entrée et de sortie de formation, nous avons effectué plus de 80 entretiens avec 7 prescripteurs.</li> <li>→ 10 personnes ont obtenu le permis.</li> <li>→ 102 enfants participent à 10 sorties culturelles dans 7 salles de spectacles différentes.</li> <li>→ En raison du Covid, le festival « Des mots et des maux » est reporté en 2021.</li> <li>→ Participation aux commissions des CCAS.</li> <li>→ Portage de repas à domicile : 5 580 repas livrés en 311 tournées pour 32 bénéficiaires.</li> <li>→ 2<sup>e</sup> année d'utilisation du logiciel <i>Accueil</i> : 4452 accueils, 18 % viennent pour les SMA, 26 % pour les ALSH, 13 % pour de l'accès aux droits, à la santé et aux loisirs. 715 accueils pour faciliter l'accès aux droits et au soins.</li> <li>→ 3 personnes formées sur le nouveau logiciel <i>Essonne</i>.</li> </ul>
------	---

Dates et actions significatives	
2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Convention pluriannuelle entre l'ARS et l'Espace des 2 rives (2020-2022).</li> <li>→ Convention avec le CD <i>Parole intergénérationnelle tome 2</i>.</li> <li>→ Projet d'aide au fonctionnement de la DDCS face au Covid 19.</li> <li>→ <i>Les promeneurs du Net</i> : convention signée avec la Caf et le Centre Régional d'Information pour la Jeunesse (CRIJ).</li> <li>→ Convention pluriannuelle concernant les projets d'animation de la vie sociale et d'accompagnement des familles.</li> <li>→ Création d'un livret sur les ressources sportives sur un rayon de 15kms.</li> <li>→ Participation aux réunions sur le projet sur l'économie sociale et solidaire de l'agglomération Seine-Eure.</li> <li>→ Le Cotech santé adapte le projet <i>Carrefour de vie</i>, avec un travail renforcé, sur la méthodologie de projet avec l'agglomération Seine-Eure et sur les compétences psychosociales. Une formation sur ce champ a été dispensée par l'instance régionale de Promotion de la Santé.</li> <li>→ Le Cotech <i>Auto-école associative</i> se réunit pour adapter le projet afin d'obtenir la certification Qualiopi.</li> <li>→ 3<sup>e</sup> édition de <i>La rue aux enfants</i> à Pîtres et au Manoir.</li> <li>→ Ouverture d'un accueil pour les jeunes le vendredi soir.</li> <li>→ 4 parents participent à la construction du studio REAAP.</li> <li>→ Réalisation de 2 pastilles vidéo sur la parentalité dans le cadre du REAAP.</li> <li>→ Participation à l'opération nationale <i>Mai à vélo</i>.</li> </ul>

2021

- Co-organisation de l'opération *Berges saines* en octobre.
- (Exploitation du logiciel *Essonne consultant* et *COCOON*.)
- La majorité des salariés ont été mis en situation de chômage partiel pendant la période de confinement (mois d'avril). Seuls 5 salariés du pôle petite enfance ont travaillé pour assurer le service minimum, un salarié pour le portage de repas et quatre membres de l'équipe de cadre pour garantir la continuité du fonctionnement de l'E2rives.
- La visio est devenue une pratique bien installée pour les réunions avec les partenaires.
- Projet Droits de l'enfant avec 60 enfants et partenariat avec UNICEF.
- L'utilisation de la page Facebook de l'E2r est plus régulière avec un binôme 1 habitante/1 salarié (18 061 vues soit + 306 % par rapport à 2020).
- 11 personnes ont obtenu le permis.
- Maintien de toutes les actions culturelles : le *Festival du Cirque*, le festival *Des mots, des maux*, la résidence musicale malgré l'omniprésence de la pandémie. 195 spectateurs maximum par spectacle dans un chapiteau de 350 places (jauge limitée en raison du protocole sanitaire imposé aux salles de spectacle).
- 10 personnes âgées participent au projet webradio avec la réalisation de 3 journaux distribués à l'ensemble des personnes âgées usagers de l'E2r.
- Participation aux commissions d'attribution de l'épicerie sociale Epireuil.
- 50 newsletters différentes envoyées.
- Mise en place d'une étude sur les règlements par prélèvement en lien avec le logiciel de facturation.
- Les enfants et les personnes âgées participent aux *Micro-folies* à Evreux.
- Accompagnement des assistantes maternelles du Manoir sur Seine qui remportent le 1<sup>er</sup> prix au niveau agglomération lors de Journée Nationale des Assistantes Maternelles.
- A l'occasion de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, exposition des créations des enfants en partenariat avec UNICEF.
- Co-organisation de l'opération *Seniors au volant*.

### Dates et actions significatives

2022

- Co-organisation de l'exposition mensuelle du *Bonsai club* du Manoir sur Seine.
- Participation à la Fête patronale du Manoir sur Seine.
- Changement de Président de l'Espace des 2 rives.
- Sensibilisation à la fresque du climat pour les enfants et les adultes.
- Fête des crèches intercommunales.
- Fête des 10 ans de l'auto-école associative.
- Participation au groupe projet *Espace de vie* confluence Seine-Eure.
- Participation au diagnostic/actions commerce équitable Seine Eure.
- Les week-ends, mise à disposition du chapiteau de cirque pour les associations.
- Exposition sur les femmes célèbres réalisée par les jeunes de Pîtres et du Manoir sur Seine en partenariat avec le collège des 2 amants.
- Mise en place du projet sur les pédagogies actives avec des ateliers comme *Motricité comme à la maison* réalisé avec les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance en partenariat avec l'infirmière de PMI.
- Participation à la journée *UNIDAY* en collaboration avec Unicef.
- Sortie du livret qui recense les activités sportives sur un rayon de 15 kms.

2022

- Participation à l'opération *Mai à vélo*.
- 3 réunions de travail avec les habitants pour élaborer le projet 2023-2026 de l'E2r.
- Opération *Ramassage des déchets dans Le Manoir sur Seine* et visite du centre de traitement des déchets du SETOM (Syndicat mixte pour l'Étude et le Traitement des Ordures Ménagères).
- Mise en place d'ateliers pour les personnes âgées en coopération avec le CCAS de Pîtres.
- 4 ateliers *Bien chez soi* pour les personnes âgées en partenariat avec Soliha.
- Collaboration à la mise en place du *Trail des enfants*.
- Accueil de Panpan (un lapin) pour favoriser la communication avec les enfants.





# Observatoire local et Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA)

**Encourager les habitants anciens et nouveaux à participer à la vie de la confluence Seine-Eure.**

**Partager nos ressources en alimentant le Projet Educatif Local et Social de l'agglomération Seine-Eure.**

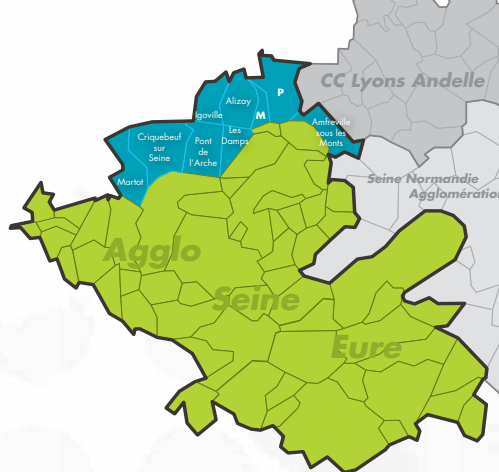
## Échéance

Démarrage de l'action : janvier 2023

### ■ Enjeu local de l'action

**L'Espace des 2 rives existe depuis près de 30 ans. Il bénéficie d'une expertise de proximité dans plusieurs domaines : la santé, l'accompagnement social, l'éducation, la vie associative. L'équipe de direction réalise depuis une trentaine d'années des diagnostics et des projets pour améliorer le quotidien des habitants.**

L'observatoire local et le PAVA visent à apporter un appui aux élus, aux opérateurs, aux représentants institutionnels et aux associations en termes d'outils d'aide à la décision, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement locales. Les périmètres d'intervention de l'association ont été élargis dans le cadre du transfert de compétence à l'agglomération Seine-Eure de l'ancien CEJ (Pîtres, le Manoir, Amfreville sous les monts et Igoville). Ils l'ont été aussi pour la mobilité avec la formation dispensée au sein de l'auto-école associative (agglomération),



## Objectifs

- Encourager le renforcement d'espaces de concertation, d'échanges et de réflexion multi-acteurs pour une politique de développement durable participative.
- Améliorer l'accueil et l'information des associations à l'échelle de la confluence Seine-Eure.
- Promouvoir la vie associative.
  - Mettre à disposition des associations un ensemble d'outils techniques d'aide et d'accompagnement au fonctionnement et au développement des associations.
  - Observer les besoins des familles du territoire intercommunal et les exposer lors des groupes de travail sur l'élaboration du PESL de la confluence Seine-Eure.
  - Faire de l'Espace des 2 rives un lieu d'élaboration et de mise en œuvre de projets à l'initiative des habitants.
  - Définir et rassembler des indicateurs pour les actions qui permettent d'évaluer l'impact social.
  - Dresser le panorama des solutions apportées sur le champ de l'économie sociale et solidaire et mettre en avant l'impact social de l'ESS.
  - Favoriser le développement d'initiatives citoyennes.

## Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté



l'accompagnement des personnes vulnérables bénéficiaires du RSA (UTAS est), l'Espace Santé social (confluence Seine-Eure). De plus, les différentes modalités de recueil de données et d'analyse contribuent à repérer des besoins peu et mal couverts afin de conduire des expérimentations comme ce fut le cas pour les projets *Promeneurs du net*, *Jeunes à toute heure* et le répertoire des associations sportives.

L'E2rives est identifié comme un lieu où l'on peut trouver une solution, une réponse en matière de droits. Pour ce faire, l'E2r a développé plusieurs moyens qui concourent à repérer les bénévoles et les acteurs associatifs les plus susceptibles d'être éloignés de leur droit : présence d'une animatrice sociale aux *Restos du cœur*, permanences sociales le vendredi matin dans la mairie du Manoir-sur-Seine, partenariat avec le CCAS de la commune de Pîtres et du Manoir-sur-Seine, pôle informatique dans l'accueil de l'E2rives.

Les personnes bénévoles ou acteurs associatifs ignorent parfois leurs droits, et les démarches pour les obtenir. La relation de confiance avec son ou ses interlocuteurs est primordiale pour l'efficacité du travail d'accompagnement. L'orientation vers le bon interlocuteur et le temps du traitement évitent le découragement voire l'abandon de la personne dans ses démarches. Il est donc important d'informer au moment de l'échange avec la personne des délais et des étapes avant que la demande aboutisse.

#### ■ La méthode d'investigation retenue se décline en 3 phases complémentaires :

- **Phase 1** : recueil de données générales territoires d'intervention (intercommunalité, agglomération Seine-Eure, UTAS est).
- **Phase 2** : enquête de terrain  
Entretiens : élaboration des grilles d'entretiens, conduite des entretiens, analyse des résultats et/ou questionnaires
- **Phase 3** : analyse des données

#### ■ Actions existantes et poursuivies

- Réalisation de diagnostics partagés et de projets dans le cadre du renouvellement du Projet Développement Durable Territorial.
- Contribution au diagnostic partagé de l'agglomération dans le cadre du Contrat Local de Santé, de l'éducation, de l'accès aux droits, de la mobilité, de la culture et PESL de l'agglomération Seine-Eure
- Animation d'un PAVA, création d'un annuaire associatif numérique, valorisation de la charte du PAVA.
- Enquêtes auprès des habitants-usagers en fonction des besoins.

- Co-construction d'outils d'évaluation et de contrôle de l'impact social des projets et suivi avec les partenaires.
- Animation des comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail et comité d'usagers.
- Production de recueil de données d'analyse et de préconisations en vue de la certification.
- Contribution auprès d'autres observatoires notamment SENACS (observatoires des centres sociaux départementaux, régionaux et nationaux).
- Animation de comités d'usagers : pour les festivals, pour des événements, pour des rencontres associatives ou autres.
- Accueil généraliste hebdomadaire pour orienter les demandes émanant des acteurs associatifs ou des bénévoles. Cet accueil se fait dans l'espace accueil composé d'un hall aménagé avec un espace visuel, un point informatique et un bureau. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>30. Trois chargées d'accueil se relayent en semaine.
- Recueil, analyse et communication des données et des informations identifiées effectués par l'assistante de direction. L'outil de suivi statistique existant est perfectible.
- Participation au forum des associations.
- Mise à disposition de nos locaux pour des entretiens entre acteurs associatifs.
- Création des conditions pour accueillir des citoyens qui souhaitent animer des réunions en direction d'autres citoyens et de concourir au Développement Durable Territorial dans la mesure où le respect du projet associatif est garanti (contournement est de Rouen, mobilité, énergies renouvelables, ...)

Actions programmées	
Actions 2023	<p><b>Un recensement affiné des demandes d'un Point d'Accueil à la Vie Associative (PAVA)</b>  <b>Création d'un guichet unique de la petite enfance</b>  <b>Co-construction du PESL de l'agglomération Seine-Eure</b></p>
	<p>→ Développement du logiciel de recensement des demandes des bénévoles et des associations <i>Essonne Consultant</i> et formation des opérateurs. (pilote E2r)</p> <p>Cet outil permettra d'effectuer des requêtes par typologie de demande et de solliciter les partenaires pour la mise en place d'actions collectives. (pilote E2r)</p> <p>→ Formation du personnel sur l'outil informatique pour les chargées d'accueil à la vie associative (<i>Essonne</i>). (pilote E2r)</p> <p>→ Démarrage d'une étude pour une réorganisation des moyens et des compétences du guichet unique de l'enfance de l'Espace des 2 rives à l'échelle du bassin de vie soit l'inclusion à moyen terme des communes d'Igoville et d'Alizay en ce qui concerne notamment le Rpe. (Co-pilote Caf et agglomération Seine-Eure)</p> <p>→ Echanges de pratiques et co-élaboration de projets sur la parentalité, la petite enfance, le handicap, animation de la vie sociale à l'échelle de l'Espace de vie <i>confluence Seine-Eure</i>. (pilote agglomération, Caf)</p>
Actions 2024	<p><b>Promotion des réussites et innovation : capitalisation d'expériences, de pratiques réussies et analyses.</b></p>
	<p>→ Recensement des bonnes pratiques sur le territoire et réalisation d'un support pour favoriser un essaimage. (E2r en collaboration avec l'agglomération).</p>
Actions 2025	<p><b>Promotion des objectifs du développement durable.</b></p>
	<p>→ Animation d'espaces collectifs de concertation, d'échanges et de réflexion multi-acteurs sur les Objectifs du Développement Durable : projections de film, repas partagés, échanges d'expérience et de pratiques sur l'Economie Sociale et Solidaire. (Co-pilote E2r/habitants-usagers)</p>
Actions 2026	<p><b>Etude de faisabilité</b></p>
	<p>→ Participation à l'étude sur des espaces mixtes d'habitat et de vie sociale au Manoir sur Seine : béguinage - Rpe - structure multi-accueil. (Pilote Mairie du Manoir )</p>

Moyens	
<b>Communication</b>	→ Site Internet, réunions et groupes de travail internes et externes.
<b>Humains</b>	→ Equipe de direction de l'Espace des 2 rives.
<b>Matériels - locaux</b>	→ Salles de réunion, vidéo projection, accueil, bureau.
Référénts	
→ Directrice Espace des 2 rives.	

Partenaires		
Financiers	Structurels	Opérateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse Nationale d'Allocations Familiales (PS animation globale)</li> <li>■ Communes : Pîtres, Le Manoir sur Seine</li> <li>■ Direction des Services de l'Education, de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse d'Allocations Familiales</li> <li>■ Communes : Pîtres Le Manoir sur Seine,</li> <li>■ Conseil Départemental</li> <li>■ Agence Régionale de Santé</li> <li>■ Centres Communaux d'Action Sociale</li> <li>■ Direction de l'habitat de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Education Nationale</li> <li>■ Centres sociaux de Normandie</li> <li>■ Région (ESS)</li> <li>■ Bailleurs sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conseillère technique de la Caf,</li> <li>■ Coordinatrice du Réseau Local de promotion de la Santé de l'agglomération,</li> <li>■ Directrice des cohésions territoriales, de la santé et de la citoyenneté,</li> <li>■ Intervenants spécialisés : co-réalisation avec un expert de l'étude de faisabilité sur l'Economie Sociale et Solidaire</li> <li>■ Représentants d'associations</li> <li>■ Directeur de l'enfance et de et de l'éducation de l'agglomération</li> <li>■ Directrice de la cohésion sociale</li> <li>■ Chargées de coopération de la CTG et de la petite enfance de l'agglomération</li> <li>■ Représentante de la direction de l'économie, de l'emploi et de la formation de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Direction de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat de l'agglomération Seine-Eure,</li> <li>■ Représentants associatifs,</li> <li>■ Bénévoles.</li> </ul>

<p><b>Indicateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La signature de conventions de partenariat.</li> <li>→ Des informations recueillies, partagées et produites par les acteurs locaux, les habitants, les élus.</li> <li>→ Recensement et analyse des différents types d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des bénévoles et des associations.</li> <li>→ De nouveaux partenaires associatifs et institutionnels contribuent à l'animation du projet de développement durable.</li> <li>→ Typologie des besoins des associations et type de réponse apporté.</li> <li>→ 10 habitants se réunissent dans le groupe de travail Développement durable pour élaborer et évaluer les projets au regard des ODD.</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ De nouveaux projets naissent. Ils permettent la convergence des expertises et sont adaptés aux évolutions du territoire.</li> <li>→ Le partenariat est développé entre les habitants, les élus, les acteurs. Il est source d'échanges et de réflexions multi-acteurs au service d'une politique participative de développement local.</li> <li>→ Le partenariat avec les acteurs associatifs du territoire est formalisé.</li> </ul>

# Pôle ressource familles



**Soutenir les personnes fragilisées soit par leur handicap, leur âge et/ou leur situation familiale et professionnelle.**

**Favoriser l'accès à l'autonomie des femmes et des jeunes filles dans tous les domaines**

## Échéance

Démarrage de l'action : janvier 2023

### ■ Enjeu local de l'action

La catégorie des couples avec enfants représente environ la moitié de la population à Pîtres et à Igoville, et 45 % au Manoir sur Seine contre 70 % à Amfreville sous les Monts. Les quatre communes sont au-dessus de la moyenne départementale qui est de 41,2 %.

Concernant les foyers monoparentaux, on note une présence significative au Manoir sur Seine et à Pîtres autour des 20 %.

Toutes les catégories augmentent, les personnes isolées, les foyers monoparentaux, les couples avec enfants et les couples sans enfants. Pour cette raison, l'accompagnement des foyers monoparentaux et des familles avec enfant ne sont pas à négliger, notamment dans les domaines du logement, de la formation qualifiante, et des modes de garde.

## Objectifs

- Sensibiliser les familles à la protection de leur environnement.
- Faire la promotion des déplacements doux en famille.
- Poursuivre la démarche d'agir dans et hors les murs.
- Accompagner l'organisation d'actions collectives en répondant à des Objectifs de Développement Durable (ODD).
- Donner aux familles, aux femmes et aux jeunes filles le pouvoir d'agir.
- Initier les rencontres et le vivre ensemble.

## Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté



Par ailleurs, le nombre de foyers allocataires bénéficiant du RSA est reparti à la hausse dans les quatre communes. Dans un autre registre, le nombre d'allocataires AAH est en légère hausse à Pîtres. La hausse est plus sensible au Manoir sur Seine.

Enfin, il est important de prendre en compte, comme cela a été fait jusqu'à présent, les personnes seules sans enfant dont le nombre grandit et qu'il faut épauler afin d'éviter l'isolement.

La référente familles permet l'évolution de demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale de leur territoire. Elle travaille à l'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants du territoire. Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, présente les caractéristiques suivantes :

- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales ;
- coordonner les actions de soutien à la parentalité développées au sein du centre social ;
- faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire (extrait de la circulaire Cnaf de juin 2012 réaffirmé en 2016).

## ■ Actions existantes et poursuivies

### ***Des services pour concilier vie sociale et professionnelle : support au service de la référente famille pour soutenir la parentalité :***

- ➔ 3 structures multi-accueil : 61 places.
- ➔ Relais Petite Enfance (RPE) : 113 places d'accueil individuel
- ➔ 3 Accueils de loisirs sans hébergement : 450 enfants.

### ***Des dispositifs pour soutenir la fonction parentale coordonnée par la référente famille :***

Le Réseau d'appui et d'accompagnement des familles :

- ➔ *Espace passerelle* : faciliter l'entrée à l'école maternelle.
- ➔ *Parents sac'ados* : groupes d'échanges en direction des adolescents et de leurs parents.
- ➔ *Ateliers parents-enfants* : un temps où l'on se pose avec son enfant pour jouer, expérimenter, créer... un temps pour travailler sur les liens entre les parents et les enfants.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

- Infographie.
- Aide aux leçons.

***Des actions individuelles et des actions collectives pour développer les compétences psychosociales des habitants-usagers. Des actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales.***

- Atelier saveurs du monde : pour partager un temps de convivialité en cuisinant.
- Temps festifs : *La rue aux enfants, Berges saines, Le parc aux oiseaux, Sport en fête*, la fête de la petite enfance, les opérations d'été.
- La fonction accueil pour identifier les besoins, informer et orienter sur le champ de l'économie sociale.
- Accompagnement socioprofessionnel et suivi des bénéficiaires du RSA dans le cadre d'une reprise d'activité pérenne.
- Accompagnement des familles pour le portage de repas.
- Soutien aux bénévoles pour préparer et animer les festivals sur le plan de la logistique.
- Sorties familiales afin de resserrer les liens familiaux.
- Atelier *Répar'vélo en famille*, randonnées familiales sous différentes formes.

***Des actions intergénérationnelles pour développer les solidarités***

- Des repas partagés.
- Des seniors viennent chanter dans les structures multi-accueil.

Actions programmées	
Actions 2023	<p><b>Une aventure collective ou chacun peut s'exprimer, être écouté, créer, s'épanouir en étant solidaire.</b></p>
	<p>→ Co-organisation et co-animation du festival des solidarités (pilotage coordination nationale du festival des solidarités).</p>
	<p>→ Co-habitation intergénérationnelle solidaire : un échange volontaire entre deux personnes qui s'entraident et partagent des temps communs, un échange de lettres et de cartes entre personnes.</p>
	<p>→ Co-réalisation d'un état des lieux sur les jeunes filles âgées de 16 ans à 25 ans afin de connaître leurs attentes dans le domaine des loisirs, de l'emploi, de la formation... (co-pilotage E2r-Mission Locale)</p>
	<p>→ Animation de jeux grandeur nature sur le développement durable dans les quartiers (pilotage E2r).</p>
	<p>→ Information et sensibilisation de tous les partenaires relais des acteurs en lien avec les familles (<i>Restos du cœur, Petits petons, CCAS...</i>) pour définir un programme d'actions concertées au regard des besoins du territoire (pilotage E2r).</p>
Actions 2024	<p><b>Un pôle ressource pour réaliser ses envies, s'ouvrir aux autres, prendre des initiatives, découvrir ses aptitudes à faire avec les autres.</b></p>
	<p>→ Démarrage des <i>Voisinades</i> : dans chaque quartier des rencontres entre voisins sont proposées sous le signe du partage, de la solidarité (pilotage E2r).</p>
	<p>→ Animation d'un comité d'habitants-usagers (pilotage E2r).</p>
	<p>→ Initiation à une discipline en lien avec la relaxation pour les jeunes filles et les femmes (pilotage E2r).</p>
	<p>→ Planification d'un accueil une fois par mois, pour les personnes en situation de handicap, ou leur famille, pour identifier les besoins et construire des réponses adaptées en partenariat avec les acteurs locaux (co-pilotage E2r, agglomération Seine-Eure).</p>

Référents
<p>→ Référente famille.</p>

Actions programmées	
Actions 2025	<b>Pilotage d'une dynamique participative fondée sur le « aller vers » et le « faire avec » l'ensemble des acteurs.</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Création d'un réseau réciproque d'échange de savoirs où chaque enfant, jeune ou adulte est tour à tour offreur et demandeur.</li> <li>→ Organisation de séances cinéma en plein air dans les quartiers au plus près des habitants (pilotage E2r).</li> </ul>
Actions 2026	<b>Un lieu d'accueil, d'écoute et de proposition ouvert à tous où les personnes peuvent se rencontrer, partager et créer du lien.</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Valorisation et promotion des initiatives prises par les jeunes filles et les femmes sous forme de roman photo, de BD ou d'un puzzle géant (pilotage E2r).</li> <li>→ Manifestations internes ou externes à l'Espace des 2 rives, mise en relation ou soutien des partenaires : semaine <i>Octobre rose</i> en roll tour (vélos, trottinettes, rollers, skates), <i>Semaine bleue</i> « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues », reportage et exposition photographique, les droits de l'enfant et les droits de l'homme expositions et animations durant le mois <i>Des mots et des maux</i> en décembre (pilotage mairie ou espace des 2 rives ou UNICEF).</li> </ul>

<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Nombre d'actions hors les murs.</li> <li>→ Nombre de participants aux événements festifs.</li> <li>→ Nombre et type d'inscrits sur chaque action.</li> <li>→ Nombre de projet à l'initiative des habitants-usagers.</li> <li>→ Nombre d'aidants en direction des seniors (enfants, jeunes, adultes).</li> <li>→ Nombre d'actions de sensibilisation à la mobilité douce.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Les postes Objectif Emploi Travailleurs Handicapés sont largement pourvus chaque année.</li> <li>→ De nouvelles actions émergent pour l'accessibilité des personnes handicapées et/ou vieillissantes.</li> <li>→ Des échanges intergénérationnels solidaires répondent au besoin de compagnie des personnes isolées.</li> <li>→ La parentalité fait l'objet de nombreux soutiens de la petite enfance à la jeunesse.</li> <li>→ Les familles se rassemblent pour conduire des projets.</li> <li>→ Les familles participent à la vie de la cité et à la cohésion sociale sur le territoire.</li> </ul>

Moyens	
<b>Communication</b>	→ Pôle emploi, CCAS, site internet, groupe de travail, affiches, flyers.
<b>Humains</b>	→ référente famille, animatrices sociales, CESH, éducateurs, auxiliaires de vie, responsable des CCAS, présidente des <i>Restos du cœur</i> , intervenants d'association de prévention.
<b>Matériels - locaux</b>	→ <i>Restos du cœur</i> , quartiers, écoles des 2 villages, mairies, parc Godard, matériel de l'Espace des 2 rives.

Partenaires		
Financiers	Structurels	Opérateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse Nationale d'Allocations Familiales (PS animation globale) (PS animation collective famille)</li> <li>■ Caf Fonds Propres</li> <li>■ Communes : Pîtres et Le Manoir sur Seine</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Habitants-usagers</li> <li>■ Conseil Départemental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse d'Allocations Familiales</li> <li>■ Communes : Pîtres Le Manoir sur Seine</li> <li>■ Conseil Départemental</li> <li>■ Agence Régionale de Santé</li> <li>■ Centres Communaux d'Action Sociale</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Education Nationale</li> <li>■ Centres sociaux de Normandie</li> <li>■ Bailleurs sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conseillère technique de la Caf</li> <li>■ Coordinatrice du Réseau Local de promotion de la Santé de l'agglomération</li> <li>■ Directrice des cohésions territoriales, de la santé et de la citoyenneté</li> <li>■ Représentants d'associations</li> <li>■ Directeur de l'enfance et de l'éducation de l'agglomération</li> <li>■ Représentant de la direction des cohésions territoriales</li> <li>■ Chargées de coopération de la CTG et de la petite enfance de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Représentante de la direction de l'économie, de l'emploi et de la formation</li> <li>■ Représentants associatifs</li> <li>■ Bénévoles</li> <li>■ Unicef</li> <li>■ Représentant de la mission locale, Cap emploi</li> <li>■ Mission Locale</li> <li>■ Association Loisirs Pluriels</li> </ul>

# Projet Educatif Local

## Petite enfance et enfance

Accompagner davantage les enfants  
à être citoyens au quotidien

### Échéance

Démarrage de l'action : janvier 2023

### ■ Enjeu local de l'action

**Le Projet Educatif Local repose sur une démarche partagée entre tous les acteurs qui sont en lien avec les enfants.**

L'évaluation de notre PEL sur la période 2019-2022 a été l'occasion de maintenir la dynamique de concertation sur des questions liées à l'enfance et à la jeunesse. À l'issue de cette large consultation, il est apparu nécessaire de travailler sur les axes suivants :

- partager des diagnostics et définir des objectifs opérationnels à travers les différentes instances : comités techniques et de pilotage, commission enfance jeunesse, groupes de travail pour l'élaboration du PESL de l'agglomération Seine-Eure,
- articuler les différents projets,
- développer la réflexion collective autour du développement durable,
- communiquer auprès des publics concernés.



### Objectifs

- Contribuer à l'éducation des enfants.
- Privilégier le vélo, la marche ou les transports en commun.
- Planter des arbres et protéger l'environnement.
- Opter pour une démarche de recyclage dans les structures gérées par l'E2r.
- Sensibiliser aux droits de l'enfant et aux droits de l'homme.
- Réduire le gaspillage alimentaire.
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.

### Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté





De travailler sur les contenus éducatifs :

- se respecter, agir dans le monde qui entoure les enfants et les jeunes en adhérant au club Unicef, en initiant à la *Fresque du climat*, à la protection des abeilles etc,
- connaissance des territoires : connaître son territoire en favorisant la mobilité douce, *Berges saines*, *La rue aux enfants*,
- respect, bientraitance, reconnaissance par la formation sur les CPS,
- parentalité (implication, valorisation, place) par des ateliers, des pastilles vidéo, des sorties etc,
- éducation au développement durable.

Une veille éducative de la petite enfance à l'adolescence a également été un lien fédérateur entre les partenaires. Le remplacement de l'équipe enseignante du Manoir sur Seine à la rentrée scolaire 2022 ne doit pas remettre en cause l'avancée du travail d'accompagnement depuis plusieurs années. Notre connaissance du public devra servir de pilier pour faciliter les échanges avec cette nouvelle équipe et pour être, si besoin, l'intermédiaire avec des familles.

De plus, la hausse du nombre de foyers monoparentaux, les situations familiales compliquées de l'après Covid, l'accueil de familles exilées (accueil de familles Ukrainiennes sur la commune de Pîtres) ont été des situations prises en compte et une priorité pour offrir un accueil de qualité pour les enfants et un accompagnement soutenu et régulier aux parents.

## ■ Actions existantes et poursuivies

### ■ 3 structures d'accueil petite enfance et 1 Relais Petite Enfance

#### ■ Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

- des ateliers environnement pour sensibiliser à la protection de la nature et acquérir des notions de développement durable et des gestes éco-citoyens,
  - des loisirs créatifs,
  - des jeux de société et jeux traditionnels pour rire, expérimenter, découvrir, s'amuser,
  - de la cuisine pour acquérir de bonnes habitudes alimentaires et lutter contre le gaspillage alimentaire,
  - de l'initiation à la mobilité douce par le vélo, la randonnée pédestre, le roller, la trottinette.
- Un accueil avant l'école et sur le temps du midi avec des animations variées. Des projets partagés avec l'équipe de la restauration scolaire sur le recyclage et la diminution des déchets qui prendront une dimension à l'échelle intercommunale.

- Des sorties culturelles et de loisirs tous les mois. Les enfants et les jeunes découvrent l'environnement proche de leur commune et développent un esprit critique.
- Des accompagnements personnalisés sur l'aide aux leçons tous les jours avec des animateurs référents.
- Des partenariats avec les structures d'animation de l'agglomération Seine-Eure avec la mise en place de différents projets pour favoriser les échanges intercommunaux.
- Des actions qui impliquent les enfants dans une démarche citoyenne : *La rue aux enfants, Berges saines, Club Unicef, Fresque du climat*, ramassage des déchets dans les communes, visite de déchetterie.
- Veille éducative de la crèche au collège. Réunions en équipes éducatives, équipes pluridisciplinaires, comités techniques et comités de pilotage.
- Une participation à la commission enfance-jeunesse de Pîtres : consultation et partage de projets comme la restauration scolaire, l'aménagement du parc des Flotteaux...

Actions programmées	
Actions 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réalisation d'un potager partagé lors de la semaine du développement durable. (pilotage E2r)</li> <li>→ Participation à l'aménagement du Parc aux Oiseaux de Pîtres et à la plantation d'arbres à la crèche du Manoir sur Seine et l'ALSH du Manoir sur Seine. (pilotage mairie)</li> <li>→ Formation de 5 animateurs/trices au développement durable et <i>Savoir rouler à vélo</i>. (pilotage E2r)</li> <li>→ Elaboration d'un projet commun annuel avec les structures d'animation de l'agglomération Seine-Eure sur la découverte et la protection du patrimoine. (pilotage E2r)</li> <li>→ Mise en conformité des structures petite enfance avec l'application du décret 25/08/2020. (pilotage E2r)</li> <li>→ Mise en place de sorties régulières en poussette pendant l'accueil et hors temps d'accueil. (pilotage E2r)</li> <li>→ Renforcement de la coopération avec la nouvelle équipe enseignante de l'école élémentaire du Manoir sur Seine. (pilotage E2r)</li> <li>→ Renouvellement de l'agrément du Relais Petite Enfance. (pilotage E2r)</li> <li>→ Réalisation d'un guide de randonnées sur l'intercommunalité par et pour les enfants en partenariat avec l'association Val de Pîtres. (pilotage E2r)</li> <li>→ Création d'un atlas de la biodiversité. (pilotage E2r)</li> </ul>

Actions programmées	
Actions 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Constitution d'un groupe porteur de la parole des enfants à Pîtres et au Manoir sur Seine : Les petits critiques culinaires. La parole des enfants est importante et source d'inspiration. Quoi de mieux que d'écouter leur avis sur un moment fort de leur journée : le repas. Chaque semaine, des petits critiques culinaires sont désignés par leurs camarades et ont pour mission de récolter l'avis de chacun sur le repas du jour : température, goût, aspect, quantité et reporté en commission. (pilotage E2r)</li> <li>→ Formation des équipes éducatives à la bienveillance et à la gestion des émotions. (pilotage E2r)</li> <li>→ Contribution à la dynamique festive dans les villages en planifiant des manifestations conjointes avec les associations (parents d'élèves des 2 communes, Pitr'Anim, Unicef et le Comité des fêtes du Manoir sur Seine). Optimisation des moyens. (pilotage associations)</li> <li>→ Organisation de plusieurs <i>Micro-rue aux enfants</i> dans les quartiers pour que les habitants s'approprient cette action et soient autonomes au niveau de l'organisation et de la logistique. (co-pilotage comité de bénévoles, mairie et E2r)</li> <li>→ Animation d'un comité de parents spécifique aux accueils de loisirs, rencontres en soirée, ateliers parents-enfants. (pilotage E2r)</li> </ul>
Actions 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Création d'un Zen Land. En partenariat avec le club de Bonsaï du Manoir sur Seine, la mare pédagogique de l'Alsh se transforme en un lieu à sonorité japonaise pleine de douceur (exposition, espace repos et observation, cascade d'eau..). (pilotage Bonsaï Club)</li> <li>→ La fête de la musique <i>spéciale enfant</i> ouvre en juin la saison des Bal' Pop au parc Godard. Une fête musicale agrémentée d'ateliers sur le commerce équitable, sur la mobilité douce, le recyclage, l'anti-gaspillage, la prévention routière, l'association Artisans du monde. (pilotage E2r)</li> <li>→ Les bals Pop' : plusieurs fois dans l'année, des espaces où l'on danse sont organisés dans les rues avec des enfants de différents quartiers qui s'y rejoignent. (pilotage E2r)</li> </ul>
Actions 2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Organisation d'une <i>Journée de l'Enfance</i> intercommunale. (pilotage agglomération Seine-Eure)</li> </ul>

<b>Moyens</b>	
<b>Communication</b>	→ Site Internet, réunions, campagne d'affichage, newsletter, page Facebook, groupe de travail.
<b>Humains</b>	→ Equipe de direction de l'Espace des 2 rives, salariés(es) de l'E2r.
<b>Matériels - locaux</b>	→ Salles de réunion, restaurant scolaire, salles d'activités de l'E2r.

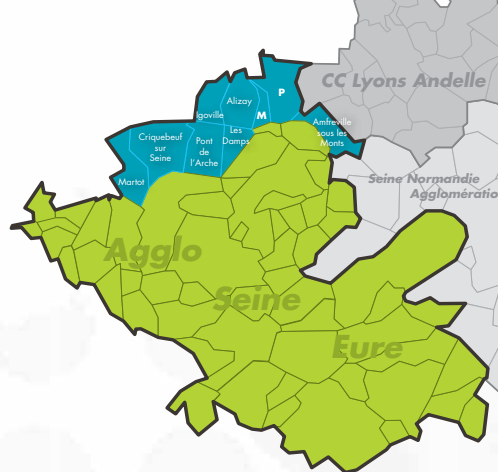
<b>Référents</b>
→ Directeur du Pôle Familles - Elus de l'Espace des 2 rives.

<b>Partenaires</b>		
<b>Financiers</b>	<b>Structurels</b>	<b>Opérateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les usagers</li> <li>■ Caisse d'Allocations Familiales (PSO, PSU et PS pour le RPE)</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ DSEJES</li> <li>■ Communes de Pîtres, Le Manoir sur Seine et Amfreville sous les Monts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse d'Allocations Familiales</li> <li>■ Communes de Pîtres, Le Manoir sur Seine et Amfreville sous les Monts</li> <li>■ Communauté d'agglomération Seine-Eure représentants</li> <li>■ Inspection de l'Education Nationale</li> <li>■ Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (D-RD-JSCS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assistante sociale de l'UTAS Est</li> <li>■ Directeurs d'écoles et enseignants</li> <li>■ Représentants associatifs</li> <li>■ Conseiller technique de la Caf</li> <li>■ Directeur de l'enfance et de l'éducation de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Représentants des parents d'élèves</li> <li>■ Habitants</li> <li>■ Intervenants spécialisés</li> <li>■ Responsables d'ALSH de l'agglomération Seine-Eure</li> </ul>

<p><b>Indicateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Nombre de projets partagés avec les partenaires.</li> <li>→ Niveau d'implication des partenaires locaux.</li> <li>→ Satisfaction des enfants et des parents : questionnaire et analyse des résultats.</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Epanouissement de chacun dans un cadre de vie agréable.</li> <li>→ Diminution des volumes jetables de denrées à la cantine scolaire.</li> <li>→ Mieux vivre ensemble.</li> <li>→ Diminution des incivilités.</li> </ul>

# Projet Educatif Local

## Jeunesse



**Accompagner davantage les jeunes à être citoyens au quotidien. Accentuer et diversifier les projets en direction des jeunes**

### Échéance

Démarrage de l'action : janvier 2023

### ■ Enjeu local de l'action

Durant ces 4 dernières années, notre présence au collège de secteur dans le cadre du CLAS a fortement participé à l'accompagnement de jeunes en difficulté scolaire ou sociale. Nos interventions régulières, ont pris plusieurs formes pendant la crise sanitaire. Elles ont été menées par différents professionnels et sont reconnues par l'équipe enseignante. De nombreux jeunes ont évolué dans leur comportement et les ateliers proposés (club santé, infographie, webradio, accompagnement à la scolarité) y ont contribué. Les jeunes ont mené, entre autres, les réflexions suivantes : la prise de parole, la relation garçon/fille et le droit à la différence. Avec une carte scolaire redessinée (les jeunes du Manoir sur Seine fréquenteront dorénavant le collège de Pont de l'Arche dès septembre 2022) et avec une diminution de la subvention du Département, notre offre de service va devoir être revue pour pérenniser et déployer nos interventions sur les communes voisines.

### Objectifs

- Favoriser le processus d'autonomie des jeunes en les associant à l'élaboration d'actions les concernant.
- Susciter leurs initiatives en favorisant leur prise de responsabilité.
- Permettre l'élaboration de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires en s'appuyant sur leur expression.

### Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté



En dehors du collège, le groupe des 11-12 ans fréquente nos structures les mercredis et durant les vacances, mais le nombre de participants reste faible chez les 14-17 ans. Le fonctionnement de l'accueil et la réflexion sont issus à la fois de l'équipe d'animation, du diagnostic du territoire en matière de jeunesse et de l'expérimentation dans les structures voisines. Ils ont pris plusieurs formes avec des horaires et des lieux différents afin de répondre au plus près aux attentes et inquiétudes des adolescents et des familles. En effet, les 11-12 ans étaient trop grands pour continuer à venir à l'accueil de loisirs (de 9<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup>30) et les 13-15 ans ne se sentaient pas prêts à fonctionner avec les grands ados (16-17 ans).

Depuis plusieurs années, un lieu d'accueil spécifique pour les jeunes fait défaut. Un lieu pour eux, un lieu repéré et investi avec des agencements adaptés. Aujourd'hui les jeunes de 11/12 ans se croisent et les 13/17 ans se rassemblent devant l'Esplanade des 2 rives, sans le fréquenter pour autant. Même s'il existe des dispositifs tels que *les Promeneurs du Net* ou l'ouverture hebdomadaire des locaux de l'E2r en soirée depuis 2021, les moyens humains déployés sont encore trop faibles pour répondre aux attentes des jeunes.

Des moyens financiers sont alloués pour les loisirs et nos minibus nous facilitent les déplacements. Les projets doivent être plus en adéquation avec une jeunesse qui doit être actrice de ses décisions. Être valorisé par et pour ses compétences en tant que jeune doit également diriger notre accompagnement vers une palette d'actions d'entraide et de service auprès des associations leur permettant une implication citoyenne dans celle-ci. Sortir de l'unique activité consumériste. Ainsi les jeunes pourront alterner entraide et loisirs valorisant leur implication solidaire. La solidarité passe également par la vie en collectivité, et faire des séjours en camp est une demande forte des adolescents.

Mettre en place des activités et un rythme hebdomadaire adaptés aux attentes et aux spécificités des adolescents, favoriser la découverte et l'apprentissage de la vie en collectivité, permettre la rencontre et la découverte du monde associatif et solidaire local, favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, nécessitent des professionnels de terrain formés, motivés et investis. Il est donc important de stabiliser une équipe encadrante pour travailler sur des horaires atypiques (en soirée, le week-end).

Cette démarche éducative ne peut se faire sans les parents, les nouveaux policiers municipaux, les élus, les partenaires éducatifs. Une force collective doit émaner d'un groupe de parents et de professionnels pour agir ensemble vers de la prévention, pour le mieux vivre ensemble et que chaque jeune trouve sa place. Alors ouvrons le champ des possibles !

## ■ Actions expérimentales

### ■ Espace jeune :

- des ateliers webradio,
- des loisirs créatifs,
- des jeux de société et jeux traditionnels pour rire, expérimenter, découvrir, s'amuser,
- de l'initiation à la mobilité douce par le vélo, la randonnée pédestre, le roller, la trottinette,
- des sorties aux spectacles, des sorties loisirs.

### ■ Des actions supports :

- Des contrats d'objectifs individuels partagés et évalués tous les trimestres par les professeurs principaux, les parents et les animateurs sur les progrès de chaque collégien accueilli dans le cadre du CLAS.
- Des ateliers, éducation et promotion de la santé au collège de Romilly sur Andelle.
- Un atelier NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) au collège avec un prestataire. Un travail d'infographiste avec une approche différente de l'outil informatique et la réalisation de créations collectives.
- Des partenariats avec les structures d'animation de l'agglomération Seine-Eure avec la mise en place de différents projets pour favoriser les échanges intercommunaux (camps, stages sportifs, activités culturelles).
- Veille éducative de la crèche au collège. Réunions en équipes éducatives, équipes pluridisciplinaires, comités techniques et Copil.
- Une participation à la commission enfance/jeunesse : consultation et partage de projets.
- Une permanence numérique hebdomadaire *Les Promeneurs du net*.
- Un accueil en soirée hebdomadaire avec des activités de prévention et de loisirs.

Actions programmées	
Actions 2023	<p style="text-align: center;"><b>Partagez jeunesse !</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Aide et accompagnement aux projets jeunes dans les domaines culturel, sportif ou humanitaire.</li> <li>→ Création et aménagement d'un lieu d'accueil pour les jeunes.</li> <li>→ Recrutement d'un professionnel qualifié pour « aller vers », accompagner les projets jeunes.</li> <li>→ Création de 4 manifestations festives par an et pour les jeunes de l'intercommunalité.</li> <li>→ Développement de la webradio par et pour les jeunes avec des émissions régulières.</li> <li>→ Intervention au sein du collège de Pont de l'Arche.</li> <li>→ Actions santé au collège de Romilly sur Andelle.</li> <li>→ Promotion des dispositifs d'accompagnement à la scolarité et de réussite scolaire.</li> <li>→ Constitution d'un conseil d'administration juniors pour initier des projets en partant des besoins identifiés par les personnes concernées.</li> <li>→ Accompagnement des jeunes à la formation au BAFA.</li> </ul> <p style="text-align: right; color: #76b82a;">(co-pilotage E2r, Caf, agglomération Seine-Eure, mairies)</p>
Actions 2024	<p style="text-align: center;"><b>Roulez jeunesse ! Pour promouvoir la mobilité douce.</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Investissement dans un parc à trottinettes électriques mis à la disposition des jeunes.</li> <li>→ Organisation d'une festivité autour des sports urbains, du skate et du roller au parc Godard du Manoir sur Seine.</li> <li>→ Organisation de séjours ou d'inter-centres reposant sur des thématiques de loisirs, culturelles, d'échanges... pour que les jeunes vivent des temps de vacances hors de la commune.</li> <li>→ Atelier de prévention routière.</li> </ul> <p style="text-align: right; color: #76b82a;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2025	<p style="text-align: center;"><b>Prévention et implication des jeunes.</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Création d'un groupe de 10 jeunes bénévoles qui intègre l'organisation des manifestations locales.</li> <li>→ Création d'un groupe de parents et de professionnels sur la prévention de la délinquance.</li> <li>→ Sensibilisation des jeunes aux métiers de l'animation et de la petite enfance.</li> </ul> <p style="text-align: right; color: #76b82a;">(pilotage E2r)</p>

<b>Actions 2026</b>	<b>Coup de pouce à la mobilité.</b>
	→ Coup de pouce au code de la route. Passage du BSR. <span style="float: right; color: #76b82a;">(pilotage E2r)</span>

<b>Moyens</b>	
<b>Communication</b>	→ Site internet, réunions, campagne d'affichage, newsletter, page Facebook, groupe de travail et site internet.
<b>Humains</b>	→ Equipe de direction de l'Espace des 2 rives, un coordonnateur enfance-jeunesse, 2 animateurs.
<b>Matériels - locaux</b>	→ Salles de réunion, restaurant scolaire, salles d'activités de l'E2r, collèges.

<b>Référents</b>
→ Directeur du Pôle Familles - Elus de l'Espace des 2 rives - Adjointe.

<b>Partenaires</b>		
<b>Financiers</b>	<b>Structurels</b>	<b>Opérateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les usagers</li> <li>■ Caisse d'allocations familiales, PS jeunes</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse d'allocations familiales</li> <li>■ Conseil Départemental de l'Eure</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure représentants</li> <li>■ Inspection Education Nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Représentants de l'UTAS</li> <li>■ Enseignants</li> <li>■ Représentants associatifs</li> <li>■ Conseiller technique de la Caf</li> <li>■ Directeur de l'enfance et de l'éducation de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Représentants des parents d'élèves</li> <li>■ Habitants</li> <li>■ Intervenants spécialisés</li> <li>■ Responsables des ALSH de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Policiers municipaux</li> <li>■ Principaux de collèges</li> <li>■ Infirmiers scolaires</li> </ul>

<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Nombre de projets partagés avec les partenaires.</li><li>→ Niveau d'implication des partenaires locaux.</li><li>→ Satisfaction des jeunes et des parents : questionnaire et analyse des résultats.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Diminution des incivilités.</li><li>→ Mieux vivre ensemble.</li><li>→ Autonomie des jeunes citoyens.</li></ul>

## Entre 2 rives

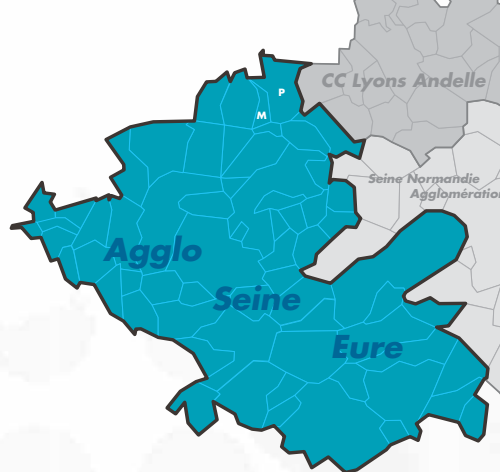
### Développer des actions d'insertion au regard des besoins du territoire

#### Échéance

Démarrage de l'action : janvier 2023

#### ■ Enjeu local de l'action

Créée depuis 2012 à l'Espace des 2 rives, l'auto-école sociale (AES) s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés à obtenir leur permis de conduire dans le circuit classique. Elle se distingue des auto-écoles traditionnelles par son objectif : permettre aux personnes fragilisées d'accéder au permis de conduire. Elle aide le public en difficulté financière et sociale à accéder au permis de conduire en levant des freins aux capacités d'apprentissages et aux moyens financiers. Le permis de conduire représente un réel levier d'intégration pour ces bénéficiaires. Chaque année, plus de cinquante stagiaires profitent de la formation au permis B et d'un accompagnement au travers d'ateliers afin d'acquérir les savoirs nécessaires à l'obtention du permis. Cette formation est en cours d'homologation Qualiopi afin de nous ouvrir de nouvelles perspectives (élargissement du public). Notre mission ne se limite pas à la formation des stagiaires au code et à la conduite, nous dispensons également un accompagnement-conseil à la mobilité et de sensibilisation à la sécurité routière. De plus, un partenariat avec les services instructeurs, les employeurs, les CCAS, la mission locale, le Pôle emploi et l'agglomération Seine-Eure vise



#### Objectifs

- Lutter contre la marginalisation, et pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes vulnérables afin de leur permettre de développer leur autonomie et leur mobilité pour faciliter l'accès à l'emploi
  - Permettre aux personnes fragilisées d'accéder au permis de conduire
  - Améliorer la mobilité des personnes en situation précaire et/ou en difficulté d'apprentissage engagées dans un projet d'insertion professionnelle
- Créer des opportunités d'emplois pour les jeunes et les femmes par la formation

#### Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté



à confirmer le parcours d'insertion social et/ou socio professionnel.

De moins en moins de jeunes s'engagent dans le BAFA ; le coût est, d'une part, trop élevé et, d'autre part, la formation est trop éloignée et suppose des moyens de transport ou bien encore d'accepter l'internat. De plus, on observe, de façon générale, une carence sur les postes d'auxiliaire de vie petite enfance. C'est pourquoi fin 2022, début 2023 nous visons l'insertion professionnelle de 8 personnes sur les métiers de la petite enfance et de l'animation afin de répondre à des besoins peu et mal couverts à l'échelle de l'intercommunalité et de l'agglomération Seine-Eure. Ce nouveau projet, piloté par l'Espace des 2 rives doit diminuer les difficultés de recrutement rencontrées par notre association et les structures situées sur l'agglomération Seine-Eure.

## ■ Actions existantes et poursuivies

### **Sont accueillis au sein de notre auto-école associative :**

- Des jeunes déscolarisés, peu diplômés, sortant de prison, etc.
- Des allocataires du RSA.
- Des femmes en grande difficulté.
- Des personnes issues des quartiers prioritaires (QPV).
- Des personnes avec des problématiques d'apprentissage.
- Des personnes en situation de handicap.

Les personnes accompagnées sont exclusivement orientées vers nos dispositifs par un référent, appelé « prescripteur », qui est le garant de la démarche d'insertion socio-professionnelle menée par le candidat.

Le prescripteur oriente le candidat vers notre auto-école sociale en déposant un dossier de candidature. Le dossier est étudié et sa recevabilité vérifiée. Parmi les critères d'éligibilité, sont retenus :

- Le lien entre le projet permis et le projet professionnel.
- La démarche d'insertion et de recherche d'emploi du candidat.
- Une évaluation initiale à la mobilité.
- Des pièces d'identité en cours de validité.

Si le dossier n'est pas recevable, le prescripteur est informé. S'il est recevable, le candidat est convoqué à un entretien. A cette occasion, chaque candidat présente sa motivation et sa démarche de recherche d'emploi.

### **Formation auto-école associative :**

- Des cours de code renforcés et corrigés avec un moniteur en présentiel.
- Des groupes de travail adaptés aux besoins de chacun (du renforcement à l'examen blanc).

- Des ateliers confiance en soi ; initiation au numérique, mobilité, sport-relaxation.
- Des ateliers techniques mensuels (entretien, mécanique, assurance, constat...).
- Des ateliers de technique de recherche d'emploi (rédaction de lettre de motivation et de CV, simulation d'entretien, lecture de sites).

Actions programmées	
Actions 2023	<p style="text-align: center;"><b>Coup de pouce au permis citoyen pour les jeunes de 17 à 25 ans</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Diagnostic sur la formation AEPE.</li> <li>→ Elaboration du projet avec les partenaires.</li> <li>→ Proposition d'une bourse d'une valeur de 1000 euros pour passer le permis de conduire de catégorie B en contrepartie de la réalisation de 70 heures de contribution citoyenne dans les services de l'Espace des 2 rives. Les heures sont principalement effectuées sur la période estivale en juillet et en août. 15 bourses seront attribuées chaque année. Un dossier de candidature sera à déposer avant le 31 avril. Il sera étudié par une commission composée d'élus, de représentants associatifs, de jeunes. Un coordonnateur pourra accompagner le jeune pour le montage du dossier qui devra refléter un projet familial, personnel ou d'insertion professionnelle. Pourront candidater des étudiants, des personnes en insertion, des demandeurs d'emploi. (pilotage E2r)</li> <li>→ Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'employabilité de 12 jeunes et leur formation au BAFA et au CAP AEPE. (Co-pilotage E2r, agglomération Seine-Eure et mission locale)</li> </ul>
Actions 2024	<p style="text-align: center;"><b>Vers une insertion sociale et professionnelle : formation aux métiers de l'enfance et de l'animation</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Constitution d'un groupe de bénévoles pour soutenir les stagiaires dans les apprentissages de base.</li> <li>→ Création d'une commission pluri-institutionnelle chargée du recrutement.</li> <li>→ Recherche et recrutement des stagiaires : offre d'emploi, entretien d'embauche, test d'aptitude.</li> <li>→ Contractualisation : signature des contrats de professionnalisation ou de contrats d'apprentissage.</li> <li>→ 26<sup>h</sup> de travail et 9<sup>h</sup> de formation par semaine pour obtenir le CAP AEPE en 12/18 mois.</li> <li>→ <b>Formation préparatoire au passage du CAP AEPE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accueil et positionnement</li> <li>Apprentissages théoriques : Expression écrite et orale et histoire géographie - Mathématiques et Sciences physiques - Sciences médico-sociales - Biologie et Prévention-Santé-Environnement - Nutrition/Alimentation – Technologie</li> <li>■ Evaluations/Examens blanc.</li> </ul> </li> </ul>

Actions programmées	
Actions 2024 (suite)	<p><b>Vers une insertion sociale et professionnelle : formation aux métiers de l'enfance et de l'animation (suite)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Apprentissages pratiques pour accompagner le développement du jeune enfant. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.</li> <li>- Adopter une posture professionnelle adaptée.</li> <li>- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.</li> <li>- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.</li> <li>- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.</li> <li>- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.</li> </ul> </li> <li>■ Expérience professionnelle : comment exercer son activité dans les structures multi-accueil et les centres de loisirs ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.</li> <li>- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.</li> <li>- Assister le personnel en fonction avec une grande expérience professionnelle (auxiliaires, éducateurs, animateurs).</li> <li>- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux (hygiène et sécurité).</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: right; color: #76b82a;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2025	<p><b>Passage de l'examen CAP AEPE pour les 12 stagiaires.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Présentation des stagiaires au diplôme.</li> <li>→ Evaluation du projet : réussite au diplôme, adaptation à l'emploi, posture professionnelle, connaissance du développement de l'enfant, projet d'activité.</li> </ul> <p style="text-align: right; color: #76b82a;">(pilotage E2r)</p> <p><b>Promotion des actions de formation : auto-école associative et CAP AEPE.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réalisation d'un reportage photos ou vidéo.</li> <li>→ Rédaction d'articles de presse et de newsletters pour le site internet de l'E2r</li> </ul> <p style="text-align: right; color: #76b82a;">(pilotage E2r)</p> <p><b>Conférence petite enfance sur l'épanouissement du jeune enfant.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Organisation d'une journée consacrée à l'éveil du jeune enfant ouverte à tous les professionnels de l'agglomération Seine-Eure.</li> </ul> <p style="text-align: right; color: #76b82a;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2026	<p><b>Evaluation du projet : formation, expérience professionnelle, conférence, quel impact sur le fonctionnement des structures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retour sur expérience des 12 stagiaires du point de vue de la formation et de leur expérience professionnelle : journée évaluative avec les partenaires.</li> </ul> <p style="text-align: right; color: #76b82a;">(pilotage E2r)</p>

Moyens	
<b>Communication</b>	<p>→ Site Internet, groupes de travail, assemblée entre stagiaires, contrats d'engagement réciproque, fiches de liaison, fiches de sortie, visite des locaux, entretiens préalables avec présentation du dispositif, présentation collective aux partenaires, plaquettes d'informations, page Facebook.</p>
<b>Humains</b>	<p>→ Auto-école - 4 personnes. → Formation AEPE : 4 personnes</p>
<b>Matériels - locaux</b>	<p>→ Salles de réunion, véhicule auto-école, vidéoprojecteur, tablettes pour le code.</p>

Partenaires		
Financiers	Structurels	Opérateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ OPCO</li> <li>■ CCAS de Pîtres</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Stagiaires</li> <li>■ Conseil Départemental (Eure mobilité)</li> <li>■ Caf (Fonds propres)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conseil Départemental</li> <li>■ Communes de Pîtres et Le Manoir sur Seine</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Pôle Emploi</li> <li>■ Mission Locale</li> <li>■ Sous-Préfecture de l'Eure</li> <li>■ Cité des métiers de Rouen</li> <li>■ DREETS</li> <li>■ Direction Départementale des territoires et de la mer - DDTM</li> <li>■ F4S formation</li> <li>■ Greta</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Représentants de l'UTAS Est</li> <li>■ Les agents des CCAS</li> <li>■ Conseiller technique de la Caf</li> <li>■ Représentant de la direction mobilité de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Habitants, élus</li> <li>■ Techniciens de la Mission Locale</li> <li>■ Techniciens du Pôle Emploi</li> <li>■ Association de la sécurité routière</li> <li>■ Représentant d'ODS Insertion, de Dynamic emploi, du PLIE</li> <li>■ Les membres d'Eure Mobilité : IFAIR, Alpha, MJC Evreux</li> <li>■ Les délégués des stagiaires</li> <li>■ Les agents du service routier de l'Etat</li> <li>■ Les techniciens de SGS</li> <li>■ Les inspecteurs d'exams de conduite</li> <li>■ Les directrices de structures multi-accueil et leur adjointe</li> <li>■ Des bénévoles</li> </ul>

## Référents

- Directrice et directrice adjointe de l'Espace des 2 rives-élus de l'Espace des 2 rives.

## Indicateurs

- Nombre de personnes ayant validé une formation certifiée ou ayant accès à une formation qualifiante.
- Nombre de personnes ayant repris une activité professionnelle.
- Nombre de personnes ayant obtenu leur permis de conduire.
- Nombre de contrats d'engagements réciproques établis.

## Résultats attendus

- Les emplois vacants sont pourvus dans le domaine de la petite enfance et de l'animation.
- L'association accueille des jeunes ou des femmes en formation dans les métiers de l'enfance et de la petite enfance et dispose ainsi d'un vivier de personnel prêt à intervenir dans les structures de l'agglomération Seine-Eure.

# Les Z'arts pour tous

**Réduire les inégalités sociales en proposant divers formats culturels qui visent le plus grand nombre.**

**Promouvoir des animations artistiques.**

**Permettre l'accès au numérique et à la culture**

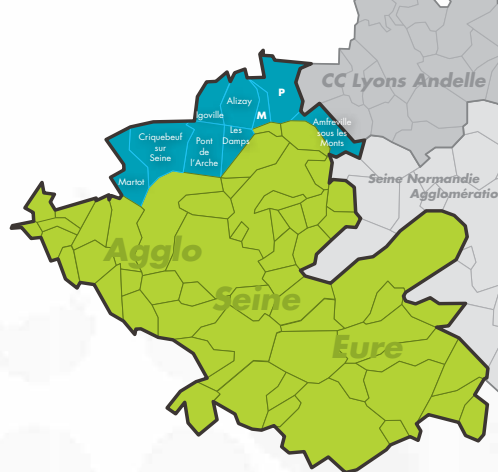
## Échéance

Démarrage de l'action : janvier 2023

### ■ Enjeu local de l'action

Engagé depuis seize ans maintenant, l'Espace des 2 rives s'attache à promouvoir des pratiques culturelles sous différentes formes (programmation de spectacles, ateliers artistiques, sorties dans des lieux de diffusion, expositions, ...). L'offre culturelle est marquée par un profond déséquilibre sur notre territoire. L'E2r intervient sur des communes où les habitants ne sont pas égaux face à l'accès à des pratiques culturelles. Le constat est sans appel pour de nombreux foyers, la télévision est le seul support culturel. L'Espace des 2 rives se doit, dans ses missions, de rendre accessible la culture dès le plus jeune âge.

Dans ce contexte inégalitaire, l'Espace des 2 rives se bat pour maintenir une offre culturelle diversifiée sur le territoire. En proposant une pluralité d'actions culturelles, l'association a réussi à modifier notablement cette situation en rendant accessible la culture sur les communes de Pîtres et du Manoir sur Seine. Cette



## Objectifs

- Individuellement, utiliser la culture comme vecteur de bien-être et de lien social.
- Promouvoir des actions culturelles auprès des familles (jeunes enfants, enfants, adultes), des personnes âgées des communes de Pîtres, du Manoir sur Seine et plus largement de l'espace de vie à travers deux festivals (*Cirque et Des Mots, des Maux*) et une résidence musicale.
- Faciliter les sorties culturelles familiales dans les lieux de diffusion de l'agglomération Seine-Eure et de l'agglomération rouennaise.
- Inscrire l'éducation artistique dans la politique culturelle du territoire.
- Inviter des artistes et des artisans locaux.

## Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté



accessibilité est d'autant plus renforcée par la gratuité de toutes les actions culturelles proposées.

Les actions se déclinent sous la forme de deux festivals : du cirque, *Des mots, des maux* et d'une résidence musicale.

Durant ces trois temps forts, des parcours artistiques et culturels sont proposés aux enfants des communes de Pîtres et du Manoir sur Seine. S'ajoutent des spectacles, des ateliers parents-enfants et des sorties dans les salles de spectacle de l'agglomération Seine-Eure ou de la région Rouennaise. L'expérience a montré que les formats proposés sont idéaux pour rendre la culture accessible au plus grand nombre et gommer les inégalités. Nos observations montrent que c'est à l'occasion des soirées du vendredi (spectacle et restitution) que toutes les catégories socio-professionnelles se retrouvent dans un même lieu, en même temps et avec le même objectif.

L'E2rives cherche en permanence à créer du lien social. Les actions culturelles en sont une excellente illustration de réussite. Les rencontres artistiques rassemblent les conditions nécessaires pour lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès à la culture.

A travers ces propositions artistiques, l'Espace des 2 rives a créé les conditions nécessaires d'accès à la culture sur son territoire d'intervention. Il n'est plus à prouver que la démocratisation culturelle contribue à lutter contre des inégalités sociales.

Pour compléter, il est essentiel d'afficher, au cœur du projet, une priorité pour l'éveil culturel chez le très jeune enfant.

## ■ Actions existantes et poursuivies

Chaque année, l'E2r propose et offre des actions culturelles en direction des enfants et des adultes.

Ce déploiement se décline par une résidence musicale, un festival du cirque, un festival *Des mots, des maux* avec des résidences d'artiste qui dispensent des ateliers aux enfants scolarisés et des sorties culturelles dans les lieux de diffusion de la région (Rouen, Evreux, Louviers), des expositions.

Chaque festival se compose d'ateliers à destination des enfants scolarisés. La restitution des ateliers a lieu le vendredi soir. Les parents viennent assister à cette dernière et restent pour le spectacle proposé par les artistes en résidence.

Cependant, une interrogation demeure concernant la poursuite du festival du cirque. En effet, le terrain qui accueillait le chapiteau du cirque depuis sept ans ne devrait plus être mis à notre disposition à partir de l'année 2023. Plusieurs scénarii sont à l'étude : localiser le festival du cirque sur un terrain situé sur la commune du Manoir sur Seine ou un autre emplacement à Pîtres, ou remplacer le festival du cirque par le festival des arts de la rue.

■ **L'organisation des ateliers et des actions culturelles nécessite des rencontres :**

- avec des structures d'animation de l'agglomération Seine-Eure afin de présenter les festivals et faire une programmation et une planification communes.
- Avec plusieurs associations locales : *Club des anciens*, *Restos du cœur* pour présenter les festivals et renforcer le travail en partenariat.
- Avec les directrices d'école, les enseignants et le directeur du pôle famille pour l'organisation des semaines de résidence et la restitution du vendredi soir.

■ **Des réunions sont balisées :**

- Au près des familles dans le cadre du *Café des parents* de l'Espace des 2 rives.
- Au près des habitants et des élus dans le cadre des comités techniques et des comités de pilotage, lors de l'évaluation du projet *culture*.
- Au près des équipes de l'Espace des 2 rives (petite enfance et famille) pour présenter les contenus et leur permettre d'en faire la promotion au près des familles.
- Au près des différents responsables jeunesse de l'agglomération Seine-Eure pour les inviter à venir avec un groupe d'enfants profiter de l'univers d'un artiste.

■ **Des sorties culturelles en famille :**

- sorties dans des lieux de diffusion culturelle de l'agglomération Seine-Eure et de la région rouennaise.

■ **Des rendez-vous éclectiques :**

- 2 mois thématiques (*Cirque - Des mots, des maux*) et une résidence musicale. Chaque festival propose des spectacles, expositions, ateliers d'éducation artistique, résidences d'artiste.

■ **Des projets culturels diversifiés :**

- Une semaine de résidence d'artistes spécifique pour les enfants de moins de 6 ans.

Les ateliers d'éducation artistique et des actions culturelles fédèrent anciens et nouveaux habitants de toutes les générations, de multiples partenaires et les élus de l'intercommunalité.

Actions programmées	
Actions 2023	<p><b>Projet éducation artistique et culturelle : une place pour les tout-petits et les adolescents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Organisation d'une action culturelle en direction de la petite enfance en y associant les parents (aller à un spectacle, faire venir un spectacle...) (pilotage E2r)</li> <li>→ Association d'un groupe d'adolescents dans la préparation des soirées du vendredi soir afin de les sensibiliser à aller assister à un spectacle vivant. (pilotage E2r)</li> <li>→ Etude pour le changement de lieu du festival du cirque.</li> <li>→ Proposition d'une action culturelle sur la commune du Manoir sur Seine (spectacle de rue).</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
	<p><b>Projet éducation artistique et culturelle : un partenariat plus étroit avec les associations des communes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Planification conjointe d'une action culturelle avec une association des communes de Pîtres et du Manoir sur Seine.</li> <li>→ Participation de 10 parents de jeunes enfants à des conférences sur l'importance de l'éveil culturel.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2025	<p><b>Projet éducation artistique et culturelle : un temps fort pour l'éveil culturel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Organisation d'un festival de la petite enfance (spectacles, conférence de spécialiste sur l'éveil culturel etc.).</li> <li>→ Conférence sur l'avenir de la planète.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
	<p><b>Projet éducation artistique et culturelle : un projet abouti</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Inscription durable de l'action dans les projets d'école et dans la dynamique d'un parcours artistique et culturel. Trois champs d'action indissociables : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rencontre avec des artistes et des œuvres.</li> <li>■ Pratique individuelle et collective dans différents domaines artistiques.</li> <li>■ Acquisition de repères culturels.</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>

Moyens	
<b>Communication</b>	→ Site internet, programme, affiche, presse écrite, radio, télé, vidéo, page Facebook.
<b>Humains</b>	→ Equipe de direction et salariés.
<b>Matériels - locaux</b>	→ Les locaux de l'Espace des 2 rives, les établissements scolaires, le chapiteau pour le <i>Festival du cirque</i> .

Référents
→ Directrice et directrice adjointe de l'Espace des 2 rives - Directeur du pôle famille - Elus de l'Espace des 2 rives - Elus

Partenaires		
Financiers	Structurels	Opérateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ CNAF (PS animation globale)</li> <li>■ Caf (fonds propres)</li> <li>■ Conseil Départemental</li> <li>■ Communes : Pîtres et Le Manoir sur Seine</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ DRAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caf</li> <li>■ Collège</li> <li>■ Communes de Pîtres et Le Manoir sur Seine</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Education Nationale</li> <li>■ Structures d'accueil pour l'Enfance et la Jeunesse de l'agglomération Seine-Eure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Représentants CD27 service culture</li> <li>■ Directeurs d'écoles, enseignants</li> <li>■ Ecole de musique intercommunale</li> <li>■ Représentants des centres de loisirs de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Bibliothécaires</li> <li>■ Conseillers techniques DRAC</li> <li>■ Conseillers techniques Caf</li> <li>■ Directrice de la cohésion sociale de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Habitants</li> <li>■ Intervenants spécialisés</li> <li>■ Directeur artistique des festivals</li> </ul>

<p><b>Indicateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Nombre et type d'activités ou d'évènements ayant regroupé des enfants, des collégiens, plusieurs membres d'une même famille, plusieurs générations ou personnes de milieux sociaux différents.</li> <li>→ Nature des initiatives prises pour favoriser l'implication des habitants et des partenaires dans l'élaboration du projet.</li> <li>→ Pourcentage de la population qui accède à la culture.</li> <li>→ Nombre d'établissements adhérents au projet, nombre de participants et type d'actions.</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Les ateliers d'éducation artistique et les actions culturelles fédèrent anciens et nouveaux habitants de toutes les générations, des partenaires et les élus de l'intercommunalité.</li> <li>→ Promotion d'animations artistiques.</li> </ul>



# Rester jeune

## Soutenir les personnes fragilisées par leur âge

### Échéance

Démarrage de l'action : janvier 2023

### ■ Enjeu local de l'action

Le vieillissement de la population est variable selon la commune. A Pîtres, la tendance au vieillissement s'est ralentie, tout comme à Amfreville sous les Monts du fait de la politique de logement de ces deux communes. A Igoville, on constate un renouvellement de la population ce qui est également le cas au Manoir-sur-Seine, du fait d'un nouveau programme de construction. Il n'en reste pas moins que les seniors sont bien présents dans les communes.

Depuis plus de vingt ans, l'Espace des 2 rives propose un service de portage de repas. D'autres actions sont venues enrichir l'offre : des cours informatiques, un *Café de la rigolade* et des opérations ponctuelles comme *Seniors au volant*. Les seniors sont accueillis les soirs de festivals, lors d'une émission de webradio, en crèche où quelques-unes animent un atelier chant... Fort de cette expérience et face à la « silver économie », l'ambition est d'augmenter l'inclusion des seniors dans la vie de la cité.

La crise sanitaire a freiné le développement des liens sociaux. L'E2r a mis en place plusieurs actions durant la période de confinement : le portage de repas a été maintenu, les



## Objectifs

- Permettre aux habitants de vivre le plus longtemps possible à leur domicile.
- Maintenir les liens entre les personnes âgées dépendantes, les enfants et les adultes de la cité.
- Rechercher la viabilité économique du service portage de repas en regard de l'augmentation des prix des prestataires.

### Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté



visites à domicile ont été renforcées, une liaison avec les enfants a été initiée via une correspondance. Cependant la reprise progressive en 2021 et 2022 s'est accompagnée un ralentissement de la participation aux activités extérieures et une peur de contracter le virus.

Notre volonté n'est pas de multiplier les activités mais de permettre aux seniors de garder des repères, de se réunir, de soutenir et d'animer la vie sociale.

En fréquentant l'E2r, les seniors se côtoient plus facilement et ils sont au contact d'un large public. Ainsi, la proximité entre générations est très intéressante, elle entretient les liens et dynamise les seniors.

A la maison des associations de la commune de Pîtres, on vient pour rencontrer des gens de son âge et partager une activité ludique.

A domicile, on accueille ses pairs lorsque l'on est dépendant. On ouvre sa maison aux autres afin de partager un goûter autour d'une activité adaptée.

### ■ Actions existantes et poursuivies jusqu'en 2022

- Le portage de repas journalier au domicile des personnes âgées.
- Des ateliers collectifs au domicile des personnes à mobilité réduite avec une animatrice, des aidants, des enfants une fois par trimestre.
- Des visites à domicile pour alerter les institutions compétentes et faire valoir le droit des personnes âgées (dossier d'aide pour les soins, le ménage...).
- Des sorties encadrées par une animatrice, des aidants. Des sorties et activités intergénérationnelles se déroulent une fois par mois (goûters avec les enfants de l'Alsh maternel et la crèche).
- Organisation d'une session de formation aux 1<sup>ers</sup> gestes de secours.
- Un accompagnement physique est mis en place pour les personnes dépendantes afin de les amener à participer aux soirées proposées lors des festivals E2r. Le covoiturage est alors organisé avec les aidants.

<b>Moyens</b>	
<b>Communication</b>	→ Site internet, visite à domicile, journal de la Web radio, correspondance, journal E2r, newsletters, Facebook, affiches, flyers.
<b>Humains</b>	→ Le directeur du pôle famille et 3 animatrices.
<b>Matériels - locaux</b>	→ Maison des associations, Espace des 2 rives, domicile des seniors, gymnase, piscine de Louviers.

Actions programmées	
Actions 2023	<p><b>Bien vieillir dans mon village : l'intergénérationnel s'impose</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Emission d'une web radio au service des générations : pour entretenir les liens, avoir une activité en groupe dans un climat convivial et de proximité. (pilotage E2r)</li> <li>→ Les seniors se rassemblent autour de jeux qui entretiennent leur mémoire une fois par mois (co-pilotage mairie, E2r)</li> <li>→ Visites de convivialité à des personnes âgées isolées. (pilotage E2r)</li> </ul>
	<p><b>Des activités pour rester en forme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Médiation animale, un atelier pour partager un moment de complicité et de plaisir avec un animal.</li> <li>→ Mangeons ensemble. Un mercredi par trimestre, un repas est servi à l'Espace des 2 rives suivi d'une activité.</li> <li>→ Sophrologie : fondée sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit, la sophrologie développe de la sérénité et du bien-être. Cette discipline permet d'aider à bien vieillir et à mieux vivre avec les effets qui peuvent accompagner le vieillissement, comme les douleurs, les problèmes de sommeil ou de mémoire.</li> <li>→ Gym nature, chaque premier mercredi du mois, on marche en pratiquant des jeux de coopération.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2025	<p><b>Le festival des solidarités s'ancre à Pîtres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Organisation pendant deux semaines en novembre d'événements conviviaux et engagés qui s'adressent à tous. Il s'agira d'inviter les citoyens(ennes) à devenir plus actifs et à exprimer leur solidarité, en leur proposant des pistes d'actions concrètes.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
	<p><b>Le Café des âges : un espace de parole sur le vieillissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Le <i>Café des âges</i> est un lieu de débats ponctuels et non continus entre les générations, sur les relations intergénérationnelles. (pilotage E2r)</li> <li>→ Etude de faisabilité d'un projet sur le <i>Begin'âge</i> au Manoir sur Seine. (pilotage mairie du Manoir sur Seine)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Référents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Le directeur du pôle Familles - Maire du Manoir-sur-Seine</li> </ul>	

Partenaires		
Financiers	Structurels	Opérateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Usagers - habitants</li> <li>■ Communes de Pîtres et du Manoir sur Seine</li> <li>■ Conseil Départemental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conseil Départemental 27, CLIC</li> <li>■ Centre communal d'Action Sociales de l'intercommunalité</li> <li>■ Communes de Pîtres et du Manoir sur Seine</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Carsat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Représentants de l'UTAS Est</li> <li>■ Les directeurs d'écoles</li> <li>■ Les agents des CCAS</li> <li>■ Représentants Associatifs</li> <li>■ Conseillère technique de la Caf</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure service habitat</li> <li>■ Représentants du café des anciens</li> <li>■ Habitants</li> <li>■ Intervenants spécialisés : mutualité française, Carsat</li> </ul>

<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Nombre de personnes fréquentant les actions.</li> <li>→ Assiduité des participants.</li> <li>→ Rencontres intergénérationnelles régulières.</li> <li>→ Une étude de faisabilité est réalisée.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ De nouvelles actions émergent pour l'accessibilité des personnes vieillissantes.</li> <li>→ Le service portage de repas est viable économiquement.</li> </ul>

# Carrefour de vie : espace santé-social et accès aux droits

**Promouvoir une meilleure santé  
pour tous, particulièrement pour les  
personnes les plus vulnérables**

**Faire la promotion d'une meilleure  
santé pour tous via des journées  
ou les semaines de prévention  
organisées à l'échelle nationale**

## Échéance

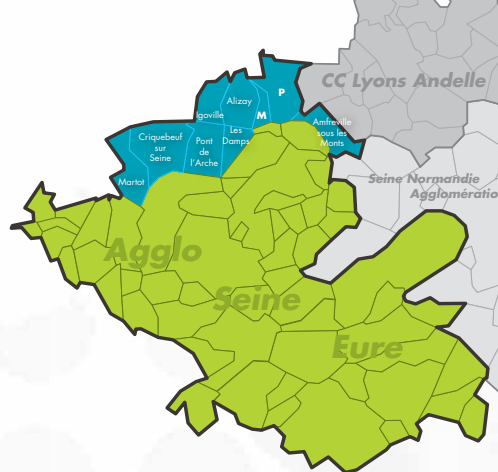
Démarrage de l'action : janvier 2023

## ■ Enjeu local de l'action

L'Espace des 2 rives est engagé dans l'accompagnement social des habitants et l'inclusion des personnes en difficulté. Ses actions sont multiples et sont développées, dans le cadre du Projet de Développement Durable Territorial, à partir d'un diagnostic partagé et de projets validés par l'ensemble des acteurs, des élus, des représentants institutionnels de l'espace de vie de la confluence Seine-Eure.

Les différents diagnostics font émerger les problématiques suivantes sur les champs de la santé et du social :

- Des enfants de 5 à 11 ans et adolescents jusqu'à 15 ans qui sont majoritairement sédentaires et ont un temps d'écran supérieur à 2 heures quotidiennes ;



## Objectifs

- Promouvoir la pratique sportive en vue d'un bien-être physique et psychique en direction des enfants, ados, adultes et personnes âgées
- Soutenir la parentalité en développant certaines Compétences Psycho-sociales
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins des enfants, des ados, des adultes et des seniors
- Contribuer au maintien de la mobilité et à la réduction de l'isolement social des seniors
- Développer les compétences de l'équipe projet

## Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté

- Le surpoids concerne près d'un élève sur cinq ;
- Des parents isolés ;
- Un besoin de libérer la parole et d'échanger entre pairs ;
- Un besoin de reprise de confiance en soi/en l'autre ;
- Un quotidien de plus en plus stressant ;
- Un coût élevé des consultations psychologiques pour les personnes fragilisées économiquement et socialement malgré les mesures mises en place par la CPAM ;
- Des difficultés multiples pour les personnes vulnérables : le tout numérique notamment qui aggrave le repli sur soi et des conduites addictives (tabac, alcool, prise de médicaments...).

Au cours des dernières années, plus d'une centaine de personnes âgées ont bénéficié d'une intervention. Le constat principal est l'isolement de cette partie de la population.

Une soixantaine de familles avec des enfants à besoins éducatifs particuliers font l'objet d'un accompagnement et d'un suivi individualisé par des référents de parcours.

Les professionnels et référents de parcours constatent de la tristesse, de la colère, des angoisses et des comportements violents entre pairs et vis-à-vis des adultes.

Les parents expriment majoritairement le refus de confrontation avec leur enfant.

Une personne sur deux reçue par la psychologue de l'Espace des 2 rives vit dans un état de dépression caractérisée ; une incompréhension/déni quant aux difficultés de son enfant ; un besoin de compagnie dans et/ou hors du domicile ; une estime de soi dégradée.

Par expérience, l'information dispensée seule ne permet pas la modification des comportements. Il est nécessaire de l'accompagner par des actions concrètes, de proximité et accessibles économiquement.

Il est à préciser que les communes attirent de nouveaux professionnels de santé et que le territoire est dorénavant plus largement couvert : médecins, cabinet infirmier, kinésithérapeutes, dentistes et sage-femmes.

### ■ **Actions existantes et poursuivies**

- Accueil, information et accompagnement individualisé des personnes en souffrance psycho-sociale par la référente santé de l'Espace des 2 rives à Pîtres et au Manoir-sur-Seine.
- Contribution à la dynamique du Projet Educatif Social et Local de l'Agglomération Seine-Eure.
- Visites au domicile de personnes vulnérables.

- Séjours familiaux avec des familles vulnérables : 2 par an.
- Ateliers d'activités physiques et sportives à destination d'enfants, de jeunes, d'adultes et de seniors : hebdomadaires.
- Manifestations sportives pour faire découvrir l'environnement sportif local : 2 par an.
- Permanences d'écoute psychologique gratuite avec la psychologue de l'Espace des 2 rives : 7 heures hebdomadaires.
- Ateliers collectifs à destination des seniors en partenariat avec les CCAS : mensuel.
- Ateliers collectifs à destination des parents : *Café des parents* mensuels sur chaque commune.
- Animation des comités techniques : 3 par an.
- Accueil des étudiants en santé : 15 jours par an.
- Seniors au volant : 2 fois par an.





Actions programmées	
Actions 2023	<p><b>De l'individuel au collectif, il n'y a qu'un pas.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Ateliers collectifs mensuels sur la gestion du budget, l'accès aux droits et à la santé, aux écogestes...</li> <li>→ Semaines thématiques de promotion de la santé : <i>Octobre rose</i> (dépistage du cancer du sein), <i>Mars bleu</i> (prévention cancer colorectal).</li> <li>→ Continuité de la formation des professionnels : analyse de pratiques professionnelles, focus groupe avec <i>Promotion Santé Normandie</i>...</li> <li>→ Ateliers mieux-être adultes et seniors : badminton, aquagym, marche, gym douce, marche nordique.</li> <li>→ Formation informatique pour faire face aux démarches dématérialisées dans le domaine de l'accès aux droits et aux soins.</li> <li>→ Animations sportives à destination des enfants : sensibilisation et initiatives dans le cadre de l'école multisports.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(co-pilotage E2r, agglomération Seine-Eure)</p>
	<p><b>Promotion des projets santé.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Création de pastilles vidéo d'une minute pour promouvoir le bien-être.</li> <li>→ Echanges de pratique entre professionnels de l'agglomération Seine-Eure sur les projets santé.</li> <li>→ Actualisation des diagnostics de l'espace de vie.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(co-pilotage E2r, agglomération Seine-Eure)</p>
Actions 2025	<p><b>Evaluation triennale du projet Espace santé-social.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Redéfinition des enjeux, des orientations et des objectifs du projet.</li> <li>→ Expérimentation de la médiation animale comme support à la lutte contre l'isolement notamment.</li> <li>→ Formation de secouristes ou PSC1 pour 16 personnes vulnérables.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
	<p><b>Du nouveau pour les trois années à venir.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Elaboration du projet triennal 2026-2028.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2026	<p><b>Du nouveau pour les trois années à venir.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Elaboration du projet triennal 2026-2028.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>

<b>Moyens</b>	
<b>Communication</b>	→ Groupe de travail, visite de site, Newsletter, page Facebook et site internet.
<b>Humains</b>	→ Equipe de direction de l'Espace des 2 rives, animateurs sociaux, éducateurs sportifs, psychologue et Conseillers en Economie Sociale et Familiale.
<b>Matériels - locaux</b>	→ Salles de réunion, Vidéo projection, Multimédia, Bureau en Mairie.

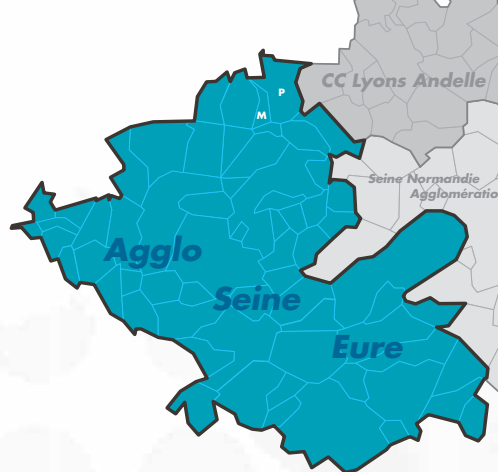
<b>Référents</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Directrice de l'Espace des 2 rives et Adjointe Pôle Famille.</li> <li>→ Élu Espace des 2 rives</li> </ul>

<b>Partenaires</b>		
<b>Financiers</b>	<b>Structurels</b>	<b>Opérateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse Nationale d'Allocations Familiales (PS animation globale)</li> <li>■ Agence Régionale de Santé</li> <li>■ Communes : Pîtres et Le Manoir sur Seine</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Habitants</li> <li>■ Caisse d'allocations familiales</li> <li>■ Conseil Départemental de l'Eure</li> <li>■ Agence Régionale de Santé</li> <li>■ Communes de Pîtres et Le Manoir sur Seine</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure représentants</li> <li>■ Centres Communaux d'Actions Sociales du Manoir et de Pîtres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Représentants de l'UTAS Est</li> <li>■ Les directeurs d'écoles</li> <li>■ Les agents des CCAS</li> <li>■ Représentants associatifs</li> <li>■ Conseillers techniques de la Caf</li> <li>■ Infirmières</li> <li>■ Coordinatrice du Réseau Territoriale de Promotion de la Santé</li> <li>■ Chef de projet santé de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Association de services à domicile (ADMR, CIAS),</li> <li>■ Habitants-usagers</li> <li>■ Intervenants spécialisés : PMI, CPAM, Carsat, Mutualité Française...</li> </ul>

<p><b>Indicateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Nombre de participants.</li> <li>→ Nombre et typologie des orientations réalisées.</li> <li>→ Assiduité des participants.</li> <li>→ Nombre de suivis psychologiques.</li> <li>→ Adéquation entre le mode d'intervention et les besoins (100 suivis attendus).</li> <li>→ Amélioration de l'endurance et de la force physique du public enfant et adolescent (test physique début et fin)</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Des usagers déclarent être en meilleure santé.</li> <li>→ Augmentation de la fréquentation des activités physiques et sportives dans les associations locales.</li> <li>→ Découverte de nouvelles pratiques d'expression corporelle ou sportive.</li> <li>→ Des relations intra-familiales plus sereines.</li> <li>→ Des habitants connaissent leurs droits et ont accès aux soins.</li> </ul>

# Accueil

## Communications interne et externe



**Renforcer la communication et l'accueil en présentiel du public tout en ayant une gestion responsable et durable**

### Échéance

Démarrage de l'action : janvier 2023

#### ■ Enjeu local de l'action : communication

L'Espace des 2 rives gère plusieurs structures réparties sur quatre communes d'où l'importance d'avoir un niveau d'information identique et commun. Une distinction est à faire entre la communication interne et externe.

#### **Interne**

Les 60 salariés (ce chiffre peut varier suivant les mois) travaillent sur différents sites répartis sur quatre communes. C'est pourquoi, les salariés doivent avoir une bonne connaissance des activités de l'E2r afin de pouvoir renseigner les parents au moment du départ et de l'accueil de leur enfant. Une maîtrise de l'information par les salariés conditionne la réussite des actions.

#### **Externe**

Les projets et les actions proposés sont vastes et nombreux. La communication externe est essentielle pour faire participer les habitants et pour les accompagner. Même si depuis

### Objectifs

■ Rendre encore plus lisible l'ensemble des services et des projets de l'Espace des 2 rives et s'attacher particulièrement à susciter le débat et les échanges avec les habitants de l'intercommunalité.

→ Maintenir nos modes de communication et les compléter par de nouveaux supports plus adaptés aux habitudes des usagers.

→ Communiquer aux habitants le projet de l'association (ses activités et ses actions).

→ Utiliser de nouveaux outils numériques plus en phase avec une consommation responsable (diminution de l'utilisation de papier...).

■ Accueillir les familles, les personnes fragilisées et les personnes en situation de handicap.

### Les valeurs

- Citoyenneté sociale
- Citoyenneté politique
- Ecocitoyenneté

plusieurs années l'E2r a multiplié ses supports de communication, il n'en reste pas moins que quelques habitants ignorent encore l'existence de l'E2r.

Les deux ans de crise sanitaire ont été une preuve de l'importance d'avoir une communication performante, et ont fortement bousculé nos pratiques. La crise ne nous a pas laissé d'autre choix que de remettre à plat nos façons de communiquer en interne et en externe.

Rapidement, face à cet événement inattendu, il a été nécessaire de mettre en place de nouveaux formats pour échanger avec les usagers, les salariés et les partenaires financiers.

- En direction des salariés : une boîte mail a été créée.
- En direction des usagers : une boîte mail par structure petite enfance est également ouverte.
- Des visites à domicile sont mises en place pour les personnes âgées qui le souhaitent.
- En direction des partenaires : la visio-conférence devient un des supports pour l'organisation des réunions.

Au-delà de ce réajustement, il est ressorti des groupes de travail en vue de la préparation du Projet de Développement Durable Territorial que l'association ne communiquait pas assez sur son activité ou de façon trop ponctuelle. Visiblement, certains habitants méconnaissent ce qui est proposé au sein de l'E2r. D'autres n'osent pas pousser la porte de nos locaux.

### ■ **Enjeu local de l'action : accueil**

L'accueil est un des principes fondamentaux pour un centre social. Il est au cœur du projet, commun aux neuf fiches actions et indissociable d'un bon fonctionnement. Au-delà d'être un lieu d'écoute et d'orientation, c'est le cœur de l'association. Il constitue un relais entre l'information venant de l'extérieur et l'information sortant de l'Espace des 2 rives.

Dans ce domaine, il est nécessaire de distinguer deux types d'accueil : l'accueil généraliste et l'accueil approfondi. Ce sont des accueils différents et qui font appel à des compétences particulières pour les personnes en charge de cette fonction.

Le premier accueil, dit accueil généraliste, est une vitrine de l'association. Il va de soi que les personnes présentes doivent être à même de connaître l'ensemble des actions proposées par l'E2r.

Les chiffres des deux dernières années ont montré une augmentation significative de demandes de rendez-vous individuels dans le cadre d'un accompagnement social. Les problématiques portent globalement sur le logement, la santé, le montage de dossiers de surendettement, les démarches administratives (déclaration d'impôts, demande d'APL)...

## ■ Actions existantes et poursuivies

### ■ Communication interne :

- Information des manifestations par voie d'affichage.
- Comité de direction toutes les semaines.
- Réunions de service une fois par semaine pour le pôle famille et une fois par mois pour le pôle petite enfance.
- Diffusion des programmes des festivals auprès du personnel.
- Espace télévisuel dans le hall de l'E2r pour la diffusion du contenu des festivals.
- Journées pédagogiques organisées à destination du personnel du pôle petite enfance.

### ■ Communication externe :

- Diffusion de newsletters auprès des habitants-usagers.
- Informations diffusées sur la page Facebook (actions de l'E2r ou articles en lien sur l'éducation).
- Affichage d'informations sur le panneau à l'extérieur du bâtiment.
- Rédaction d'articles de journaux dans la presse locale.
- Mise à jour de la plaquette de présentation générale des services de l'E2r.
- Conception d'outils de communication pour le téléviseur situé dans le hall qui diffuse les actions en cours auprès des habitants-usagers.
- Réalisation par un infographiste d'affiches, de programmes, d'invitation pour chaque festival, et pour les journées thématiques.
- Articles pour les journaux municipaux.
- Présence d'un membre de l'équipe de direction dans les instances de concertation ou de décision : les Comités techniques de l'agglomération Seine-Eure, les conseils d'écoles, les réunions publiques, par exemple.
- Information des habitants-usagers par les hôtesse d'accueil sur les contenus des actions, des manifestations, des services, de ce qui se passe au sein de l'Espace des 2 rives.
- Diffusion des Projets éducatifs et pédagogiques auprès des habitants-usagers.
- Utilisation des réseaux sociaux *What's App* et *Snapchat* pour communiquer avec les adolescents.
- Participation au forum des associations (présentation des différents services proposés par l'E2r).
- Site des collectivités et de la Caf.

### ■ Accueil :

- Accueil social généraliste hebdomadaire pour décrypter et orienter les demandes



de nature sociale émanant des usagers et être un relais des flux d'information. Cet accueil se fait dans l'espace accueil composé d'un hall aménagé avec un espace visuel, un point informatique et un bureau. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>30. Trois chargées d'accueil se relayent en semaine.

- Recueil, analyse et communication des données et des informations sociales identifiées effectués par l'assistante de direction. L'outil de suivi statistique existant est perfectible.

- Permanences de partenaires dans les locaux de l'E2r : CIDFF, Mission Locale.

- Participation au groupe de travail et observatoire du projet COCOON.

- Mise à disposition de nos locaux pour des entretiens habitant/partenaire.

- Création des conditions pour accueillir des citoyens qui souhaitent animer des réunions en direction d'autres citoyens et de concourir au Développement Durable Territorial dans la mesure où le respect du projet associatif est garanti (contournement est, mobilité, énergies renouvelables, ...)

- Mise à disposition des publics d'outils d'information : documentation, presse locale, programmations.

- Accompagnement par un agent d'accueil sur le point informatique de l'espace accueil.

- Mise à disposition d'un point informatique avec connexion Internet, imprimante et scanner, dans l'espace accueil du centre social avec un accompagnement individuel par une chargée d'accueil.

Actions programmées	
Actions 2023	<b>La communication et l'accueil s'enrichissent</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Des référents par pôle sont désignés pour diffuser l'information auprès de leur collègue.</li> <li>→ Une réflexion est à l'étude pour reprendre la rédaction de deux feuillets d'information par an qui reprennent les moments forts de l'E2r.</li> <li>→ Des informations systématiquement diffusées sur notre page Facebook.</li> <li>→ Une nouvelle plaquette de présentation des services de l'E2r.</li> <li>→ Les nouveaux agents d'accueil maîtrisent l'activité générale de l'Espace des 2 rives.</li> <li>→ Une communication spécifique sur le PAVA.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2024	<b>Une communication et un accueil qui se complètent</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Organisation d'une porte ouverte dans les structures gérées par l'E2r, avec des animations.</li> <li>→ Cinq salariés (tous services confondus) s'associent à deux manifestations communales.</li> <li>→ Présentation du projet de l'association à tout nouvel adhérent lors de la prise d'adhésion à l'accueil.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2025	<b>La communication et l'accueil se forment</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Des agents d'accueil qui suivent une formation à la fonction accueil.</li> <li>→ Une réflexion est menée sur l'embauche d'un salarié en charge de la communication.</li> <li>→ Un PAVA réactualisé.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(pilotage E2r)</p>
Actions 2026	<b>Les instances de communication sont revisitées</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Comités techniques.</li> <li>→ Comité d'usagers.</li> <li>→ Conseil d'administration junior.</li> <li>→ Conseil de Développement Durable.</li> </ul>

Référénts	
	→ Directrice adjointe de l'Espace des 2 rives - Elu Espace des 2 rives.

Moyens	
<b>Communication</b>	→ Site Internet, note de synthèse, newsletter, page Facebook, panneau d'information, rencontres.
<b>Humains</b>	→ Equipe de direction de l'Espace des 2 rives et tous les salariés de l'Espace des 2 rives.
<b>Matériels - locaux</b>	→ Tous les établissements, vidéo projection, multimédia, espace accueil.

Partenaires		
Financiers	Structurels	Opérateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse Nationale d'Allocations Familiales (PS animation globale)</li> <li>■ Caf</li> <li>■ Communes : Pîtres et Le Manoir sur Seine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Caisse d'allocations familiales</li> <li>■ Communes de Pîtres, Le Manoir sur Seine, Amfreville sous les Monts et Igoville</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Conseil Départemental</li> <li>■ Office de Tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les journalistes locaux</li> <li>■ Conseiller technique de la Caf</li> <li>■ Agent du service communication de l'agglomération Seine-Eure</li> <li>■ Représentants de la commission communication des communes</li> <li>■ Habitants</li> <li>■ Intervenants spécialisés</li> </ul>

<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Indice de fréquentation des services et des actions en lien avec les actions de communication couvertes (exploitation du logiciel <i>Essonne consultant</i>).</li> <li>→ Nombre et type d'actions de communication co-portées par les habitants, les élus, les professionnels.</li> <li>→ Tous les salarié(e)s relayent les informations auprès des habitants-usagers.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ L'Espace des 2 rives est connu de tous grâce aux rencontres physiques avec les habitants.</li> <li>→ Augmentation des adhésions.</li> <li>→ Une relation de confiance est instaurée entre les animateurs et les habitants des villages (50 % des habitants connaissent les projets de l'Espace des 2 rives).</li> <li>→ Les usagers repèrent l'E2r comme une ressource pour les questions liées à leur vie quotidienne</li> </ul>

# ANNEXES

## Annexe I

### ■ Partenaires et opérateurs

<b>Partenaires financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Caisse Nationale d'Allocations Familiales</li><li>■ Caisse d'Allocations Familiales</li><li>■ Communes : Pîtres, Le Manoir sur Seine, Amfreville sous les Monts et Igoville</li><li>■ Agence Régionale de la Santé</li><li>■ Agglomération Seine-Eure - EPCI</li><li>■ Direction Régionale des Affaires Culturelles</li><li>■ Conseil Départemental de l'Eure</li><li>■ Direction Départementale et Direction Régionale de la Cohésion Sociale</li><li>■ Fond Social Européen</li><li>■ Les usagers - habitants</li><li>■ Collège de Romilly sur Andelle,</li><li>■ Mutualité Sociale Agricole</li><li>■ ASP</li><li>■ Conférence des Financeurs</li><li>■ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale</li></ul>
<b>Partenaires structurels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Caisse d'Allocations Familiales</li><li>■ Conseil Départemental de l'Eure</li><li>■ Agence Régionale de Santé</li><li>■ Communes de Pîtres, Le Manoir sur Seine et Amfreville sous les Monts</li><li>■ Centres Communaux d'Action Sociale</li><li>■ Agglomération Seine-Eure</li><li>■ Education Nationale</li><li>■ Collège de Romilly sur Andelle</li><li>■ Direction Régionale des Affaires Culturelles</li><li>■ Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</li><li>■ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie</li><li>■ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</li><li>■ Cité des métiers de Rouen</li><li>■ Pôle Emploi</li><li>■ Mission Locale</li><li>■ DREETS</li><li>■ Sous-Préfecture de l'Eure</li></ul>

## Opérateurs

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Représentants de l'Unité Territoriale d'Action Sociale</li> <li>→ Assistantes sociales</li> <li>→ Référente insertion</li> <li>→ infirmière de PMI</li> <li>■ Directrices d'écoles, enseignants et psychologue scolaire</li> <li>■ Principal du collège et principal adjoint</li> <li>■ Agents des CCAS</li> <li>■ Caf</li> <li>→ Conseillers techniques</li> <li>→ Agent de développement</li> <li>■ Agglomération Seine-Eure</li> <li>→ Coordinatrice du Réseau Local de promotion de la Santé</li> <li>→ Service habitat</li> <li>→ Technicien du service enfance jeunesse</li> <li>→ Chef de projet de la politique de la ville</li> <li>→ Alsh</li> <li>→ Structures d'accueil pour l'Enfance et la Jeunesse</li> <li>→ Agent du service communication</li> <li>■ DRAC : conseillers techniques</li> <li>■ CIDFF</li> <li>■ Associations</li> <li>→ UNICEF</li> <li>→ La Cause des Enfants</li> <li>→ Action Prévention</li> <li>→ <i>Epireuil</i></li> <li>→ Sécurité routière</li> <li>→ Code Rousseau</li> <li>→ Ensemble, groupe SOS</li> <li>→ Pitr'Anim</li> <li>■ Habitants, élus, bénévoles</li> <li>■ Ecole de musique intercommunale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Représentants de</li> <li>→ CD27 - Service Culture</li> <li>→ <i>Café des Parents et Café des Anciens</i></li> <li>→ associations locales ou de groupes</li> <li>→ parents d'élèves</li> <li>→ associations des communes</li> <li>■ Techniciens</li> <li>→ Pôle Emploi</li> <li>→ Dynamic emploi</li> <li>→ PLIE</li> <li>→ Adissa</li> <li>→ Mutualité Française</li> <li>→ CPAM</li> <li>→ CARSAT</li> <li>→ PMI</li> <li>→ <i>Restos du cœur</i></li> <li>→ CIAS</li> <li>→ ADMR</li> <li>→ CAP emploi</li> <li>■ Mission locale</li> <li>■ Agents de la Maison de la justice et des droits</li> <li>■ Les membres de</li> <li>→ Eure Mobilité</li> <li>→ IFAIR</li> <li>■ Les délégués des stagiaires auto-école</li> <li>■ Les agents du service routier de l'Etat</li> <li>■ Bibliothécaires</li> <li>■ EHPAD de Pont de l'Arche</li> <li>■ Cabinet de docteurs de Pîtres</li> <li>■ Infirmières</li> </ul> |
|---|--|

## ■ Glossaire

ADMR	Aide à Domicile en Milieu Rural
AEPE	Accompagnant éducatif petite enfance
AES	Auto-école sociale
AIDSA	Association d'Insertion des Salariés Agricoles
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANTS	Agence Nationale des Titres Sécurisés
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Agglomération Seine-Eure
ASEF	Action Sociale et Educative auprès des Familles
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BRSA	Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CD	Conseil Départemental
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIDFF	Centre Information sur Droits des Femmes et Familles
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
CLIC	Centres Locaux d'Information et de Coordination
CLS	Contrat Local de Santé
CMPP	Centre Médico Psycho Pédagogiques
CMS	Centre Médico Social
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRESS	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
CRUJ	Centre Régional Information Jeunesse
CSS	Complémentaire Solidaire Spécifique
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRDJSCS	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DREETS	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2r	Espace des 2 rives
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMS	Ecole Multi-Sports
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FSE	Fond Social Européen



## ■ Glossaire

IFAIR	Insertion Formation Animation Individualisée pour Réussir
IRSA	Institut Inter-Régional pour la Santé
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MJD	Maison de la Justice et des Droits
MSA	Mutuelle Sociale Agricole
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ODD	Objectifs du Développement Durable
OETH	Objectif d'Emploi des Travailleurs Handicapés
OPCO	Opérateur de compétences
PAVA	Projet d'Appui à la Vie Associative
PDN	Promeneurs Du Net
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PSC1	Certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1
PST	Projet Social de Territoire
PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PPEC	Projet Pédagogique d'Education Culturelle
REAAP	Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RPE	Relais Petite Enfance
RTPS	Réseau Territorial de Promotion de la Santé
SSIAD	Services de Soins Infirmiers à Domicile
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UTAS	Unité Territoriale d'Action Sociale
VAD	Visite à Domicile

## PARTENAIRES

### Habitants ■

### Pîtres ■

### Le Manoir sur Seine ■

**Caf** ■ Caisse d'Allocations Familiales

**ASE** ■ Agglomération Seine-Eure

**FSE** ■ Fond Social Européen

**ARS** ■ Agence Régionale de Santé

**CD 27** ■ Conseil Départemental

**DRAJES** ■ Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport

**DRDJSCS** ■ Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

**DRAC** ■ Direction Régionale des Affaires Culturelles

**DSDEN** ■ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

**MSA** ■ Mutuelle Sociale Agricole

**UNICEF** ■ Fonds des Nations unies pour l'enfance

### Associations locales ■

## PEL petite enfance et enfance

### ALSH Pîtres

- C. Prieux 3<sup>h</sup> - RF
- A. Aubé 18<sup>h</sup> - AV
- A. Audic 8<sup>h</sup> - SG
- M. Ayeb 8<sup>h</sup> - A
- L. Bachelet 22<sup>h</sup> - A
- M. Banroques 10<sup>h</sup> - AS
- A. Bettencourt 12<sup>h</sup> - AS
- M. Boncoeur 29<sup>h</sup> - A
- F. Bourass 29<sup>h</sup>30 - A
- F. Chaplain 8<sup>h</sup> - A
- R. Chaudun 8<sup>h</sup> - A
- I. Clavaud 8<sup>h</sup> - A
- A. Cussy 14<sup>h</sup> - CESH
- M. Descarpenitres 8<sup>h</sup> - A
- M. Goudemard 8<sup>h</sup> - APE
- Y. Houacine 4<sup>h</sup> - A
- C. Lethiais Andrieu 10<sup>h</sup> - A
- M. Pedrosa 7<sup>h</sup> - A
- F. Sobral 8<sup>h</sup> - HA
- F. Thomas 16<sup>h</sup> - A
- F. Wanegffelen 18<sup>h</sup> - A
- Z. Wiart 8<sup>h</sup> - A

### ALSH Manoir sur Seine

- A. Aubé 5<sup>h</sup> - AV
- M. Aveline 8<sup>h</sup> - A
- C. Bailly 8<sup>h</sup> - A
- A. Bauduin 24<sup>h</sup> - A
- F. Bourass 3<sup>h</sup> - A
- D. Chaouch 5<sup>h</sup> - APE
- C. Das Neves 6<sup>h</sup> - APE
- F. Dufresne 13<sup>h</sup> - APE
- Houacine 10<sup>h</sup> - A
- H. Langlet 8<sup>h</sup>30 - ASp
- C. Léonard 19<sup>h</sup>30 - A
- S. Martin 6<sup>h</sup> - A
- A.S. Quimbel 8<sup>h</sup> - A
- F. Thomas 4<sup>h</sup> - A
- M. Vatinel 27<sup>h</sup> - A
- F. Wanegffelen 3<sup>h</sup> - A

### ALSH

### Amfreville sous les Monts

- A. Aubé 2<sup>h</sup> - AV
- M. Banroques 12<sup>h</sup> - AS
- F. Chaplain 4<sup>h</sup> - A
- C. Lethiais Andrieu 6<sup>h</sup> - A

### Accueil, communication, secrétariat, gestion, administration

- Responsable : C. Gosse 30<sup>h</sup>
- A. Audic 24<sup>h</sup> - SG
  - E. Maxin 27<sup>h</sup> - HA
  - F. Sobral 12<sup>h</sup> - HA
  - O. Guézoul 24<sup>h</sup>30 - AE
  - W. Jalageas 12<sup>h</sup> - F

### SMA Pîtres

Responsable : C. Lebourg 32<sup>h</sup> - EJE  
Adjointe : E. Chesnel 17<sup>h</sup>30 - EJE

- A. Aubé 10<sup>h</sup> - APE
- C. Bracke 35<sup>h</sup> - APE
- J. Chaouch 29<sup>h</sup> - APE
- S. Dauer 32<sup>h</sup> - APE
- J. Delacourt 2<sup>h</sup> - IP
- M. Descarpenitres 10<sup>h</sup> - A
- S. Fahmi 26<sup>h</sup> - APE
- M. Goudemard 5<sup>h</sup> - APE
- T. Khalil 30<sup>h</sup> - APE

### SMA Manoir sur Seine

- Responsable : M. Letellier 34<sup>h</sup> - EJE
- D. Chaouch 22<sup>h</sup> - APE
  - C. Das Neves 11<sup>h</sup>30 - APE
  - E. Decroq 32<sup>h</sup> - APE
  - J. Delacourt 3<sup>h</sup> - IP
  - Y. Houacine 16<sup>h</sup> - A
  - A. Lefebvre 27<sup>h</sup> - APE
  - E. Pene 35<sup>h</sup> - EJE

### RPE

- Responsable :  
E. Chesnel 17<sup>h</sup>30 - EJE

### SMA Igoville

- Responsable : C. Massé 9<sup>h</sup> - EJE
- D. Bourgouin 27<sup>h</sup> - APE
  - L. Brard 24<sup>h</sup> - APE
  - J. Delacourt 30<sup>h</sup> - IP
  - M. De Polli 25<sup>h</sup> - AP
  - F. Dufresne 11<sup>h</sup> - APE
  - C. Locquet 35<sup>h</sup> - APE

### Directrice

- B. Le gallais 18<sup>h</sup>

### Directrice adjointe

- I. Debroise 29<sup>h</sup>30

### Directeur Pôle Famille

- M. Lancel 32<sup>h</sup>

### Carrefour de vie

- C. Prieux 2<sup>h</sup>30 - RF
- M. Banroques 4<sup>h</sup> - AS
- A. Bettencourt 1<sup>h</sup> - AS
- A. Cussy 3<sup>h</sup> - CESH
- C. Lacaille 7<sup>h</sup> - Psy
- H. Langlet 9<sup>h</sup> - ASp

### CLAS

- C. Prieux 0<sup>h</sup>30 - RF
- A. Bettencourt 1<sup>h</sup>30 - AS
- H. Langlet 15<sup>h</sup> - ASp

### Pôle ressources famille

- C. Prieux 24<sup>h</sup> - RF
- A. Bettencourt 9<sup>h</sup> - AS
- F. Bourass 2<sup>h</sup>30 - A
- A. Cussy 15<sup>h</sup> - CESH
- C. Lacaille 3<sup>h</sup> - Psy
- M. Vatinel 2<sup>h</sup> - A

### Les Z'arts pour tous

- B. Le gallais 2<sup>h</sup> - D
- I. Debroise 2<sup>h</sup>30 - DA
- M. Lancel 2<sup>h</sup> - DPF
- C. Gosse 2<sup>h</sup>
- A. Audic 1<sup>h</sup>

### REAAP

- C. Prieux 2<sup>h</sup>30 - RF
- C. Lebourg 1<sup>h</sup> - EJE
- M. Letellier 1<sup>h</sup> - EJE
- C. Massé 0<sup>h</sup>30 - EJE
- A. Bettencourt 2<sup>h</sup>30 - AS
- A. Cussy 1<sup>h</sup> - CESH

### Rester jeune

- M. Banroques 9<sup>h</sup> - AS
- M. Vatinel 6<sup>h</sup> - A

### Entre 2 rives

- C. Prieux 2<sup>h</sup>30 - RF
- A. Bettencourt 2<sup>h</sup> - AS
- A. Cussy 2<sup>h</sup> - CESH
- H. Langlet 2<sup>h</sup>30 - ASp
- L. Rosseel 35<sup>h</sup> - MAE

CESEF : Conseiller en économie sociale familiale

F : factotum

HA : hôteesse d'accueil

IP : infirmière de puériculture

MAE : moniteur auto-école

Psy : psychologue

RF : référente famille

SG : secrétaire de gestion

A : animateur/trice

AE : agent d'entretien

AP : auxiliaire de puériculture

APE : auxiliaire petite enfance

AS : animateur/trice social/e

ASp : animateur/trice spécialisé/e

AV : auxiliaire de vie

### PEL Jeunesse

- H. Langlet 4<sup>h</sup>30 - ASp
- F. Bourass 2<sup>h</sup>30 - A

Animateur jeunesse à recruter 35<sup>h</sup>

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2022





